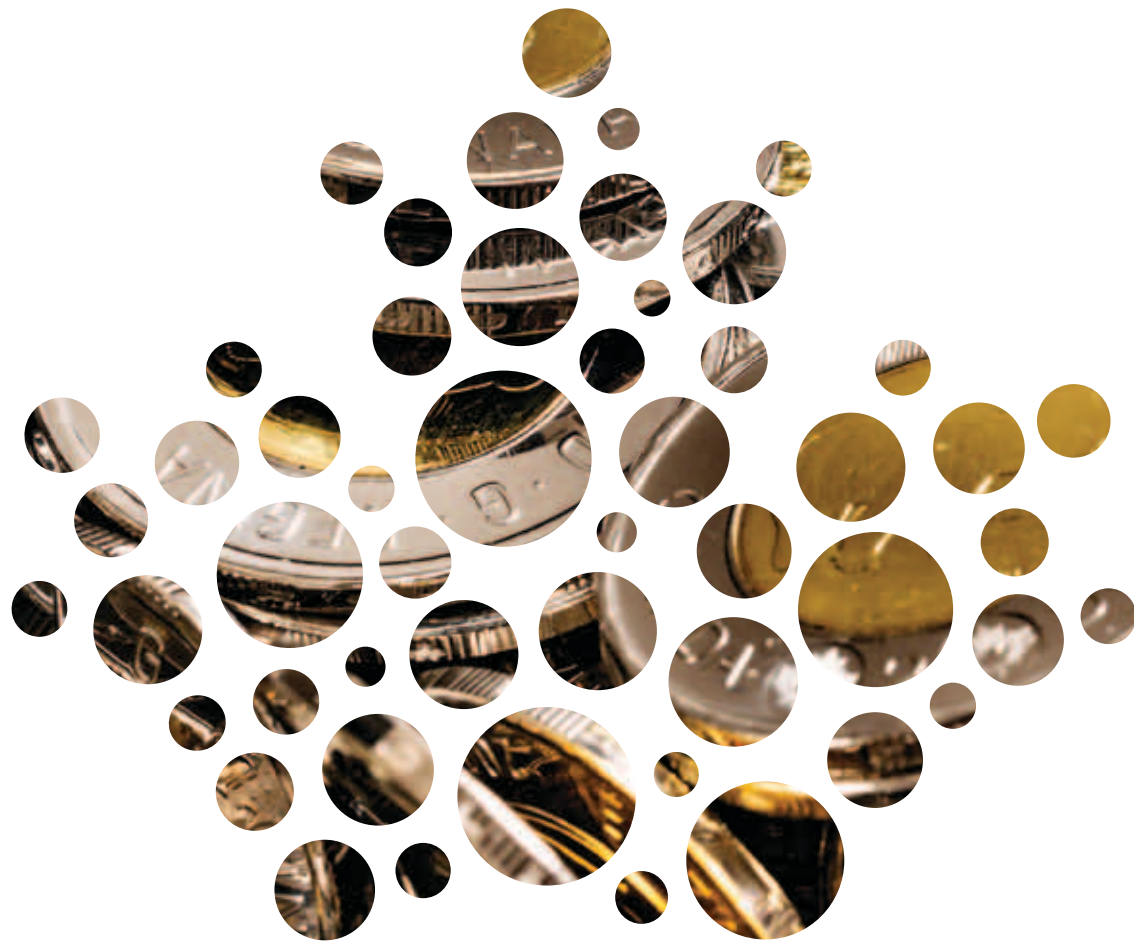
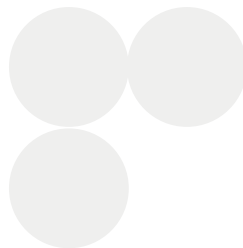
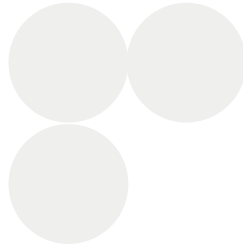


FAIRE DU NEUF



Notre activité évolue. Ainsi en est-il de notre marque, expression authentique de notre identité, de notre offre et de notre valeur. Nous l'avons renouvelée pour qu'elle traduise encore mieux notre dynamisme, notre fidélité envers les parties prenantes et l'engagement qui anime nos rapports avec les clients. Dans cet esprit, nous avons adopté une image de marque renouvelée, modernisée : une feuille d'érable, emblème canadien par excellence, faite de pièces de monnaie, le cœur de notre activité. Ainsi se posent nos deux piliers essentiels, la fierté et la confiance, et s'affirme d'une nouvelle manière notre troisième : l'innovation.





5	Finances et exploitation – Faits saillants	32	Objectifs et rendement
8	Coup d’œil : Faire du neuf	34	Rapport de gestion
18	Message du président	55	Rapport de la direction
19	Message du président du Conseil d’administration	56	Rapport du Comité de vérification
20	Responsabilité sociale de l’entreprise	57	Rapport de l’auditeur indépendant
22	Gouvernance	58	États financiers
29	Dirigeants	62	Notes annexes aux états financiers consolidés
30	Lignes commerciales	104	Statistiques

SIÈGE SOCIAL ET USINE D’OTTAWA

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G8
613-993-3500

USINE DE WINNIPEG

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
Canada R2J 3E7
204-983-6400

BOUTIQUES

Ottawa
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G8
613-933-8990

Vancouver
752, rue Granville
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6Z 1A1
604-681-6772

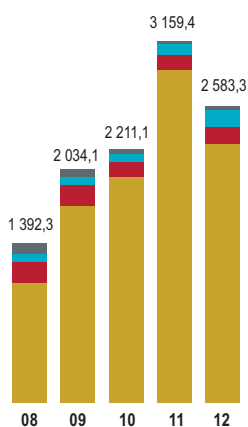
Winnipeg
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
Canada R2J 3E7
204-983-6429

Voir la gamme complète
de nos produits dans notre
boutique en ligne à www.monnaie.ca

FINANCES ET EXPLOITATION – FAITS SAILLANTS

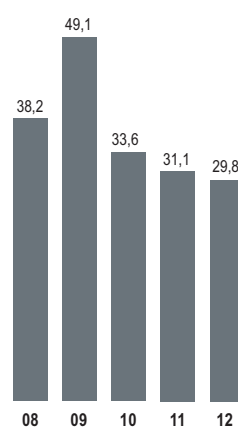
	2012	2011 (Retraité)	variation %
Principales données financières (en millions de dollars)			
Produits des activités ordinaires	2 583,3	3 159,4	(18,2)
Marge brute	157,3	141,3	11,3
Résultat avant impôts	40,7	42,1	(3,3)
Résultat net de l'exercice	29,8	31,1	(4,2)
Total de l'actif	408,7	372,5	9,7
Avoir de l'actionnaire	278,4	257,5	8,1
Dépenses en immobilisations	71,5	31,9	124
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	38,2	35,7	7,0
Rendement des capitaux propres avant impôts	14,6 %	16,3 %	(1,7)
Ratio d'endettement à long terme	0,14 : 1	0,04 : 1	250
Principales données d'exploitation			
Pièces de circulation produites (en millions de pièces)	1 136,6	1 451,4	(21,7)
Produits d'investissement en or (en milliers d'onces)	833,0	1 186,0	(29,8)
Nombre d'employés (au 31 décembre)	1 140,0	1 042,0	9,4
Production totale (en millions d'unités)	2 062,3	2 656,9	(22,4)

Produits (par secteur)
(en millions \$)

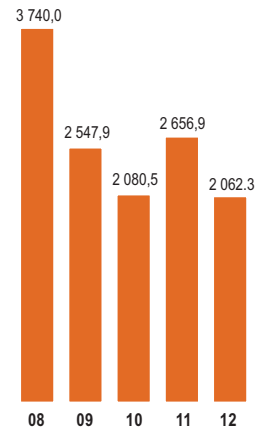


- Pièces étrangères
- Produits numismatiques et articles de collection
- Pièces de circulation canadiennes
- Produits d'investissement, affinage et RTB

Résultat de l'exercice
(en millions \$)



Production totale
(en millions d'unités)



DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALE
IMPRÉVISIBLE, OÙ LA FABRICATION
TRADITIONNELLE SUBIT DE FORTES
PRESSIONS, OÙ LA CONCURRENCE
N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI VIVE,
COMMENT UNE MONNAIE
CONTINUE-T-ELLE DE PROSPÉRER?

EN INNOVANT
EN SE DIVERSIFIANT
EN FAISANT DU NEUF

FAIRE DU NEUF

NOUVEAUX PRODUITS ET MARCHÉS. NOUVELLES TECHNOLOGIES ET CARACTÉRISTIQUES. NOUVEAUX OUTILS DE RAPPROCHEMENT AVEC LES CLIENTS. EN INNOVANT, EN DIVERSIFIANT NOS ACTIVITÉS, EN ROMPANT AVEC LA TRADITION, NOUS AVONS L'AN DERNIER PROGRESSÉ VERS NOTRE DESTINÉE : ÊTRE LA MEILLEURE MONNAIE DU MONDE.

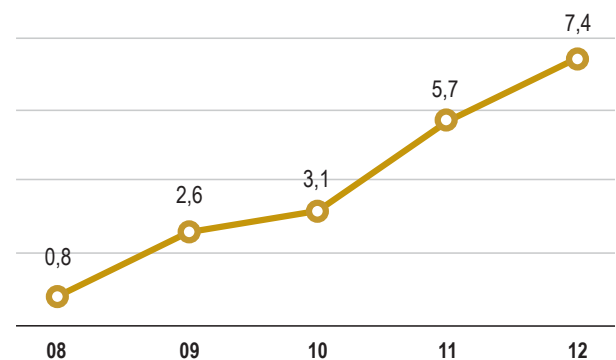
INNOVATION

AVEC UN MARKETING PLUS POINTU, DES INITIATIVES TELLES QUE « 20 \$ POUR 20 \$ » ET 136 NOUVEAUTÉS, NOUS AVONS RÉALISÉ EN 2012 DES VENTES RECORDS DE PRODUITS NUMISMATIQUES.



Les clients ont plus de canaux que jamais pour communiquer avec la Monnaie.

Dépenses en recherche-développement (R-D) (en millions \$)



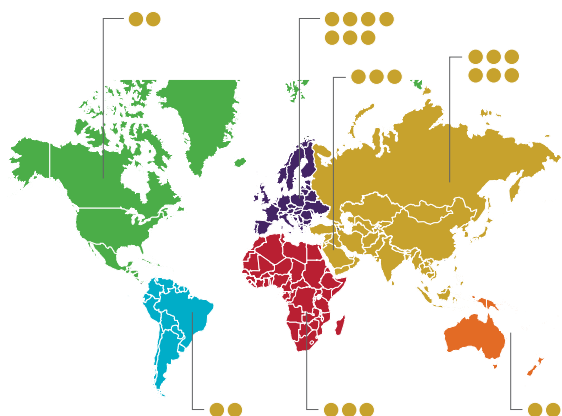
La Monnaie a investi 19,6 millions de dollars dans la R-D au cours des cinq dernières années.

DIVERSIFICATION

LA DIVERSIFICATION A RAMENÉ LA MONNAIE À LA BOURSE DE TORONTO EN 2012 ET ÉTENDU SON EMPRISE GÉOGRAPHIQUE À DE NOUVEAUX MARCHÉS, DONT L'INDE ET LA CHINE.



Les RTB de la Réserve d'argent canadienne ont fait de la Monnaie un fournisseur confirmé de produits d'investissement novateurs.



La Monnaie a décroché 25 nouveaux contrats à l'étranger.

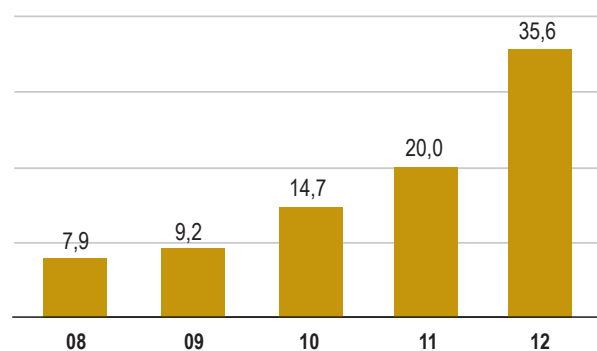
RUPTURE

EN 2012, NOUS AVONS DIT ADIEU À LA PIÈCE DE UN CENT ET ACCUEILLI DES APPLICATIONS LOGICIELLES DE POINTE QUI FAÇONNENT L'AVENIR DE L'ARGENT.



Cinq cents développeurs de logiciels de toute l'Amérique du Nord ont relevé notre Défi Cybermonnaie^{MC}.

Produits des ventes par Internet (en millions \$)



La stratégie de marketing de la Monnaie a fait bondir la fréquentation de son site Web.

FAIRE ENCORE MIEUX



UNE PLUS GROSSE PART D'UN PLUS PETIT MARCHÉ

Le marché des produits d'investissement s'est comprimé par rapport à 2011, mais nous y avons fait excellente figure une fois de plus avec la Feuille d'érable en or, dont la popularité ne se dément pas : les ventes ont atteint 883 048 onces en 2012. Celles de la Feuille d'érable en argent ont dépassé 18,1 millions d'onces.

Nous avons récolté les fruits de notre nouvelle approche des ventes de produits numismatiques : attention renouvelée au client, offres ciblées avec précision et 136 produits nouveaux, le plus grand nombre jamais lancé en une année. Pour la première fois dans l'histoire de la Monnaie, cette ligne commerciale des produits numismatiques et articles de collection a rapporté plus de 145 millions de dollars, pulvérisant le record précédent de 94 millions établi en 1987.

Nos efforts assidus d'accroissement de notre clientèle ont porté fruit. Notre programme « 20 \$ pour 20 \$ », qui favorise les achats répétés de pièces en argent fin comme celle de l'Adieu à la pièce de un cent, a suscité l'intérêt de nouveaux acheteurs, en particulier chez les néo-Canadiens.

Afin de fidéliser les nouveaux clients, nous donnons à nos équipes les moyens de transformer l'acheteur d'une fois en acheteur fréquent. Avec des techniques pointues de marketing et de solides partenaires dans la filière de distribution des ventes, nous continuons de rejoindre les collectionneurs du Canada et du monde entier.



Avec 60 produits entièrement écoulés en 2012, la Monnaie a doublé son précédent record de ventes de pièces et d'articles de collection.

CULTIVER LA VALEUR DE NOTRE MARQUE

À l'aide d'un modèle qui mesure les perceptions de la clientèle selon six paramètres, nous avons effectué des sondages mensuels auprès de la population afin de connaître les forces et les lacunes de notre stratégie de marketing. Apprenant que les clients s'intéressent aux aspects historiques de nos thèmes, nous avons décidé de raconter des faits d'armes dans nos publicités concernant la guerre de 1812.



Pachyrhinosaurus lakustai a inauguré notre série Créatures préhistoriques. Toute première pièce à luire dans le noir, elle s'est épuisée en un temps record.

FACILITER LES ACHATS

Plus productif, et sans compromettre le moindre service à la clientèle, le centre des appels entrants a traité deux fois plus d'appels que l'année précédente. D'autres améliorations ont fait suite à une étude effectuée en 2011 pour rehausser le traitement réservé aux usagers de notre site Web. Nous voulons que les clients puissent interagir avec nous comme ils l'entendent : en ligne, par téléphone, en boutique ou par toute combinaison des trois. Nous avons commencé aussi à transformer notre site en fonction des applications mobiles et des tablettes numériques, de sorte que tous les clients soient servis de la même manière peu importe le canal choisi.

SOIXANTE PRODUITS ÉPUIÉS

Soixante des produits numismatiques et articles de collection de 2012 se sont écoulés entièrement (le double du record précédent), dont une pièce en argent fin marquant le centenaire du naufrage du RMS *Titanic* et une autre, le 25^e anniversaire de la pièce de un dollar. Ces succès populaires sont d'autant plus importants qu'ils augmentent la valeur de nos produits dans le marché secondaire et canalisent la clientèle dans notre réseau de marchands et de distributeurs, suivant l'objectif d'une croissance soutenue des ventes par toutes les filières établies.

FAIRE DES PERCÉES



La Monnaie a continué d'explorer de nouveaux marchés de par le monde, dont la Chine, le Brésil, l'Inde et Singapour.

Nous avons obtenu l'an dernier un contrat de production de pièces en acier plaqué multicouche pour l'État de Singapour, qui émet une nouvelle série. Il s'agit d'un jalon important pour nos visées commerciales en Asie. La Monnaie garde le cap sur son objectif de 2020 : une part de 15 % du marché mondial des pièces de circulation.

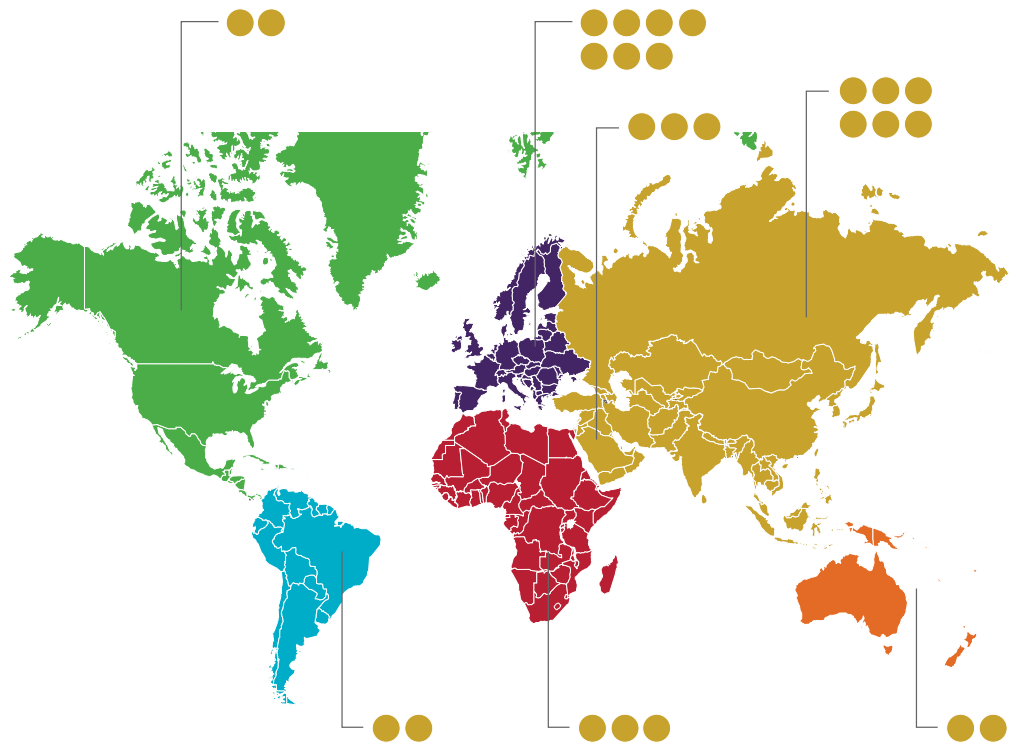
L'innovation technologique nous a permis de respecter les normes strictes de Singapour et de livrer des pièces de la plus haute qualité, protégées par les éléments de sécurité les plus perfectionnés qui soient.

À TERRITOIRE NEUF, MÉTHODES NEUVES

Nous avons aussi livré notre toute première commande européenne de pièces en acier plaqué multicouche, en Albanie. Et nous avons fait des percées dans des marchés numismatiques, en créant sur mesure des produits de luxe pour les collectionneurs de l'Europe, de la Russie et de l'Asie.



La Monnaie a livré à l'Albanie cette pièce de cinq lekë en acier plaqué nickel, sa première commande de pièces de circulation en Europe.



Avec 25 nouveaux contrats dans sept marchés régionaux, la Monnaie a étendu son emprise autour du globe en 2012.



Grâce à sa très grande superficie, l'usine de Winnipeg pourra absorber de plus grosses commandes de pièces canadiennes et étrangères.

UN NOUVEAU LIEU D'EXCELLENCE EN RECHERCHE

L'usine de Winnipeg nouvellement agrandie abritera un centre de recherche-développement à la fine pointe du progrès. C'est là que se dessinera à l'avenir la diversification de notre activité.

Cette expansion appelait de nouvelles stratégies de vente dans des marchés émergents comme le Brésil, l'Inde et la Chine. Dans ce dernier cas, par exemple, nos différentes lignes commerciales ont uni leurs efforts et leurs compétences pour faire peser tout le poids de la Monnaie dans une campagne de vente concertée. Afin de plaire aux clients qui recherchent des solutions classiques, nous avons préconisé une technique monocouche qui donne des pièces plus durables et résistantes sans en compromettre l'intégrité.

UN PLACEMENT D'AVENIR

L'agrandissement de l'usine de placage de Winnipeg s'est poursuivi toute l'année, l'inauguration officielle étant prévue pour juin 2013. Le chantier est énorme : avec près de 5 600 mètres carrés de plus (60 000 pi²), l'usine verra multiplier sa capacité de production de pièces canadiennes et étrangères. Depuis 1976, Winnipeg a produit des pièces et des flans pour plus de 75 pays, dont plus de 20 milliards selon notre procédé de placage multicouche, dont la capacité se trouvera presque doublée.

FAIRE AUTREMENT

S'il est une tradition que nous avons respectée en 2012, c'est bien l'innovation. Nous avons lancé de nouveaux produits pour diversifier davantage notre activité, mais aussi, avec le Défi Cybermonnaie^{MC}, nous avons trouvé une façon inédite de faire participer la collectivité technologique, nous taillant du coup une place dans le secteur en plein essor des paiements numériques.

Nous étudions depuis plusieurs années les incidences du commerce électronique et mobile. En 2012, nous avons intéressé les milieux de la technologie à nos travaux, en invitant 500 développeurs de logiciels de l'Amérique du Nord à proposer des applications novatrices de notre devise numérique Cybermonnaie^{MC}. C'est l'application *MintWallet* qui a remporté la palme. Décrite comme une « messagerie instantanée pour votre portefeuille », elle utilise le « nuage » qui dessert des appareils mobiles et autres pour envoyer et recevoir de l'argent virtuel.

Le Défi a suscité tout un brassage d'idées propres à améliorer la technologie Cybermonnaie^{MC}. Nous continuerons d'en étudier les applications éventuelles dans le marché, de concert avec les parties prenantes, et d'en préciser le plan commercial. Aucune décision n'a encore été prise quant à l'avenir de cette technologie, qui reste pour l'instant un



L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, frappe la dernière pièce canadienne de un cent à Winnipeg.

L'ABANDON D'UNE VALEUR NOMINALE DÉPASSÉE

Le 4 mai 2012, le ministre des Finances Jim Flaherty, aussi responsable de la Monnaie royale canadienne, a frappé dans notre usine de Winnipeg la dernière pièce de un cent. Après plus d'un siècle, le coût de production de cette pièce excédait sa valeur nominale, d'où la décision de la retirer de la circulation.

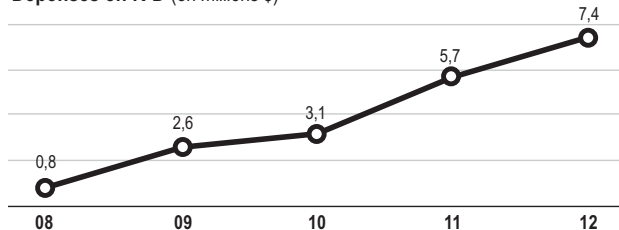


Avec le Défi Cybermonnaie^{MC}, l'argent virtuel a suscité des applications novatrices chez des concepteurs de logiciels de toute l'Amérique du Nord. Vous en apprendrez plus à www.deficybermonnaie.com.

PRIORITÉ À LA RECHERCHE

Résolue à innover, la Monnaie investit de plus en plus dans la recherche-développement. De 800 000 \$ en 2008, le budget a dépassé sept millions de dollars en 2012.

Dépenses en R-D (en millions \$)



objet de recherche-développement. Des discussions sont en cours avec notre actionnaire, le gouvernement du Canada, quant aux suites à donner.

RETOUR À LA BOURSE DE TORONTO

Si nous innovons avec Cybermonnaie^{MC} dans les transactions courantes, nous continuons d'offrir avec nos Reçus

de transactions boursières (RTB) une occasion de placement unique en son genre dans le marché. En 2011, notre émission inaugurale de RTB de la Réserve d'or canadienne a connu un énorme succès, aussi avons-nous décidé de lancer en novembre 2012 une offre de RTB-Argent. Une émission supplémentaire de RTB-Or de l'année précédente a eu lieu en 2012.

LA SÉCURITÉ INTÉGRÉE

À l'aide d'une technologie d'activation numérique qui préserve les données, nous avons commencé à intégrer dans les pièces de circulation de un et de deux dollars, entre autres éléments comme des images virtuelles et des marques au laser, des « empreintes » particulières qui permettent de retracer et d'authentifier chaque pièce à partir d'une base de données intégrale. Nous avons aussi protégé notre Feuille d'érable en or en imprimant par microgravure au laser un motif complexe au revers de toutes les pièces de une once millésimées 2013.

Quant à la sécurité des lieux physiques, du personnel et des biens, nous avons procédé à une série progressive de mises à niveau faisant appel aux techniques de l'heure.

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

LE GOUVERNEMENT A ANNONCÉ EN 2012 SON INTENTION DE RETIRER GRADUELLEMENT LA PIÈCE DE UN CENT, UNE PIÈCE EMBLÉMATIQUE QUE LA MONNAIE PRODUIT DEPUIS SON OUVERTURE EN 1908. NOUS AVONS VOULU SOULIGNER L'ÉVÉNEMENT PAR DES ARTICLES DE COLLECTION À TIRAGE LIMITÉ, DONT UNE PIÈCE EN ARGENT À PLACAGE D'OR SÉLECTIF ET UNE PIÈCE DE 1/25 D'ONCE EN OR PUR FINEMENT CISELÉE.

PILE ET FACE

La pièce de un cent a changé plusieurs fois au cours de son histoire. Si l'avvers a toujours arboré l'effigie du monarque régnant (aujourd'hui celle de Sa Majesté la reine Elizabeth II), le revers a présenté cinq motifs différents :



1858-1911

Vignes ondulées avec feuilles d'érable



1911-1920

Vignes ondulées avec feuilles d'érable et mention du mot « CANADA », par W.H.J. Blackmore



1920-1936

Deux feuilles d'érable, par Fred Lewis



1937-2012

(à l'exception de 1967)
Brindille aux feuilles d'érable, par G.E. Kruger-Gray



1967

Pigeon biset en vol, par Alex Colville, en l'honneur du Centenaire du Canada

LA PIÈCE DE UN CENT EN CHIFFRES

1908

Frappe de la première pièce canadienne de un cent produite au Canada (toutes les pièces précédentes venaient de la *Royal Mint* de Londres)



16

Nombre de tours de la Terre que feraient, placées côte à côte, toutes les pièces frappées depuis 1908

12

Nombre de côtés des pièces émises entre 1982 et 1996

35 milliards

Nombre de pièces produites depuis 1908, dont la moitié ces 20 dernières années

5

Nombre de motifs qui se sont succédé au revers de la pièce depuis 1858

400 000 \$

Valeur estimée de la pièce canadienne de un cent la plus cotée, celle de 1936 marquée d'un point

MESSAGE DU PRÉSIDENT

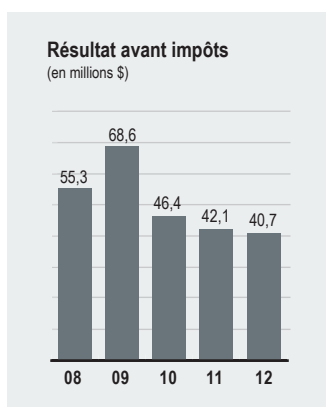
Lorsque l'innovation et la diversification se conjuguent, de vieilles traditions tombent. La table est mise pour en créer de nouvelles.

Constante dans ses efforts pour innover et diversifier, la Monnaie a réalisé l'an dernier ses plus fortes ventes de produits numismatiques. Elle a amené la Feuille d'érable en or au sommet du marché mondial des pièces d'investissement et dégagé le cinquième bénéfice le plus important de son histoire, 41 millions de dollars avant impôts. Ses profits cumulés des six dernières années excèdent ceux des trois décennies précédentes.

Pour obtenir de tels résultats, elle a continué d'appliquer les recettes de son succès : lancer de nouveaux produits et bonifier les offres existantes, comme en témoigne le premier appel public à souscrire ses nouveaux Reçus de transactions boursières (RTB) de la Réserve d'argent canadienne, à la suite du succès obtenu en 2011 avec ceux de la Réserve d'or, qui ont d'ailleurs fait l'objet d'une nouvelle émission en novembre.

La Monnaie a continué de réinvestir ses profits dans des éléments d'actif qui la rendent plus efficace et productive, notamment l'agrandissement de l'usine de Winnipeg, qui nous permet de répondre comme jamais à la demande intérieure et étrangère, et la construction du Centre d'excellence Hieu C. Truong, un laboratoire d'innovation qui sera le moteur de notre évolution à l'avenir. L'innovation était à l'honneur l'an dernier avec le lancement des pièces canadiennes de un et de deux dollars en acier plaqué multicouche avec éléments de sécurité tels que marques au laser, images virtuelles et empreintes « ANN » distinctives.

Dans la ligne commerciale des pièces étrangères, l'incertitude économique a continué d'aggraver les difficultés du marché mondial. La Monnaie continue de viser la croissance dans ce secteur et de bonifier ses offres par des accords de licence et des services d'expertise-conseil.



En prévision de l'avenir, la Monnaie a appelé par voie de concours les innovateurs de l'Amérique du Nord à proposer des applications pour sa plateforme de devise numérique Cybermonnaie^{MC}. Seul établissement de monnayage au monde à avoir entrepris des recherches sur l'évolution de l'« argent physique », elle a été invitée à des conférences dans de nombreux pays pour parler de son produit inédit, qui fait d'elle un joueur de premier plan dans le marché des paiements de l'avenir.

Réputée pour ses solutions d'avant-garde en monnayage, la Monnaie est sollicitée par des partenaires et des instances du monde entier pour ses avis experts. C'est ainsi que l'administratrice en chef des opérations, Beverley Lepine, a pu faire part au Congrès des États-Unis des innovations de la Monnaie, du passage à la pièce de un dollar et de son acceptation par les Canadiens.

Une activité séculaire a pris fin l'an dernier : la fabrication de la pièce canadienne de un cent. Le ministre des Finances a frappé le dernier « sou noir » le 4 mai 2012 à l'usine de Winnipeg. La pièce n'est plus distribuée depuis le 4 février 2013.

L'élan d'innovation s'est aussi canalisé vers l'intérieur : les méthodes d'amélioration continue qui ont fait leurs preuves dans la fabrication sont implantées dans des services de soutien comme le marketing, la comptabilité, les ressources humaines. Les systèmes PRE (planification des ressources de l'entreprise) ont été perfectionnés afin de mettre à la disposition des employés une information commerciale plus complète et mieux intégrée.

Par l'innovation et la diversification, la Monnaie continuera de se réinventer afin d'être toujours en mesure de saisir les occasions qui se présentent dans un marché mondial et un contexte monétaire soumis aux forces dynamiques du changement.

Le président de la Monnaie,

Ian E. Bennett

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Monnaie obéit à un mobile ultime dans sa quête constante d'innovation : assurer la continuité et la diversification de l'entreprise.

C'est pour cette raison qu'elle a voulu explorer plus à fond les possibilités de l'« argent virtuel » en lançant son Défi Cybermonnaie^{MC} aux développeurs de logiciels. Ferme partisan de cette initiative depuis le début, le Conseil d'administration a été impressionné par l'ampleur et la qualité des applications que ce concours a suscitées.

La Monnaie a encore diversifié son offre en émettant à la Bourse de Toronto des RTB de la Réserve d'argent canadienne, une autre initiative à laquelle le Conseil a adhéré d'emblée et qui grossit le flux des rentrées créé en 2011 par l'émission de RTB de la Réserve d'or.

Cybermonnaie^{MC}, RTB... voilà qui témoigne d'une entreprise résolument tournée vers l'avenir. On peut en dire autant des efforts de planification de la relève qui se sont poursuivis l'an dernier. Montrant l'exemple parmi les sociétés d'État, la Monnaie s'est dotée d'un régime complet (approuvé par le Conseil en novembre 2012) qui, au delà du Conseil et de la haute direction, s'applique aussi aux autres cadres supérieurs de la gestion. En ce qui concerne le Conseil même, nous avons réussi à renouveler les mandats de plusieurs administrateurs, en étalant les nominations de manière à éviter à l'avenir les expirations simultanées de mandats. Les efforts en ce sens se poursuivront en 2014.

Pour bien montrer le sérieux de notre démarche, nous avons invité des éléments prometteurs à la réunion mixte où Conseil et direction discutent des plans d'entreprise. La participation de plus de 60 personnes a permis de dégager une vue en profondeur de l'organisation entière et facilitera l'adhésion aux futures initiatives.



La sécurité a fait l'objet d'une attention particulière : nous avons approuvé deux nouvelles politiques concernant la sécurité de l'information et la sécurité physique. Des séances de conscientisation du personnel ont débuté en 2012 à propos de la seconde.

Nous avons été heureux de constater une fois de plus une forte synergie entre le Conseil et la direction, une complémentarité qui continue de profiter grandement à la Monnaie et à son actionnaire le gouvernement du Canada. C'est avec fierté encore une fois que j'ai pu remettre à celui-ci un dividende annuel de 10 millions de dollars.

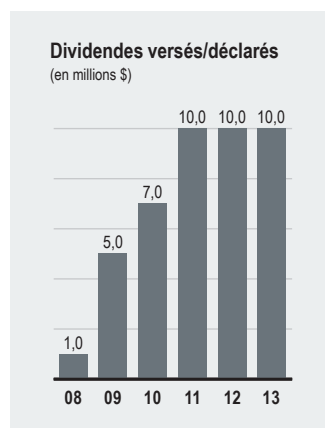
Les membres du Conseil d'administration sont de fiers ambassadeurs de la Monnaie. Ils l'ont montré l'an dernier lors de nombreux événements, lancement et salons commerciaux au Canada et à l'étranger.

Le Vérificateur général du Canada a commencé en 2012 à s'entretenir avec des membres du Conseil, dans le cadre d'un examen spécial dont nous espérons les résultats l'année prochaine.

Pour l'avenir, nous envisageons d'émettre de temps à autre de nouveaux RTB, si le marché s'y prête, et de faire jouer les leviers de l'innovation continue. Nous voulons pousser l'exploration de la technologie de Cybermonnaie^{MC} et continuer de diversifier notre activité... Encore et toujours, nous voulons réinventer ce que nous sommes : la Monnaie royale canadienne.

Le président du Conseil,

James B. Love, c.r.



RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

En lançant de nouvelles initiatives et en étendant son cadre d'intervention, la Monnaie a gardé bien en vue ses priorités en matière de responsabilité sociale.

Recyclage de pièces

Par son programme de recyclage, la Monnaie facilite la remise en circulation des pièces existantes; en réduisant les besoins de pièces neuves, elle améliore son efficacité et son bilan environnemental. Le compte de pièces recyclées s'est élevé à 1,3 milliard et devrait augmenter en 2013 grâce à un plus grand nombre de kiosques de recyclage installés à travers le pays.

Bilan environnemental

Élimination des oxydes d'azote

Soucieuse de la santé et de la sécurité de ses employés, la Monnaie a adopté un nouveau procédé d'affinage qui réduit les émissions d'oxydes d'azote, des sous-produits avec lesquels doivent composer la plupart des raffineries d'argent. En remplaçant l'hydrolyse par la cémentation, le nouveau procédé a permis de réduire ces émissions d'au moins 10 % depuis 2008.

Conservation de l'eau

Le brunissage des pièces numismatiques a été perfectionné et permet d'économiser près de six millions de litres d'eau par année. De plus, une modernisation écoénergétique des systèmes a été complétée à Winnipeg et on commencera dès 2013 à mesurer les économies réalisées.

Gestion environnementale

Un comité a été créé afin de doter la Monnaie d'un régime formel de gestion environnementale axé sur la norme ISO 14001. Il documente les méthodes en usage dans la Société (on en compte plus de 40) et établit des indicateurs de rendement concernant l'air, l'eau, les déchets et les matières recyclables.

Ressources humaines

Mise en valeur des compétences

Dans le cadre des activités de planification de la relève, la Monnaie poursuit le programme pilote par lequel trois employés ont été mutés ç de nouveaux postes au sein de l'entreprise. Comme les résultats dépassent les attentes, on tire les leçons de l'expérience et on réfléchit à la façon de la poursuivre cette année et par la suite.

Système intégré de gestion des RH

La Section des RH, en collaboration avec la TI, a fini d'élaborer un nouveau système d'information sur la gestion des ressources humaines (SIGRH) qui automatisera les opérations et permettra d'intégrer de multiples systèmes et méthodes manuelles hérités du passé. Les employés auront accès à l'information relative à leur paie bimensuelle par



Le bicentenaire de la guerre de 1812 nous a rappelé un point tournant de notre histoire, où des héros ont assuré par leurs faits d'armes la défense du pays à venir, par exemple le major-général Sir Isaac Brock et le chef shawnee Tecumseh. Leurs portraits ornent des pièces de circulation de 25 cents tirées chacune à 12,5 millions d'exemplaires, dont la moitié portent de la couleur.



Ce dollar émis en l'honneur du 100^e match de la Coupe Grey^{MD} a été tiré à cinq millions d'exemplaires, autant de témoins de la longue histoire du football professionnel au Canada.



La Monnaie annonçait en avril une nouvelle génération de pièces de circulation de un dollar et de deux dollars fabriquées selon son procédé breveté de placage multicouche sur acier. On y remarque de nouveaux éléments de sécurité qui ajoutent encore à l'intégrité du système de monnayage du Canada.

des kiosques installés à la cafétéria ou par leur ordinateur de bureau. Lancé en mai 2013, le nouveau système fera de la Monnaie un milieu de travail sans papier pour tous ses employés d'Ottawa et de Winnipeg.

Le respect au travail

La Monnaie s'est dotée d'un schéma directeur visant à sensibiliser le personnel aux politiques internes et aux lois qui sanctionnent le harcèlement, la violence en milieu de travail et les empiètements sur la vie privée. Des séances de formation tenues à Ottawa ont accueilli 485 employés; 420 autres en profiteront à Ottawa et à Winnipeg en 2013.

Santé et sécurité

La Monnaie a poursuivi ses efforts d'éducation et de formation afin d'inculquer dans sa culture d'entreprise une conscience permanente de la santé et de la sécurité. Les blessures entraînant des absences ont été plus nombreuses que l'an dernier, mais nettement moins graves pour la plupart. Les initiatives de sensibilisation et d'amélioration continue se poursuivront en 2013.

Cadre formel de RSE

La Monnaie a fini d'élaborer et présentera officiellement en 2013 son cadre global de RSE, où sont définis les préceptes centraux d'une responsabilité sociale durable et les mesures qui s'y rattachent.

Aide à la collectivité

La Monnaie se fait un devoir de soutenir des œuvres de bienfaisance et des organismes communautaires dans tout le pays. L'an dernier, elle a fait don de ses produits à 140 d'entre eux.

GOUVERNANCE

La Monnaie royale canadienne a pour mandat de produire et de distribuer les pièces de circulation canadiennes et de donner au ministre des Finances, qui en est le ministre responsable, des avis en matière de monnayage.

La Monnaie est une société d'État commerciale et autofinancée, qui doit fonctionner en vue de réaliser des bénéfices. Elle est régie principalement par la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est également assujettie à diverses autres lois, dont la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur les langues officielles*.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration supervise la gestion de l'ensemble des activités de la Monnaie en fonction de l'intérêt supérieur de la Société et des intérêts à long terme du gouvernement du Canada, son unique actionnaire. La haute direction lui rend compte notamment au chapitre du rendement et de l'atteinte des objectifs. Le Conseil établit l'orientation stratégique de la Société dans un plan d'entreprise quinquennal, et examine et approuve ses principales initiatives et stratégies. Il s'acquitte de son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités, en surveillant la gestion financière et le rendement, en assurant l'intégrité des bilans financiers et en produisant en temps opportun des rapports au gouvernement du Canada. Par souci de simplicité et d'efficacité, le Conseil a autorisé ses comités à retenir au besoin les services de conseillers indépendants, aux frais de la Société, pour s'acquitter de leurs responsabilités.

Composition du Conseil

Le Conseil compte de neuf à onze administrateurs, dont le président du Conseil et le président de la Monnaie. Sauf ce dernier, les administrateurs sont tous indépendants de la direction. Le président du Conseil est membre d'office de tous les comités. Le président de la Monnaie siège également d'office à tous les comités permanents, sauf au Comité de vérification; il assiste toutefois à ses réunions à titre d'observateur. Les deux titulaires à la présidence sont nommés par le gouverneur en conseil, et les autres administrateurs, par le ministre responsable de la Monnaie, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil. Le mandat des administrateurs, d'au plus quatre ans, peut être renouvelé. En 2012, deux administrateurs ont vu leur mandat renouvelé; un poste demeure vacant. Tous les membres du Conseil siègent à au moins un des comités. On demande normalement aux nouveaux membres d'assister à une réunion de chacun des comités avant d'être affectés à l'un d'eux.

Formation et évaluation des membres du Conseil

La Monnaie offre à ses nouveaux administrateurs un programme d'orientation sur la Société et ses activités. Ce programme comprend en particulier des séances d'information conduites par la haute direction, une documentation exhaustive, des visites des usines et des mises à jour régulières sur les différentes lignes commerciales à l'occasion des réunions du Conseil. Étant donné la vocation particulière de la Monnaie, il est important que les administrateurs soient familiers avec le contexte global dans lequel elle évolue. C'est pourquoi ils prennent part notamment à des foires commerciales et à des congrès choisis du monnayage mondial, au Canada et à l'étranger.

Résolu à maintenir des pratiques de gouvernance exemplaires, le Conseil encourage ses administrateurs et les membres de la haute direction à profiter de toutes les occasions pertinentes de formation continue et à obtenir la reconnaissance professionnelle de leur titre. Depuis 2010, trois administrateurs ont été ainsi agréés.



Avec un superbe motif du calendrier lunaire chinois, cette pièce de un kilogramme en or pur à 99,99 % honore la communauté sino-canadienne, héritière d'une culture aussi riche qu'ancienne.

Le Conseil procède à une autoévaluation annuelle et évalue le rendement de ses comités aux deux ans. Lors de leurs réunions, le Conseil et les comités discutent des résultats des évaluations et élaborent des plans d'action en cas de problèmes. Le président du Conseil communique à la direction les résultats de l'évaluation du Conseil et transmet un court résumé au ministre responsable de la Monnaie.

Éthique et valeurs de la Société

Le Conseil est assujéti à la *Loi sur les conflits d'intérêts* fédérale et au Code de conduite de la Monnaie. Ses administrateurs doivent signer chaque année une déclaration dans laquelle ils affirment bien comprendre leurs obligations et divulguent toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou d'apparence de conflit d'intérêts. Ils doivent aussi révéler toute situation de conflit d'intérêts survenue au cours de l'année et, le cas échéant, se retirer des délibérations du Conseil ou de ses comités sur les sujets qui les concernent.

Comme sa réputation et sa réussite future reposent sur le comportement irréprochable de son personnel, la Monnaie a mis en place en 2012 un atelier d'une journée sur les principes essentiels de l'éthique commerciale, destiné aux employés qui pourraient affronter des dilemmes de cet ordre dans leur travail quotidien (par exemple, directeurs des ventes à l'étranger, avocats, acheteurs, gestionnaires de ressources humaines). Cet atelier s'ajoute au Code de conduite de la Monnaie et à sa politique de dénonciation des actes répréhensibles, et confirme l'engagement de la Société à faire régner l'éthique à tous les paliers de son organisation.

La Monnaie a également mis sur pied l'an dernier des groupes de discussion réunissant des employés de différents secteurs, afin d'évaluer les valeurs de l'organisation qui soutiennent son ambition d'être « la meilleure Monnaie du monde ».

Communications avec les intervenants et activités de représentation

La Monnaie a tenu l'an dernier sa troisième assemblée publique annuelle. Afin de faciliter la participation des intervenants, cette assemblée a eu lieu durant le congrès de l'Association royale de numismatique du Canada à Calgary.

Les administrateurs sont invités à faire connaître la Monnaie et ses produits dans leurs collectivités respectives. Pour inviter un membre du Conseil à prendre la parole dans le cadre d'une activité de leurs collectivités, les organisateurs peuvent communiquer avec le cabinet du président de la Monnaie.

La Monnaie a également mis sur pied diverses activités permanentes pour promouvoir ses valeurs de transparence, de responsabilisation et d'accessibilité, pour faire connaître son mandat, sa vision et ses activités, pour obtenir des réactions et pour faire participer les intervenants au processus décisionnel. Ces activités incluent notamment :

- Une rencontre annuelle avec les marchands et distributeurs de produits de collection et d'investissement – de même qu'avec les représentants étrangers – pour les renseigner sur ses produits et activités, et pour recueillir leurs commentaires afin de raffiner ses stratégies de marketing et ses choix de produits.
- La présidence de réunions trimestrielles du Comité national des pièces (constitué de représentants des institutions financières canadiennes, des entreprises de transport blindé et de l'Association des banquiers canadiens) pour s'assurer que la Société répond à la demande de pièces de circulation et qu'elle tient compte des préoccupations des différents intervenants pour l'élaboration de nouvelles technologies.



Enjeu du match ultime au football professionnel canadien, la Coupe Grey^{MD} donne lieu à la plus grande manifestation sportive de l'année au pays. Cette pièce de collection fait partie d'une série de huit pièces consacrées aux équipes de la Ligue canadienne de football^{MD}, chacune dans un ensemble comprenant aussi deux timbres commémoratifs.



La pièce du 100^e match de la Coupe Grey^{MD}, faite d'argent pur à 99,99 %, s'est écoulée entièrement. Elle est l'un des deux seuls dollars en argent édition limitée de 2012.

- La présence aux foires commerciales des associations canadienne et américaine de numismatique, à la *World Money Fair* et à la Conférence des directeurs de Monnaies, auxquelles participent nombre de ses clients, marchands et distributeurs.
- Des invitations aux clients et au grand public à l'occasion des lancements de pièces de circulation.
- La sollicitation constante des avis des clients et du grand public par des sondages annuels, des essais auprès de groupes de discussion, des sondages d'opinion et des études de marché périodiques.
- Des mécanismes comme le site Web, Facebook, Twitter et le centre d'appels 1-800 pour recueillir les commentaires et les demandes du public.

Rémunération des administrateurs

En 2012, la rémunération totale versée aux administrateurs de la Monnaie a été de 189 000 \$. Le gouverneur en conseil fixe les honoraires annuels et les indemnités quotidiennes des administrateurs indépendants. L'échelle de rémunération est de 10 500 \$ à 12 400 \$ pour le président du Conseil, et de 5 300 \$ à 6 200 \$ pour les administrateurs, qui reçoivent en outre une indemnité quotidienne de 410 \$ à 485 \$ quand ils assistent aux réunions du Conseil et à d'autres activités associées à la Monnaie (congrès, foires commerciales, etc.).

La Monnaie rembourse les membres du Conseil des frais de déplacement et autres frais raisonnables liés à leur participation aux réunions ou à l'exercice d'autres fonctions. Les dépenses des administrateurs et des dirigeants sont examinées par le chef de la direction financière. Les dépenses du président de la Monnaie et de tous les administrateurs sont approuvées par le président du Conseil, dont les dépenses doivent être approuvées par le président du Comité de vérification.

Le vérificateur interne examine périodiquement une partie des frais de déplacement et de représentation du président de la Monnaie, des administrateurs et des dirigeants, et fait part de ses conclusions au Comité de vérification. Ces vérifications, qui avaient lieu tous les trimestres jusqu'en 2011, sont effectuées maintenant une fois par année.

En 2012, les frais de déplacement des administrateurs, autres que le président de la Monnaie, pour assister aux réunions du Conseil et des comités et à d'autres activités associées à la Monnaie ont totalisé 201 800 \$. Les frais de déplacement et de représentation du président se sont élevés à 94 900 \$. Les états trimestriels des dépenses des administrateurs et de la haute direction sont affichés dans le site Web.

Réunions du Conseil

Le Conseil s'est réuni dix fois en 2012, dont quatre fois par téléconférence, sous la présidence de James B. Love.

Les vice-présidents sont invités à assister aux réunions du Conseil, dans le but d'améliorer la compréhension commune des enjeux et le processus décisionnel lui-même. Les directeurs des quatre lignes commerciales participent à toutes les séances de planification stratégique, et d'autres cadres y prennent part au besoin, notamment quand il s'agit de planifier la relève.

Pour réduire les coûts et les temps de déplacement, les réunions du Conseil se tiennent après les réunions des comités. Outre ses réunions ordinaires, le Conseil tient, dans le cadre de sa planification d'entreprise, une réunion annuelle de planification de deux jours avec la haute direction pour approfondir ses enjeux stratégiques. Les réunions ont lieu à Ottawa et à l'extérieur de la région de la Capitale nationale, parfois à l'occasion d'un lancement de pièces ou d'un autre



La production de la pièce canadienne de un cent a pris fin en 2012, au terme d'une longue histoire qu'on a tenu à saluer par différentes émissions numismatiques. Le célèbre motif à deux feuilles d'érable créé par G.E. Kruger-Gray orne tous les exemplaires parus depuis 1937, sauf ceux de la pièce du centenaire de la Confédération émise en 1967.



Le Stampede de Calgary, qu'on dit être le plus grand spectacle en plein air au monde, a fêté ses 100 ans en 2012. La Monnaie a émis pour la circonstance un dollar édition limitée en argent pur à 99,99 %. Magnifiquement ciselée, cette pièce de collection est un hommage étincelant à une tradition purement canadienne, réputée dans le monde entier pour perpétuer avec panache l'esprit du Far West.

événement. Le Conseil peut ainsi rencontrer des collectionneurs et des intervenants des différentes régions. Une fois l'an, il se réunit à Winnipeg, où se trouvent les installations de frappe à haute vitesse de la Monnaie.

Chaque réunion ordinaire du Conseil comprend normalement une séance à huis clos. Le président de la Monnaie, qui est aussi membre du Conseil, y participe sauf si elle a trait à son rendement, à son évaluation ou à sa rémunération. À la suite de la séance, le président du Conseil en rend compte au besoin au président de la Monnaie et au secrétaire si ces derniers n'étaient pas présents.

À l'occasion, au besoin, certaines questions peuvent être étudiées par l'ensemble du Conseil plutôt qu'en comité. En 2012, par exemple, le Conseil a été informé périodiquement de l'état d'avancement du projet de R-D Cybermonnaie^{MC} et du succès remporté par le Défi Cybermonnaie^{MC} lancé aux développeurs.

Activités et mandats des comités

Les comités du Conseil d'administration se sont réunis 14 fois en tout en 2012.

Les rôles et responsabilités du Conseil et de chacun de ses comités, de même que ceux des présidents et des administrateurs, sont établis conformément à leurs mandats respectifs. Lorsqu'il est nécessaire d'examiner certaines questions d'intérêt particulier, le Conseil met en place des comités spéciaux qui seront dissous une fois leur tâche accomplie. Chaque année, les comités établissent un plan de travail énonçant leurs projets et priorités pour les trois prochaines années. Les comités font des recommandations au Conseil sur les questions soumises à leur examen.

Comité de vérification

Présidente : Susan Dujmovic

Membres : Carman M. Joynt, John K. Bell, Claude F. Bennett, Bonnie Staples-Lyon et James B. Love

Activités en 2012 : Le Comité de vérification s'est penché sur l'inclusion du Centre d'excellence Hieu C. Truong dans les installations agrandies de l'usine de Winnipeg, ainsi que sur la mise en place du programme des Reçus de transactions boursières (RTB) de la Réserve d'argent canadienne. Les RTB-Argent se négocient à la Bourse de Toronto depuis le 5 novembre 2012, par suite d'un appel public à l'épargne qui a rapporté des recettes brutes de 100 millions de dollars. Un an après son premier appel public, la Monnaie a annoncé le 30 novembre 2012 la clôture de l'exercice des droits d'achat associés aux RTB-Or, qui ont rapporté des recettes brutes de plus de 29,9 millions de dollars.

Mandat : Le Comité de vérification aide le Conseil à remplir son mandat en matière de finances. Tous ses membres sont indépendants de la direction, et bien au fait des questions financières. Deux d'entre eux font d'ailleurs partie d'un ordre professionnel de comptables. Le Comité supervise et évalue le rendement financier de la Société par rapport à son Plan d'entreprise, et veille à l'intégrité, à l'efficacité et à l'exactitude de ses rapports financiers et de ses systèmes de contrôle d'entreprise. Il s'occupe également de l'examen et du suivi des propositions de projets et des analyses de rentabilité, des vérifications internes et externes, et du cadre de gestion des risques. Le directeur de la vérification interne est directement imputable au Comité et relève du président de la Monnaie sur le plan administratif. Les membres du Comité de vérification tiennent des séances à huis clos lors de toutes leurs réunions ordinaires, d'abord avec le vérificateur interne et le Vérificateur général du Canada, et ensuite entre eux seulement.

Comité de régie et des candidatures

Président : Kirk MacRae

Membres : Claude F. Bennett, John K. Bell, James B. Love et Ian E. Bennett

Activités en 2012 : Le Comité de régie et des candidatures a mis en place une nouvelle procédure de déclaration annuelle pour tous les administrateurs, afin de confirmer leur aptitude à siéger au Conseil conformément aux conditions d'admissibilité prévues dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. Les administrateurs doivent également signer cette déclaration avant qu'une recommandation soit faite au ministre responsable de la Monnaie au sujet du renouvellement de leur mandat. Le Comité a par ailleurs reçu une mise à jour – et donné son approbation – au sujet de l'élaboration et de la mise en œuvre du cadre de responsabilité sociale de l'entreprise.

Mandat : Le Comité de régie et des candidatures prodigue des conseils sur la gouvernance et cherche à adopter des pratiques exemplaires afin d'atteindre l'excellence en matière de gouvernance. Il se penche sur divers éléments facilitant l'efficacité du Conseil : l'évaluation du rendement du Conseil et de ses autres comités; les programmes d'orientation et de formation continue destinés aux administrateurs; l'examen régulier des politiques de l'entreprise et des documents connexes; et les questions liées au respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Il revoit également les profils de compétences des administrateurs, ainsi que les critères de sélection applicables aux nouvelles nominations et aux reconductions de mandat, et fait ses recommandations au Conseil. Le Comité se réunit au besoin à huis clos, en présence du président de la Monnaie.

Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail

Président : Ghislain Harvey

Membres : Guy P. Dancosse, Carman M. Joynt, Bonnie Staples-Lyon, James B. Love et Ian E. Bennett

Activités en 2012 : Le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail a supervisé la signature d'une entente de quatre ans avec le Syndicat uni des transports, examiné et adopté des politiques et des directives visant à améliorer la gestion du personnel, et évalué les objectifs de la Monnaie en matière de santé et sécurité dans le but de promouvoir l'application, en 2013, d'indicateurs fondés sur la prévention. Le Comité a continué de superviser la mise en place du nouveau système de gestion de l'information sur les ressources humaines, un projet qui doit être lancé au cours du deuxième trimestre de 2013 pour se terminer au dernier trimestre de 2014.

Mandat : Le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail donne des avis au Conseil sur les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines, notamment le recrutement, le perfectionnement et la rétention du personnel, les politiques de rémunération et les relations de travail. Il établit les buts et objectifs qui serviront à l'évaluation du rendement annuel du président de la Monnaie, et procède également à cette évaluation. Il supervise aussi les politiques, les programmes, les pratiques et le rendement de la Société en matière de santé et sécurité au travail. Au cours de ses réunions, le Comité discute de sujets sensibles à huis clos, généralement en présence du président de la Monnaie, sauf lorsqu'il s'agit de questions touchant le rendement et la rémunération de celui-ci.



Souvenir d'une tragédie qui frappe encore les imaginations dans le monde entier, cette pièce de 50 cents plaquée argent est gravée avec une précision qui révèle dans le menu détail la proue du RMS *Titanic*. L'application sélective de couleur donne vie et dimension à la scène.



Conçue en l'honneur du bicentenaire de la guerre de 1812, cette pièce commémorative de 10 dollars gravée dans l'argent affiné à 99,99 % selon les normes rigoureuses de la Monnaie. Le camée doré par placage sélectif montre la figure de proue originale du célèbre navire.



L'érable à sucre peut vivre 200 ans et s'élever jusqu'à 35 mètres (114 pieds). Sa feuille de grande taille à cinq lobes est reconnue dans le monde entier, avec sa version stylisée en plein centre du drapeau canadien. Cette pièce en argent pur à 99,99 %, au motif rehaussé de couleur éclatante et d'une « goutte de cristal » Swarovski^{MC}, est une autre pièce qui s'est épuisée en 2012.



La troisième pièce de la série des fleurs sauvages colorées montre un rhododendron du Pacifique déployant les cinq pétales de ses fleurs épanouies, un motif délicat créé par l'artiste canadien Claudio D'Angelo. Pour ajouter à l'éclat de la pièce, trois éléments Swarovski^{MC} scintillent telles des gouttes de rosée au creux des pétales. La pièce s'est entièrement épuisée en 2012.

Comité *ad hoc* sur la planification de la relève

Président : Ian E. Bennett

Membres : Claude F. Bennett, Carman M. Joynt, Ghislain Harvey et James B. Love

Ce comité spécial, créé en 2010, examine le plan de relève des dirigeants (y compris le plan de relève d'urgence), offre des conseils sur les successeurs éventuels aux postes de vice-présidents et revoit les plans de perfectionnement des successeurs possibles. En 2012, le Comité a porté à l'attention du Conseil diverses questions importantes touchant le plan de relève de la haute direction, afin qu'il en discute et qu'il prenne les décisions nécessaires.

Comités de direction et communications internes

Parallèlement aux autres comités, le Comité exécutif de la Monnaie examine les stratégies, les analyses de rentabilité et les politiques de l'entreprise, et évalue divers autres aspects de son exploitation. Toutes les questions à soumettre au Conseil sont d'abord présentées à ce comité de la haute direction, qui réunit le président de la Monnaie, les vice-présidents et d'autres cadres supérieurs.

La Monnaie tient une assemblée annuelle avec ses employés, pendant laquelle elle passe en revue son rendement de l'année, et souligne les réalisations et l'apport des employés, qui sont à la source de sa réussite. Une séance de discussion ouverte aura également lieu au cours de l'année, et les employés des établissements d'Ottawa et de Winnipeg y participent en alternance par vidéoconférence.

Des réunions régulières entre les employés et les gestionnaires permettent de renforcer les communications au sein de l'organisation et de favoriser l'engagement de tous. Un système structuré de communication en cascade a été mis en place afin de faire percoler l'information depuis les paliers des directeurs et des gestionnaires jusqu'à l'ensemble des employés.

La Monnaie n'a pas participé en 2012 à l'enquête annuelle de Hewitt Associates sur les meilleurs employeurs au Canada, mais elle a poursuivi la mise en œuvre des plans d'action établis à la suite des résultats de l'enquête de 2011.

Présence aux réunions en 2012

Liste des réunions : Conseil – 10; Vérification – 7; Régie et candidatures – 3; Ressources humaines, santé et sécurité au travail – 3; Planification de la relève (*ad hoc*) – 1

Membres	Conseil	Comités
James B. Love	10 sur 10	14 sur 14
Ian E. Bennett	10 sur 10	14 sur 14
John K. Bell	10 sur 10	9 sur 10
Claude F. Bennett	9 sur 10	10 sur 11
Guy P. Dancosse	10 sur 10	3 sur 3
Susan Dujmovic	10 sur 10	7 sur 7
Ghislain Harvey	9 sur 10	4 sur 4
Carman M. Joynt	9 sur 10	11 sur 11
Kirk MacRae	9 sur 10	3 sur 3
Bonnie Staples-Lyon	9 sur 10	8 sur 10

DIRIGEANTS

Conseil d'administration



James B. Love, c.r.
Associé, *Love & Whalen*
Toronto (Ontario)
Président du Conseil



Ghislain Harvey, CRIA
Président et directeur
général *Promotion*
Saguenay inc.
Saguenay (Québec)
Président, Comité des
ressources humaines et
de santé et sécurité
au travail



Susan Dujmovic
Vice-présidente
Chef de la gestion
des risques, *Détail*
Banque HSBC Canada
Vancouver (Colombie-Britannique)
Présidente, Comité de
vérification



Kirk MacRae, IAS.A
Président
R.K.M. Investment Ltd.
Sydney (Nouvelle-Écosse)
Président, Comité de régie
et des candidatures



Claude F. Bennett
Retraité
Ottawa (Ontario)



Carman M. Joynt
FCPA, FCA, IAS.A
Président,
Joynt Ventures Inc.
Ottawa (Ontario)



Bonnie Staples-Lyon
Chef de cabinet, *Mairie*
Winnipeg (Manitoba)



John K. Bell, FCA, IAS.A
Président
Onbelay Investment
Corporation
Cambridge (Ontario)



Guy P. Dancosse, c.r.
Partenaire, *Lapointe*
Rosenstein Marchand
Melançon LLP
Montréal (Québec)

Cadres supérieurs



Ian E. Bennett
Président



Marguerite F. Nadeau, c.r.
Vice-présidente,
avocate générale et
secrétaire de la Société
Affaires générales
et juridiques



**Beverley A. Lepine,
CPA, CA**
Administratrice en chef
des opérations



**J. Marc Brûlé,
CPA, CA**
Chef de la direction
financière



Patrick Hadsipantelis
Vice-président
Marketing et
Communications



Michel Boucher
Vice-président
Ressources humaines et
Système qualité



Sean Byrne
Vice-président
Opérations



John Moore
Vice-président
Ventes



André Aubrey, CPA, CA
Vice-président intérimaire
Finances et Administration

LIGNES COMMERCIALES

LIGNE COMMERCIALE

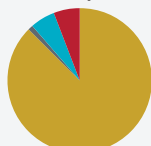
RENDEMENT 2012

RÉSULTATS 2012

Monnaie royale canadienne

La Monnaie produit des pièces de circulation et d'autres pièces pour le compte du Canada et d'autres pays, gère le système de monnayage intérieur et conseille le gouvernement du Canada à ce sujet. Elle fabrique et commercialise des produits d'investissement en métaux précieux et offre la gamme complète de services d'affinage et d'entreposage de l'or et de l'argent. Elle mène ses affaires en vue de réaliser des bénéfices.

Produits par secteur (en millions \$)



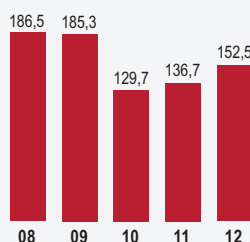
■ Pièces de circulation canadiennes	152,5
■ Produits numismatiques et articles de collection	145,1
■ Pièces étrangères	30,3
■ Produits d'investissement, affinage et RTB	2 255,4

Le chiffre d'affaires a baissé de 18,2 %, à 2,6 milliards de dollars. Le bénéfice net a baissé de 4,2 %, à 29,8 millions de dollars. La demande de pièces numismatiques a atteint un record historique, mais le prix de l'or, coincé au début de 2012 dans une fourchette étroite autour de 1 600 \$US, a freiné l'investissement, tandis que la concurrence dans les marchés des pièces d'investissement et de circulation étouffait les marges de profit. Les dépenses d'exploitation ont baissé de 19,4 %, suivant la chute des ventes de produits d'investissement.

Pièces de circulation canadiennes

Le rôle premier de la Monnaie est de produire les pièces ayant cours légal au Canada, d'en gérer la distribution et de conseiller le gouvernement en la matière. Suivant des programmes pluriannuels spéciaux, certaines de ces pièces sont ornées de motifs inspirés de l'histoire, de la culture et des valeurs du pays.

Produits (en millions \$)



Le revenu a augmenté, à 152,5 millions de dollars; 1,14 milliard de pièces ont été fabriquées. La demande a été stable mais deux changements ont touché la production : la frappe de la dernière pièce de un cent en mai et la parution d'une nouvelle génération de pièces de un et de deux dollars en avril. La récupération des alliages a continué d'augmenter, en partie parce qu'on a commencé à recueillir les anciennes pièces remplacées par celles-ci-dessus.

Produits numismatiques et articles de collection

Les pièces numismatiques de la Monnaie sont d'une extraordinaire beauté et d'une facture impeccable. Faites surtout de métaux précieux, elles sont souvent enrichies d'effets spéciaux : coloration, sertissage de cristaux, holographie, émaillage. La Monnaie produit aussi des médailles, des médaillons et des jetons.

Produits (en millions \$)

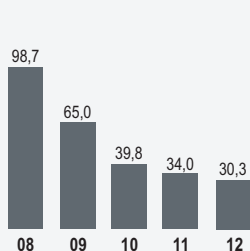


Les revenus ont augmenté de 56 %, à 145,1 millions de dollars, le plus fort total dans l'histoire de la Monnaie. La production est passée à 3,6 millions d'unités, un bond de 89,5 %, grâce à un nombre record de 136 nouveautés numismatiques, dont 60 se sont épuisées. La Monnaie a remporté le prix de la meilleure pièce en argent aux prix *Coin of the Year* de la maison Krause, et deux prix à *Coin Constellation-2012* : Pièce de l'année et un prix d'originalité technique.

Pièces étrangères

La Monnaie conçoit et produit pour les marchés étrangers des pièces de circulation et de collection, des flans prêts à frapper, des médailles, des médaillons et des jetons. Elle cède aussi sous licence son procédé breveté de placage multicouche, gère des partenariats avec l'étranger et ouvre de nouveaux débouchés pour ses produits et ses services de consultation.

Produits (en millions \$)

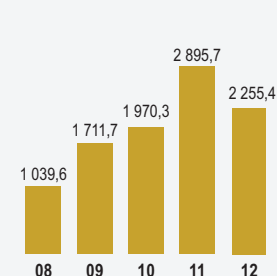


La Monnaie a produit 903,3 millions de pièces et de flans qu'elle a livrés à 13 pays. Les revenus ont baissé de 10,9 %, à 30,3 millions de dollars. Malgré la crise en Europe et la force relative du dollar canadien, la Monnaie a obtenu 25 contrats de pièces de circulation destinées à 13 pays, soit 37 % des appels d'offres lancés. Sa plateforme SM&RT lui a valu des contrats de consultation avec l'Inde et d'autres pays d'Asie.

Produits d'investissement, affinage et RTB

La Monnaie produit et commercialise à l'intention des investisseurs des pièces, des plaquettes et des lingots en or, en argent, en palladium et en platine. Elle émet des Reçus de transactions boursières (RTB) grâce auxquels les investisseurs peuvent acheter et vendre de l'or et de l'argent à la Bourse de Toronto. Ses affineries offrent une gamme de services qui va de l'affinage et du titrage jusqu'à l'entreposage sécurisé de l'or et de l'argent.

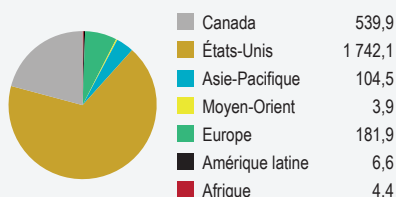
Produits (en millions \$)



Les revenus ont baissé de 22,1 %, à 2,3 milliards de dollars. Les ventes de la Feuille d'érable en or ont chuté de 29,8 %, à 833 048 onces, et celles de la Feuille d'érable en argent de 21,6 %, à 18,1 millions d'onces, mais la Monnaie a conservé une part dominante du marché. La quantité de métaux précieux affinée a diminué de 16,1 %, à 5,2 millions d'onces. Forte du succès des RTB-Or émis en novembre 2011, la Monnaie a lancé un an plus tard son programme de la Réserve d'argent canadienne.

RENDEMENT 2012

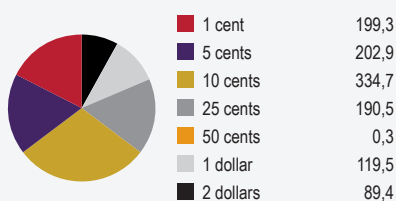
Produits par région (en millions \$)



PERSPECTIVES 2013

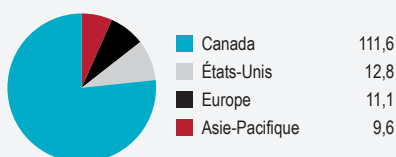
La Monnaie prévoit une persistance du climat économique qui dure depuis 2008. Pour contrer les obstacles immédiats et assurer sa croissance à long terme, elle veut étendre ses marchés actuels, diversifier ses produits et services, pénétrer de nouveaux marchés et améliorer son exploitation, en comptant sur l'entrée en service au milieu de 2013 de son usine de placage agrandie et du Centre d'excellence Hieu C. Truong. Elle continuera de produire et de gérer la monnaie de circulation du Canada, mais il est devenu évident que son activité évolue, avec l'émission de RTB-Or et RTB-Argent, l'expansion du recyclage et l'essor des paiements numériques.

Production (en millions de pièces)



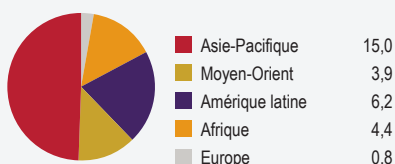
La demande devrait rester stable en 2013. Le facteur le plus susceptible d'influencer le rendement de la ligne commerciale serait l'augmentation prévue des kiosques de recyclage dans les marchés déjà exploités et dans chacune des provinces. On aurait alors besoin de moins de pièces neuves nécessaires pour répondre à la demande, qui devrait d'ailleurs ralentir avec l'essor du commerce numérique. La récupération des pièces de un et de deux dollars sera profitable, mais ne compensera pas la baisse de celle des pièces antérieures à 2001 jumelée à la faiblesse des prix des métaux communs.

Produits par région (en millions \$)



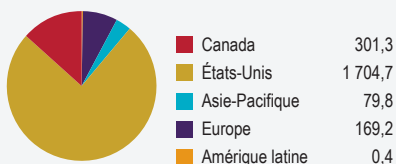
Le principal obstacle au maintien de la croissance tient aux prix record des métaux précieux. La Monnaie est résolue à étendre son marché en offrant à des seuils poids/prix abordables des thèmes et des motifs d'un plus grand attrait commercial. Elle veut lancer plus de 200 nouveautés en 2013, dont des créations avec du niobium et des hologrammes, et soutenir les marchés secondaires en équilibrant les prix et les tirages de manière à écouler entièrement le tiers environ des pièces numismatiques de l'année. Toujours mieux renseignée sur les habitudes d'achat de sa clientèle, elle adapte ses produits en fonction des préférences cernées.

Produits par région (en millions \$)



La Monnaie garde le cap sur son objectif : faire passer à 15 % d'ici 2020 sa part du marché des pièces de circulation étrangères. En prévision de cette croissance, elle augmente sa capacité de production à Winnipeg, même si l'état du marché pourrait annuler les revenus et les profits consécutifs à tout gain de pourcentage. La Monnaie soutiendra et diversifiera ses revenus par des initiatives interfonctionnelles, dont une approche plus ciblée des contrats de pièces numismatiques, le brevetage de technologie, l'offre de services de consultation et l'intensification de ses avantages concurrentiels par la recherche-développement menée au tout nouveau Centre d'excellence Hieu C. Truong.

Produits par région (en millions \$)



La demande dépendra des fluctuations – ou de la stabilité – du cours de l'or, déterminé par de nombreux facteurs qui échappent à l'emprise de la Monnaie. Celle-ci mise sur six stratégies pour conserver une part dominante du marché de l'investissement en métaux précieux : 1) rehausser constamment l'efficacité et la capacité; 2) créer de nouveaux produits; 3) augmenter la quantité de métal précieux entreposé; 4) renforcer la sécurité des produits; 5) étendre la clientèle des pièces créées sur mesure; 6) pénétrer de nouveaux marchés. La Monnaie entend lancer de nouvelles souscriptions de RTB si le marché s'y prête.

OBJECTIFS ET RENDEMENT

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

RENDEMENT 2012

RENTABILITÉ

Tirer un rendement commercial du capital engagé et investir dans les ressources humaines et matérielles et dans la recherche afin d'assurer la rentabilité à long terme.

- Chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars (3,2 milliards en 2011), une baisse de 18,2 % due à la concurrence dans les marchés des produits d'investissement et des pièces étrangères.
- Bénéfice avant impôts de 40,7 millions de dollars (42,1 millions en 2011), une baisse de 3,3 %. Bénéfice net de 29,8 millions de dollars (31,1 millions en 2011), une baisse de 4,2 %.
- Baisse des bénéfices due à une vive concurrence dans les marchés mondiaux, qui a étouffé les marges d'exploitation.
- Hausse des dépenses d'exploitation, en raison de l'essor des ventes de pièces numismatiques et de l'embauche de personnel pour répondre à la demande et préparer l'ouverture de l'usine agrandie à Winnipeg.
- Économies et hausses de profit de 2,1 millions de dollars grâce à l'amélioration continue à Ottawa et Winnipeg.
- Hausse du budget de recherche-développement, de 5,7 à 7,4 millions de dollars. Augmentation des effectifs de R-D, de 12 à 14 ingénieurs et technologues.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Satisfaire ou dépasser les attentes des clients en matière de qualité, de service et de valeur.

- Émission de 136 pièces numismatiques, dont 60 épuisées à la fin de l'année, dans un contexte propice d'innovation et de demande record.
- Gains de productivité et multiplication par deux des appels traités au centre d'appels entrants, sans compromis dans le service.
- Recrutement d'environ 67 000 nouveaux clients grâce au programme « 20 \$ pour 20 \$ », dont 49,1 % ont fait un deuxième achat attribuable à la qualité des produits et du service.
- Amélioration constante de la valeur de la marque durant l'année, mesurée selon une nouvelle méthode d'interview de quelque 400 personnes chaque mois.
- Bond de 550 % des connexions Facebook : 32 500 adhérents à la fin de 2012 contre 5 000 à la fin de 2011. Hausse de 56,1 % des adhérents Twitter : 6 400 à la fin de 2012 contre 4 100 à la fin de 2011.
- Sept mises en candidature et prix de la meilleure pièce en argent aux prix *Coin of the Year* de la maison Krause; deux distinctions à Coin Constellation-2012 : Pièce de l'année et prix d'originalité technique.

RESSOURCES HUMAINES

Assurer ou faire grandir la satisfaction, la motivation et le bien-être des employés.

- Augmentation constante de l'effectif, jusqu'à 1 140 employés permanents et temporaires à la fin de l'exercice. Hausse parallèle des salaires et avantages sociaux, de 71,7 à 77,5 millions de dollars.
- Baisse des dépenses de formation, de 2 millions de dollars à 1,5 million, en raison de la mise en place d'une nouvelle infrastructure plus efficace de formation et de perfectionnement.
- À Ottawa, affectation de cadres à des postes de première ligne durant une journée, pour mieux comprendre les difficultés du travail, améliorer la communication et contribuer à l'éclosion d'idées neuves en amélioration continue.
- Ratification d'une convention collective de quatre ans avec le Syndicat uni des transports.
- Hausse des taux de fréquence des blessures entraînant des arrêts de travail par rapport à 2011 : de 2,65 à 5,5 à Winnipeg et de 1,2 à 1,38 à Ottawa, et hausse des taux de gravité : de 15,58 à 18,71 à Winnipeg et de 3,48 à 5,06 à Ottawa.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

Être une entreprise modèle de responsabilité sociale en équilibrant les facteurs économiques, environnementaux et sociaux et en répondant aux attentes de l'actionnaire et des autres parties concernées.

- Expansion de l'équipe du génie écologique et élaboration d'un système global de gestion environnementale intégrant les mécanismes existants dans un tout cohérent pour l'ensemble des opérations à Ottawa.
- Application de la Norme internationale ISO 14001, qui régit la gestion du milieu et fournit des outils pour reconnaître et circonscrire les incidences écologiques. Analyse préliminaire des aspects et des impacts environnementaux.
- Construction du Système de gestion environnementale à partir des mécanismes existants de protection du milieu. Entre autres initiatives, réduction de la consommation de produits chimiques et mesures pour réduire la consommation d'eau de six millions de litres par année dans les opérations de brunissage à Ottawa; à Winnipeg, remise à neuf éco énergétique.
- Recyclage de 1,3 milliard de pièces, ce qui contribue à l'efficacité du système monétaire et réduit d'autant la consommation des matériaux nécessaires pour fabriquer des pièces neuves.
- À partir des fondations établies en 2011, rédaction d'un énoncé de vision et des principes directeurs du programme de RSE.

INITIATIVES 2013

Stratégies conçues pour étendre les marchés actuels de la Monnaie, diversifier ses produits et services, pénétrer de nouveaux marchés et améliorer constamment son exploitation :

1. Accroître la présence internationale pour accaparer 15 % du marché des pièces étrangères d'ici 2020. Afin de diversifier les revenus, rechercher des contrats de consultation et de licence à l'étranger en misant sur ses compétences, ses techniques brevetées et les atouts propres au nouveau Centre d'excellence Hieu C. Truong.
2. Faire grandir les marchés établis de produits numismatiques et ouvrir de nouveaux créneaux avec des produits créés sur mesure.
3. Compenser l'instabilité dans la ligne commerciale des produits d'investissement, de l'affinage et des RTB par de nouvelles émissions de RTB (si le marché s'y prête), l'augmentation des ventes dans les marchés émergents et une offre accrue de services d'entreposage.
4. Investir dans la recherche pour créer des produits et des techniques qui bonifient l'offre aux clients des quatre lignes commerciales, accroître la productivité et rehausser la qualité.
5. Mettre en service l'usine agrandie de Winnipeg et augmenter ainsi la capacité de production de deux milliards d'unités.

1. Malgré les prix record des métaux précieux, continuer d'étendre le marché et la clientèle des produits numismatiques en offrant à des seuils poids/prix abordables des motifs d'un plus grand attrait commercial. Lancer plus de 200 nouveautés en 2013.
2. Parfaire la connaissance des habitudes d'achat de la clientèle et mieux ajuster la conception et la fabrication des produits en fonction des préférences cernées.
3. Développer des applications pour téléphones intelligents et tablettes numériques de sorte que tous les clients soient servis de la même manière peu importe le mode de communication.
4. Continuer de soutenir les marchés secondaires en équilibrant prix et tirages de manière à écouler entièrement le tiers environ des pièces numismatiques.
5. Accroître les exportations avec des produits conçus exprès pour chacun des marchés extérieurs à l'aide de techniques d'avant-garde. Donner plus de visibilité aux équipes de vente aux États-Unis, en Europe, en Asie et dans les marchés émergents.
6. Décourager la contrefaçon en apposant une marque au laser sur toutes les pièces Feuille d'érable en or de une once (mesure déjà mise en place en 2012), et étudier d'autres dispositifs de sécurité.
7. Poursuivre les discussions en cours avec des universités en vue de collaborations à des projets de recherche précis, comme ceux qui ont été exécutés en 2012.

Stratégies à mettre en oeuvre en 2013 :

- 1) Appliquer le programme de formation et de perfectionnement créé en 2012 afin que la Monnaie continue de compter sur une main-d'œuvre motivée, compétente et confiante en l'avenir.
- 2) Poursuivre avec les employés l'initiative engagée pour donner suite à quatre priorités découlant d'un sondage effectué en 2011 : renforcer l'interaction directe entre employés et hauts dirigeants; donner aux employés le sentiment d'une plus grande autonomie au sein de l'organisation; améliorer la communication des priorités stratégiques à travers l'entreprise et dans chacune de ses unités; sonder les employés sur l'amélioration des méthodes de gestion du rendement.
- 3) Se doter d'un indicateur avancé qui pourrait faciliter la prévention, entre autres initiatives conçues exprès pour diminuer la fréquence et la gravité des blessures entraînant des arrêts de travail.
- 4) Insister sur l'importance d'adhérer aux politiques et aux pratiques exemplaires de santé et de sécurité aux séances de discussion ouverte et à l'Assemblée annuelle des employés, où sont présents le président et des membres de la direction.
- 5) Achever en mai 2013 la mise en oeuvre du Système d'information sur la gestion des ressources humaines (SIGRH), qui remplacera trois anciens systèmes et aura des outils plus puissants de gestion des employés, du temps, des présences et de la paie.

- 1) Procéder à l'analyse détaillée des aspects et des impacts environnementaux, qui doit cerner l'incidence de chacun des rouages de la Monnaie. À l'étape suivante, examiner où on peut réduire l'empreinte écologique et intervenir en conséquence. Avec des indicateurs choisis et des mécanismes établis de surveillance des opérations, suivre le rendement à la trace.
- 2) Garder au rang des priorités la consommation d'eau, la production de déchets et l'utilisation de substances délétères comme le chlore, les colles et les solvants.
- 3) Continuer d'étudier un procédé de traitement des eaux usées qui réduirait encore de 110 000 litres par jour la consommation d'eau au brunissage.
- 4) Commencer à recycler les solvants dans des usages internes.
- 5) Constituer avec des employés appartenant à tous les domaines d'activité un comité directeur chargé de mettre la touche finale au cadre de RSE, de tracer les grandes lignes des initiatives qui en découleront et d'établir les critères en regard desquels la Monnaie évaluera son rendement d'entreprise socialement responsable. Une fois le cadre adopté, veiller à ce que les initiatives proposées par les différents services soient conformes à la vision et aux priorités de la Monnaie.

RAPPORT DE GESTION

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En tant qu'entreprise tenue d'informer le public, la Monnaie royale canadienne applique les IFRS suivant les exigences du Conseil des normes comptables du Canada.

Mandat

En vertu de son mandat, la Monnaie produit des pièces de circulation et d'autres pièces pour le compte du Canada et d'autres pays, gère le système de monnayage intérieur et conseille le gouvernement du Canada à ce sujet. Elle fabrique et commercialise des produits d'investissement en métaux précieux et des produits d'affinage et elle offre des services connexes. La loi qui la gouverne stipule en toutes lettres qu'elle mène ses affaires « **en vue de réaliser des bénéfices** », un dessein fondamental qui a façonné son histoire et qui transparait dans son Plan d'entreprise.

Vision

Être la meilleure Monnaie du monde.

Objectifs stratégiques

La Monnaie s'est fixé quatre grands objectifs en regard desquels se mesurent son rendement général et celui de chacun de ses secteurs d'activité :

- tirer un rendement commercial du capital engagé et investir dans les ressources humaines et matérielles et dans la recherche-développement afin d'assurer sa rentabilité à long terme;
- satisfaire ou dépasser les attentes des clients en matière de qualité, de service et de valeur;
- assurer ou faire grandir la satisfaction, la motivation et le bien-être des employés;
- être une entreprise modèle de responsabilité sociale.

Voilà les grands axes par lesquels la Monnaie entend offrir de la valeur à ses clients, à ses employés, au gouvernement et à la population du Canada tout en dégagant un bénéfice commercial.

Elle s'est aussi donné les trois objectifs connexes suivants : devenir le chef de file mondial en solutions monétaires, s'affirmer davantage dans les marchés intérieur et extérieurs de produits numismatiques et créer des produits qui prolongent son activité dans les métaux précieux.

Les moyens de la réussite

La Monnaie compte sur des atouts essentiels pour soutenir son rendement :

- Le leadership mondial dans l'art et la science du monnayage. Sa position dominante dans l'industrie est constamment confirmée par des prix internationaux.
- Une usine à Ottawa où elle produit les plus belles pièces de collection et d'investissement ciselées à la main, et une autre hautement technicisée à Winnipeg, où elle produit à grande échelle des pièces de circulation et des flans, en alliage massif et en acier plaqué multicouche, pour le Canada et d'autres pays de par le monde.
- Un réseau de distribution perfectionné et un système de gestion des stocks qui assurent un commerce efficace à l'échelle du pays.
- L'intégration verticale de la production en métaux précieux, depuis l'affinage et les essais jusqu'au découpage des flans et à la frappe; la capacité de produire des granules, des plaquettes, des lingots et des pièces de différentes tailles et de la plus grande pureté; l'offre de services d'entreposage sécurisé aux particuliers, aux institutions, aux producteurs de métaux précieux et aux détenteurs de ses Reçus de transactions boursières sur l'or et sur l'argent.

- Une main-d'œuvre motivée qui participe aux bénéfices grâce au régime bonifié d'incitatifs de productivité prévu dans les conventions collectives.
- Un solide programme de recherche-développement, ainsi qu'une importante mise de fonds en 2012 et 2013 pour établir le Centre d'excellence Hieu C. Truong à Winnipeg, afin de rester à la fine pointe des techniques et des solutions monétaires.
- L'investissement continu dans l'équipement et les opérations nécessaires pour réaliser la vision d'entreprise, être la meilleure Monnaie du monde.
- Des pratiques exemplaires de protection des lieux, des employés et de l'information, vu que son activité l'amène à manipuler des devises et des métaux précieux.

Indicateurs de rendement

La Monnaie cherche à devenir toujours plus rentable par une gestion prudente de ses finances, par la qualité de ses produits et par l'efficacité de son exploitation. À l'aide de paramètres significatifs pour l'actionnaire, les clients, les partenaires commerciaux et les employés, elle analyse son rendement et connaît avec précision la marge dont elle dispose pour l'accroître et créer de la valeur.

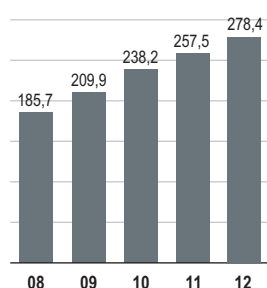
Rendement général

Rendement consolidé de 2012

Résultats consolidés et rendement financier

(en millions \$)

Capitaux propres
(en millions \$)



	2012	2011 (Retraité)	Variation en %
Produits	2 583,3	3 159,4	(18,2)
Résultat avant impôts	40,7	42,1	(3,3)
Résultat de l'exercice	29,8	31,1	(4,2)
Total de l'actif	408,7	372,5	9,7
Fonds de roulement	113,2	119,7	(5,4)
Rendement des capitaux propres	10,7 %	12,1 %	(1,4)
Rendement de l'actif	7,3 %	8,3 %	(1,0)

Rendement financier consolidé

La Monnaie a connu un autre exercice remarquable, avec un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars, contre 3,2 milliards en 2011. Le bénéfice avant impôts a atteint 40,7 millions, une baisse de 3,3 % par rapport aux 42,1 millions de 2011. Le bénéfice net est passé de 31,1 à 29,8 millions de dollars, une baisse de 4,2 %.

Les ventes de la Feuille d'érable en or ont baissé pour passer à 833 048 onces (contre 1,2 million d'onces en 2011), de même que celles de la Feuille d'érable en argent, qui sont passées de 23,1 à 18,1 millions d'onces. Malgré ce déclin, la Monnaie a conservé une part dominante du marché mondial de l'investissement en métaux précieux.

À Ottawa, la demande de pièces de collection et d'investissement a entraîné une production de 22,4 millions d'unités, contre 27 millions en 2011. L'usine de Winnipeg a produit 2 milliards de pièces et de flans, une baisse de 25,9 % par rapport aux 2,7 milliards d'unités de l'exercice précédent. Les produits numismatiques sont restés l'objet d'une demande sans précédent au pays et dans le reste du monde, les revenus augmentant de 56 % pour atteindre 145,1 millions de dollars, un autre sommet. Quant aux pièces de circulation étrangères, la demande se ressent toujours de la force relative du dollar et des secousses économiques que subit l'Europe.

Les dépenses d'exploitation, y compris le coût des produits vendus, ont diminué de 19,4 %, passant de 3,1 à 2,5 milliards de dollars. Cette baisse s'explique par la chute des ventes de la Feuille d'érable

en or et de la Feuille d'érable en argent, qui a réduit d'autant les quantités de métaux précieux nécessaires à la Monnaie, qui eux-mêmes ont coûté moins cher. Elle aurait été plus prononcée s'il n'y avait eu une augmentation des ventes de produits numismatiques. La demande de produits de la Monnaie et les immobilisations nécessaires pour y répondre ont aussi fait augmenter considérablement le nombre d'employés et, avec lui, la charge des salaires et des avantages sociaux.

Plusieurs événements d'importance sont survenus en 2012 :

- La dernière pièce de circulation de un cent a été frappée le 4 mai, le gouvernement ayant décidé de retirer progressivement cette valeur du système monétaire canadien à partir du 4 février 2013.
- Une nouvelle génération de pièces de un et de deux dollars en acier plaqué multicouche est parue en avril avec des éléments perfectionnés qui changent l'aspect et renforcent la sécurité des pièces canadiennes de haute valeur nominale.
- En avril également, 500 développeurs de logiciels ont relevé notre Défi Cybermonnaie^{MC} et 57 d'entre eux se sont qualifiés avec des applications novatrices qui pourraient servir aux transactions commerciales courantes.
- En novembre, cinq millions de Reçus de transactions boursières sur l'argent (RTB-Argent) ont été délivrés au coût unitaire de 20 \$, pour des recettes brutes de 100 millions de dollars.

Pièces de circulation canadiennes

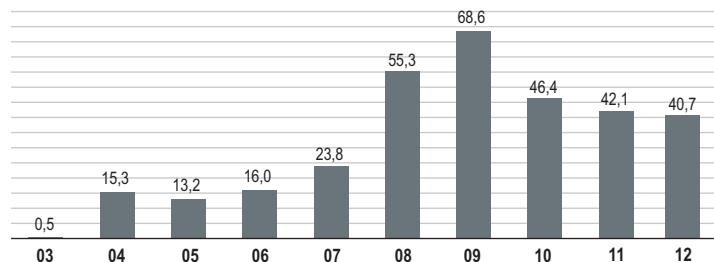
La Monnaie a comme mandat premier de produire les pièces qui ont cours au Canada, d'en gérer la distribution et de conseiller le gouvernement du Canada à ce sujet. La distribution se fait par l'entremise du Comité national des pièces, où siègent sous la présidence de la Monnaie les représentants d'institutions financières, d'entreprises de transport blindé et de l'Association des banquiers canadiens. Une gestion efficace des stocks et de la distribution assure la bonne marche du commerce intérieur.

En surveillant et en ajustant constamment les stocks à travers le pays, la Monnaie a fait en sorte qu'aucune région n'a manqué de pièces durant l'année. Répondre aux besoins du commerce intérieur avec des stocks maintenus à leur taille optimale est une excellente mesure de l'efficacité avec laquelle elle gère le réseau de distribution pancanadien.

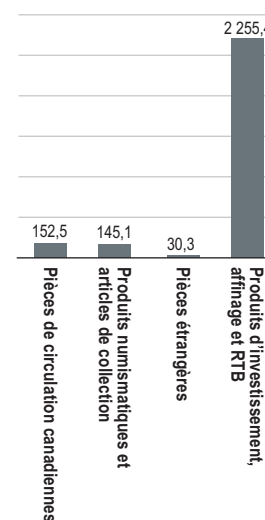
Les revenus de cette ligne commerciale représentent le montant reçu du ministère des Finances pour la production et la distribution des pièces de monnaie canadiennes.

La Monnaie recycle aussi des pièces de circulation, ce qui contribue à l'efficacité du système monétaire, prolonge la vie des pièces courantes et réduit d'autant la consommation des matériaux nécessaires pour en fabriquer des neuves. Ce recyclage libère une certaine capacité de production que la Monnaie peut dès lors affecter à sa ligne commerciale des pièces étrangères à mesure qu'elle voit grandir sa part du marché mondial. Si les pièces sont antérieures à 2001, l'année de la conversion au placage multicouche sur acier, on récupère le nickel qu'elles contiennent. Les recettes ainsi obtenues dépendent du cours marchand du nickel, aplani par des programmes de couverture, et de l'importance des rentrées de pièces antérieures à 2001.

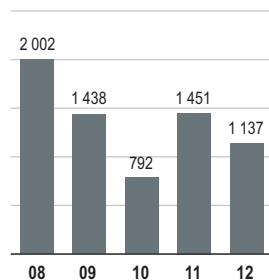
Bénéfice de 10 ans (perte) avant impôts
(en millions \$)



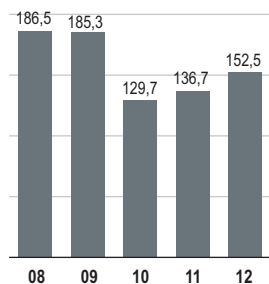
Produits bruts par ligne commerciale
(en millions \$)



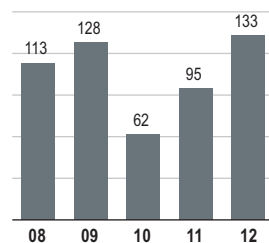
Production de pièces de circulation canadiennes
(en millions)



Produits des pièces de circulation canadiennes
(en millions \$)



Seignurage
(en millions \$)



Explication des résultats

Le revenu a augmenté de 11,6 % par rapport à 2011, passant de 136,7 à 152,5 millions de dollars. L'usine de Winnipeg a produit 1,14 milliard d'unités, soit 21,7 % de moins que le 1,5 milliard d'unités de l'exercice précédent. Cette hausse de revenu jumelée à une baisse de production s'explique par la combinaison de pièces produites : plus de pièces de haute valeur et moins de pièces de un cent.

Si la demande de pièces de circulation est plutôt stable, plusieurs changements apportés au système monétaire ont influé sur la production et le revenu, de même que la quantité toujours plus élevée de pièces recyclées. Cette hausse de revenu jumelée à une baisse de production s'explique par la combinaison de pièces produites : plus de pièces de haute valeur et moins de pièces de un cent.

En mars 2012, le gouvernement annonçait que la pièce de un cent serait retirée graduellement de la circulation. Le dernier exemplaire a été frappé le 4 mai 2012. Les pièces ont encore cours légal, mais la Monnaie a cessé de les distribuer le 4 février 2013. Cette décision a été prise par souci d'économie : main-d'œuvre, métal, fabrication et distribution, tout avait augmenté au point que chaque pièce coûtait 1,6 cent à produire.

En avril, de nouvelles pièces de un et de deux dollars sont entrées en circulation. Elles comportent des éléments de sécurité de pointe et sont fabriquées selon le procédé de placage multicouche sur acier, exclusif à la Monnaie. Malgré ces changements qui les rendent plus sûres que jamais, elles gardent les motifs de huard et d'ours polaire et l'aspect physique auxquels sont habitués des millions de consommateurs et d'entreprises.

Des éléments nouveaux, visibles, renforcent la sécurité et l'intégrité du système monétaire canadien. Le revers (ou côté pile) porte des microgravures au laser; la pièce de deux dollars porte aussi une image virtuelle et du lettrage sur tranche. Une technique perfectionnée de « mappage » capte la morphologie de surface unique à chaque exemplaire et décourage la contrefaçon. Comme la Monnaie fixe précisément l'épaisseur de chaque couche de métal plaqué, il est aussi plus facile de mettre au point les empreintes électromagnétiques des pièces, qui ont pu ainsi être facilement intégrées au système actuel. Voilà qui rend les pièces plaquées plus sûres que celles de même dimension en alliage massif. Les pièces d'ancienne génération ont toujours cours légal et continueront de circuler aux côtés des nouvelles.

La demande tient aussi à la popularité des pièces spéciales mises en circulation durant l'année. En 2012, la Monnaie a émis les trois pièces de 25 cents complétant la série « Notre nature légendaire » : Bison des bois, Épaulard et Faucon pèlerin. Elle a aussi produit les trois premières de cinq pièces commémorant le bicentenaire de la guerre de 1812. Orné du logo de l'équipe olympique canadienne, le dollar porte-bonheur 2012 est paru juste avant les Jeux olympiques et paralympiques de Londres, précédant de peu aussi le dollar commémorant le 100^e match de la Coupe Grey^{MD}. Utilisé pour le tirage au sort avant chaque partie de la Ligue canadienne de football disputée dans les semaines menant au match décisif, ainsi que pour ce match lui-même joué à Toronto le 25 novembre, ce dollar était devenu extrêmement populaire : un mois après son lancement en août, les Canadiens s'en étaient procuré plus de 50 000 exemplaires.

Le nombre de pièces récupérées par le programme de recyclage continue d'augmenter. Les entreprises qui en sont chargées ont recueilli 1,274 milliard de pièces en 2012, soit 24,3 % de plus qu'en 2011 (1,025 milliard). À même les pièces antérieures à 2001 faisant partie de la récolte, la Monnaie a récupéré et vendu 1 326,5 et 286 tonnes métriques de nickel et de cupronickel, respectivement, les chiffres correspondants de 2011 étant de 634,2 et 243,4 tonnes métriques, et les recettes sont passées de 22,9 à 35,6 millions de dollars. L'augmentation de tonnage s'explique surtout par le fait qu'on a commencé à récupérer les pièces de un et de deux dollars de première génération à mesure qu'elles sont remplacées par les nouvelles, une opération qui pourrait s'étirer sur deux ou trois ans. Si les recettes ne semblent pas à la hauteur, c'est que les quantités récupérées ont beau être plus

considérables, le cours moyen du nickel est tombé à 18,30 \$US la tonne en 2012, tandis qu'il était de 25,70 \$US en 2011. La Monnaie protège en partie ses ventes par des programmes de couverture, mais une proportion non couverte de 57,9 % est restée à la merci des fluctuations de prix des métaux communs.

Durant le premier trimestre, on a approuvé l'ajout de plus de 900 mètres carrés au projet d'agrandissement de l'usine de placage de Winnipeg, qui passe ainsi de quelque 5 600 à 6 500 mètres carrés (60 000 à 70 000 pi²), la moitié de cet espace additionnel étant réservée au Centre d'excellence Hieu C. Truong. À la fin de l'exercice, les travaux se déroulaient conformément à l'échéancier et au budget et on procédait à l'installation de la nouvelle chaîne de placage. Avec une mise en service prévue pour juin 2013, l'usine agrandie et mieux équipée aura une capacité supplémentaire de deux milliards d'unités, ainsi que de meilleurs entrepôts, et pourra combler à la fois la demande intérieure et étrangère.

Au début de l'année, la Monnaie a lancé un concours invitant les développeurs de logiciels de l'Amérique du Nord à mettre à l'épreuve une technologie de devise numérique et à en déterminer l'utilité dans le marché actuel : le Défi Cybermonnaie^{MC} (www.deficybermonnaie.com), vu comme une version évoluée de l'« argent physique » et une partie intégrante de l'effort de recherche-développement déployé en permanence à la Monnaie.

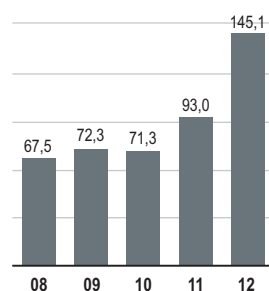
Cybermonnaie^{MC} fait appel à une technologie innovante dont la Monnaie possède des prototypes et huit brevets en instance. Une puce inviolable emmagasine de la valeur monétaire et un protocole sécurisé permet de transférer cette valeur d'une puce à l'autre. La Monnaie a reçu 57 soumissions proposant des applications mobiles de paiement numérique compatibles avec *Android*^{MC}, *BlackBerry*^{MD}, *Apple iOS*, *Windows*^{MC} ou un navigateur d'ordinateur ou d'appareil mobile. Un jury de haute distinction a sélectionné les gagnants de diverses catégories (p. ex., transaction de personne à personne, transaction entre entreprise et client, meilleure application de micropaiement), tandis qu'un vote populaire a déterminé le gagnant du prix Choix du public. Les connaissances acquises durant le concours ont permis à la Monnaie de cerner les améliorations possibles et d'élargir le champ des éventuelles applications.

Perspectives

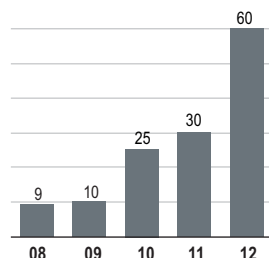
C'est la ligne commerciale des pièces de circulation canadiennes qui traite les pièces recueillies par les entreprises de recyclage à travers le pays. Le facteur le plus susceptible d'influencer son rendement en 2013 serait l'expansion prévue des kiosques de recyclage dans les marchés déjà exploités et dans chacune des provinces. En même temps, les pièces de un et de deux dollars de première génération en nickel seront retirées de la circulation et remplacées par d'autres en acier plaqué. Ces tendances pourraient réduire les besoins de pièces neuves nécessaires pour répondre à la demande, qui devrait d'ailleurs diminuer graduellement avec l'essor du commerce numérique.

Par ailleurs, on prévoit une baisse des recettes et du bénéfice tirés de la récupération des alliages, les pièces antérieures à 2011 se faisant plus rares et le prix du nickel continuant de décliner.

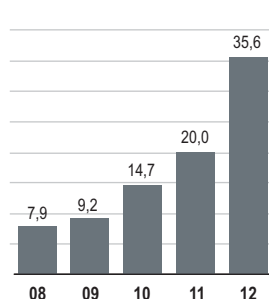
Produits des pièces numismatiques et des articles de collection
(en millions \$)



Pièces entièrement écoulées
(nombre de pièces)



Produits des ventes par Internet
(en millions \$)



Produits numismatiques et articles de collection

La Monnaie est réputée pour ce mariage de l'art et de la science par lequel elle crée des pièces d'une extraordinaire beauté et d'une facture impeccable. Faites surtout de métaux précieux, ces pièces sont souvent enrichies d'effets spéciaux : coloration, sertissage de cristaux et de diamants, holographie, émailage. La Monnaie produit aussi des médailles, des médaillons et des jetons.

Les revenus ont augmenté de 56 %, passant de 93 millions de dollars à 145,1 millions, le plus fort total dans l'histoire de la Monnaie. La quantité de pièces produites est passée à 3,6 millions d'unités, un bond de 89,5 % par rapport à 2011 (1,9 million). Quelque 599 000 transactions ont été réalisées, soit 75,7 % de plus qu'en 2011 (341 000), preuve d'une croissance appréciable de la clientèle dans toutes les filières de vente.

Explication des résultats

Dans le contexte propice d'une innovation sans précédent et d'une demande record, la Monnaie a produit 136 pièces numismatiques, dont 60 étaient épuisées à la fin de l'exercice. En 2011, 30 de 110 nouveautés s'étaient épuisées.

Malgré les prix records des métaux précieux, la Monnaie demeure résolue à augmenter le nombre de collectionneurs en offrant à des seuils poids/prix abordables des thèmes et des motifs susceptibles d'attirer une plus vaste clientèle. Par ailleurs, la direction demeure résolue à soutenir les marchés secondaires en équilibrant les prix et les tirages de manière à écouler entièrement le tiers environ des pièces numismatiques de l'année.

Un des produits les plus remarquables de 2012 est la pièce en or pur à 99,999 % du Jubilé de diamant de la Reine, incrustée d'un diamant canadien taillé en brillant. Elle faisait partie d'une vaste collection de pièces émises en l'honneur du 60^e anniversaire de l'accession de Sa Majesté la reine Elizabeth II au trône de Grande-Bretagne, en 1952. La Monnaie a aussi confectionné les 60 000 médailles du Jubilé de diamant décernées durant l'année à des Canadiens qui se sont distingués par des réalisations exceptionnelles.

Ressortent aussi dans la production de l'année :

- la première pièce de cinq kilogrammes de la Monnaie, reproduisant dans l'argent pur à 99,99 % le chef-d'œuvre du sculpteur Bill Reid, *L'esprit de Haida Gwaii*;
- la première pièce de la Monnaie à luire dans le noir, dans une nouvelle série de pièces de 25 cents illustrées de dinosaures;
- six pièces en or commémorant le centenaire des premières pièces d'or du Canada;
- trois pièces en argent pur à 99,99 % reproduisant des œuvres du célèbre Groupe des sept (quatre autres suivront en 2013);
- une pièce en argent pur à 99,99 % marquant le 25^e anniversaire de la Tournée mondiale de Rick Hansen;
- une pièce en argent pur à 99,99 % ornée d'un aster mauve et ornée d'un bourdon en verre vénitien;
- une pièce en argent pur à 99,99 % reproduisant l'image gagnante de Robert Ganz au concours 2011 de photographie de la faune du *Canadian Geographic*;
- trois pièces en mémoire du *Titanic*, qui a coulé près des côtes canadiennes en 1912, une en argent pur à 99,99 % et deux colorées.

À la suite du succès obtenu en 2011 avec les pièces commémoratives de « 20 \$ pour 20 \$ », deux autres ont été produites et se sont écoulées à 250 000 exemplaires chacune en quatre semaines.

On a créé toute une gamme d'objets de collection et d'articles-cadeaux en argent et en or fins pour saluer le départ de l'emblématique pièce de un cent, dont une pièce miniature en or, une pièce en

argent avec placage d'or sélectif, une pièce de cinq onces en argent et un ensemble de cinq pièces en argent fin reprenant la séquence complète des motifs qui ont orné la pièce de un cent depuis l'inauguration de la Monnaie en 1908. Tous ces produits commémoratifs se sont épuisés.

Comme par le passé, la Monnaie a vu reconnaître son mérite artistique et technique aux prix *Coin of the Year* de la maison Krause. Forte de sept mises en candidatures, elle a remporté le prix de la meilleure pièce en argent avec « Canoë », une pièce commémorative de 20 \$ en argent pur. Au concours international de pièces commémoratives Coin Constellation-2012, elle a gagné le prix « Pièce de l'année » avec celle en or pur 99999 sertie d'un diamant en l'honneur du Jubilé de la Reine, et s'est classée troisième pour l'originalité technique avec sa pièce en argent fin arborant une tulipe colorée et ornée d'une coccinelle en verre vénitien. Ces deux pièces étaient des premières mondiales.

La Monnaie continue d'étendre sa clientèle, tandis que la demande toujours aussi forte de la part des collectionneurs européens et asiatiques fait grimper le chiffre d'affaires dans toutes les filières : ventes directes par le centre d'appels entrants et le site Internet (environ 60 % des ventes de produits numismatiques), ainsi que par l'entremise de Postes Canada, de marchands en Amérique du Nord et de distributeurs dans le monde entier. Le programme « 20 \$ pour 20 \$ » a permis de recruter environ 67 000 nouveaux clients, tandis que la qualité des produits et du service a incité près de 49,1 % des nouveaux acheteurs à y aller d'un deuxième achat. La croissance à l'étranger tient en partie à la conception de produits créés sur mesure pour des créneaux précis et à une plus grande visibilité des équipes de vente aux États-Unis, en Europe, en Asie et dans les marchés émergents.

Perspectives

La Monnaie aborde 2013 avec l'ambition de lancer plus de 200 nouveaux produits, en l'honneur de nos personnages, lieux et passions, dont une série de pièces d'une demi-once et des créations avec du niobium et des hologrammes.

Le principal obstacle de cette ligne commerciale demeure l'escalade des prix des métaux précieux, le coût croissant des pièces et des articles de collection menaçant toujours de réduire la demande. Or la Monnaie tient à rester compétitive : elle protège ses prix de revient et entend parfaire encore sa connaissance des habitudes d'achat dans les différents segments de sa clientèle afin de mieux ajuster la conception et la fabrication de ses produits en fonction des préférences cernées.

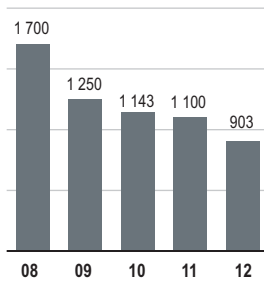
Pour l'année qui vient, elle vise à grandir dans ses marchés actuels avec des thématiques adaptées aux habitudes d'achat des clients, et à accroître ses exportations avec des produits conçus exprès pour chacun de ses marchés extérieurs à l'aide de techniques d'avant-garde et d'applications spéciales.

Pièces étrangères

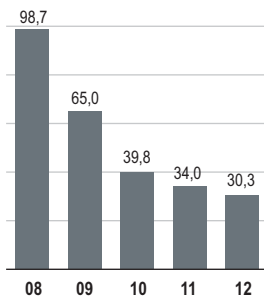
La Monnaie produit pour le compte de clients étrangers des pièces de circulation et de collection, des flans prêts à frapper, des médailles, des médaillons et des jetons. Elle gère des partenariats avec l'étranger, ouvre de nouveaux débouchés pour ses produits et offre toute la gamme des services applicables aux pièces courantes et numismatiques : conception, fabrication, innovation et gestion.

Elle a produit 903,3 millions de pièces et de flans qu'elle a livrés à 13 pays. En 2011, elle avait produit 1,1 milliard d'unités destinées à 13 pays. Les revenus ont baissé de 10,9 %, passant à 30,3 millions de dollars, contre 34 millions en 2011. Les revenus tirés des ventes à l'étranger de pièces de collection, des services, des licences et des redevances ont fait un bond pour passer à 2,2 millions de dollars, contre 490 000 \$ en 2011.

Pièces de circulation étrangères vendues
(en millions)



Produits des pièces de circulation étrangères
(en millions \$)



Explication des résultats

La crise économique qui sévit en Europe continue d’influencer grandement l’activité de cette ligne commerciale. La demande de pièces de circulation dépend de la santé économique d’une région et du nombre consécutif de transactions commerciales. En Europe, la demande a atteint un creux historique et les établissements monétaires se trouvent en excédent de capacité. Plus le marasme persiste, plus la concurrence se fait vive autour des contrats étrangers : des Monnaies jusque-là occupées à répondre aux besoins nationaux font leur entrée dans le marché mondial ou haussent d’un cran leurs offensives commerciales. C’est ainsi que s’est dessiné le pire scénario : moins de commandes mises en appel d’offres, plus de concurrents pour se les disputer et des offres à grand rabais se conjuguant pour faire baisser les revenus et les marges bénéficiaires.

Malgré ces difficultés encore aggravées par la force relative du dollar canadien, la Monnaie a soutenu la concurrence avec vigueur. Elle a obtenu 25 contrats d’une valeur totale de 22,2 millions de dollars pour produire des pièces de circulation destinées à 13 pays, soit 37 % des appels d’offres lancés, contre un taux de réussite de 22 % et un total de 11 contrats en 2011.

Elle a aussi conclu des contrats de consultation avec l’Inde et d’autres pays d’Asie grâce à son service intégral SM&RT (sécurité, modernité, résistance, technologie), qui couvre tous les aspects de conception, de fabrication, d’innovation et de gestion concernant les pièces de circulation et de collection. Ces marchés peuvent prévoir la conception sur mesure de produits et de procédés qui sont ensuite cédés sous licence, comme un matériau de frappe doré exempt de cyanure.

La Monnaie continue de vendre de l’équipement et de la technologie mis au point grâce à ses partenariats avec diverses sociétés, dont SECO/WARWICK Group, ECONOMA Automation Technology et Teca-Print USA. Ces deux dernières années, elle a travaillé avec Signoptic Technologies SAS sur un dispositif de sécurité perfectionné qui décourage la contrefaçon en « lisant » l’empreinte de surface unique à chaque pièce.

Perspectives

La crise financière mondiale qui persiste depuis 2008 ralentit l’activité de cette ligne commerciale, mais la Monnaie garde le cap sur son objectif : faire passer à 15 % d’ici 2020 sa part du marché des pièces de circulation étrangères. Dans la situation actuelle du marché, toutefois, tout gain de pourcentage ne grossira pas nécessairement les revenus et les bénéfices.

Afin de diversifier ses sources de revenus, la Monnaie continuera à faire le meilleur usage de ses ressources technologiques et de ses compétences en marketing et en distribution grâce à son service intégral SM&RT, et à élaborer des plans stratégiques avec deux autres lignes commerciales de la Monnaie : Produits d’investissement, affinage et RTB et Produits numismatiques et articles de collection. Cette coopération interfonctionnelle a permis par exemple en 2012 de raffiner la sollicitation des contrats de consultation et de fabrication de pièces numismatiques, en misant sur l’excellence artistique et technique qui fait la réputation de la Monnaie.

Le succès à l’étranger passe aussi par l’effort de recherche-développement, dont fait partie la création du Centre d’excellence Hieu C. Truong. La R-D contribue à l’avantage concurrentiel de la Monnaie parce qu’elle sert à perfectionner sa technologie brevetée de placage multicouche sur acier, améliore la qualité et la sécurité des pièces de circulation et de collection et amène de nouvelles façons de faire, plus efficaces. Par ailleurs, les services de consultation, de formation et autres seront dispensés avec la collaboration du Centre.

Produits d'investissement, affinage et Reçus de transactions boursières

La Monnaie produit et commercialise des plaquettes, des lingots et des pièces d'investissement Feuille d'érable en or, en argent, en palladium et en platine d'une grande pureté, ainsi que des granules d'or et d'argent destinés à la joaillerie et aux applications industrielles. Elle exploite aussi des raffineries d'or et d'argent qui offrent à des clients canadiens et étrangers la gamme complète des services tout en lui assurant un approvisionnement de métaux précieux à moindre coût pour fabriquer ses pièces d'investissement et de collection.

Grâce au programme des Reçus de transactions boursières de la Réserve d'or canadienne (RTB-Or) lancé à l'automne de 2011, puis à celui des RTB-Argent lancé en 2012, les investisseurs peuvent acheter et vendre de l'or et de l'argent négociés sur le parquet de la Bourse de Toronto et entreposés dans les chambres fortes de la Monnaie.

Les revenus tirés des produits d'investissement et de l'affinage ont diminué de 22,1 % pour passer à 2,3 milliards de dollars, contre un record de 2,9 milliards en 2011. Les ventes de la Feuille d'érable en or ont chuté de 29,8 % pour passer à 833 048 onces (1,2 million d'onces en 2011). Celles de la Feuille d'érable en argent ont chuté de 21,6 %, passant de 23,1 à 18,1 millions d'onces. On a aussi vendu 34 650 onces de pièces d'investissement en platine, un bond par rapport aux 5 000 onces de 2011.

L'affinerie alimente en matière première de haute qualité la production des pièces d'investissement et de collection. En 2012, la quantité de métaux précieux affinée a diminué de 16,1 %, passant de 6,2 à 5,2 millions d'onces.

La demande d'entreposage a continué de progresser, de la part de clients institutionnels, de particuliers, de clients de l'affinerie et d'établissements financiers.

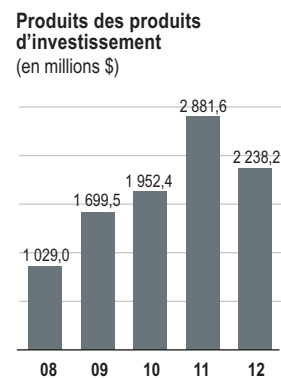
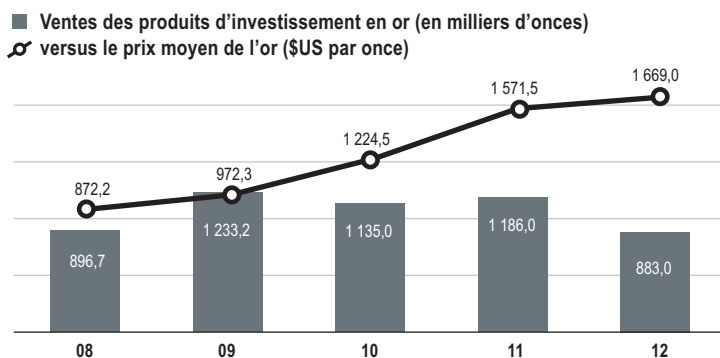
Explication des résultats

Le cours de l'or a plafonné durant les quelques premiers mois de 2012, avant de baisser et de se cantonner le restant de l'année dans une fourchette étroite autour des 1 600 \$US, rien pour stimuler la demande. La baisse amorcée depuis le prix record de 1 895 \$US de 2011 a amplifié l'effet exercé sur les revenus. Malgré le déclin de la demande et la férocité de la concurrence, la Monnaie a su conserver une part dominante du marché mondial grâce à ses prix compétitifs, à la grande qualité de ses produits et services et à ses nombreuses relations chez les distributeurs. D'un sommet de 48,70 \$US l'once au début de 2011, le cours de l'argent s'est effondré et n'a plus guère repassé la barre des 35 \$US durant toute l'année 2012.

Grâce à une pièce d'investissement lancée à la fin de 2011, la Monnaie a porté à 34 650 onces les ventes de sa Feuille d'érable en platine, contre 5 000 onces en 2011. Le prix du platine est habituellement plus élevé que celui de l'or, aussi les investisseurs ont flairé une occasion d'acheter lorsqu'il est devenu moins cher que l'or à la fin de 2011.

Afin de soutenir les ventes, la Monnaie a lancé cinq pièces d'investissement créées sur mesure, dont celles en argent et en or fins de la guerre de 1812, une pièce Ours polaire en argent fin et deux autres de la série faunique, Orignal et Antilocapre.

À partir de novembre 2012, toutes les pièces Feuille d'érable en or de une once millésimées 2013 portent une marque au laser pour parer à la contrefaçon. La Monnaie étudie d'autres dispositifs de sécurité en 2013.



Les quantités d'or et d'argent affinées ont diminué, passant de 6,2 à 5,2 millions d'onces. L'affinerie a reçu moins de matière brute de la part des producteurs, mais s'est employée davantage à répondre à la demande interne, venant surtout de la ligne commerciale des produits numismatiques et articles de collection.

On a pris des mesures pour maximiser l'affinage de l'argent et pour en accroître la capacité d'entreposage.

Le volume de métaux précieux entreposés à la Monnaie a augmenté de façon appréciable, en partie à cause de la popularité des RTB et d'une demande croissante de la part d'institutions non bancaires canadiennes et étrangères, de fiducies privées et de particuliers nantis.

Fort du succès des RTB-Or émis en novembre 2011, la Monnaie a lancé un an plus tard son programme de la Réserve d'argent canadienne. Cinq millions de RTB-Argent ont été émis au prix unitaire de 20 \$, pour des recettes brutes de 100 millions de dollars. Représentés par les symboles MNS et MNS.U pour l'argent et MNT et MNT.U pour l'or, ces titres se négocient à la Bourse de Toronto. Une fois que les détenteurs des titres émis en 2011 eurent fini d'exercer leur droit d'achat, la Monnaie a émis une tranche additionnelle d'environ 1,6 million de RTB-Or, pour des recettes brutes de 29,9 millions de dollars.

Perspectives

Dans ce secteur, la Monnaie est à la merci d'une foule de facteurs dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, entre autres les réactions du marché et les fluctuations de prix des métaux précieux. Si un grand nombre de ces facteurs échappent à son emprise, et si elle ne peut prédire quand se dissipera l'inquiétude mondiale des quatre dernières années, elle mise sur six stratégies pour continuer d'accaparer la plus grande part possible du marché :

- rehausser constamment l'efficacité et la capacité de production, une nécessité dans un contexte d'instabilité et de vive concurrence;
- prendre de l'expansion en créant de nouveaux produits et services;
- accroître la quantité de métal précieux entreposé chez elle;
- renforcer encore et faire valoir les éléments de sécurité de ses produits d'investissement;
- étendre la clientèle des pièces d'investissement créées sur mesure;
- explorer de nouveaux débouchés commerciaux, surtout en Asie.

Enfin, la Monnaie se propose de lancer de nouvelles souscriptions de RTB de temps à autre, si le marché s'y prête.

À l'appui des stratégies commerciales

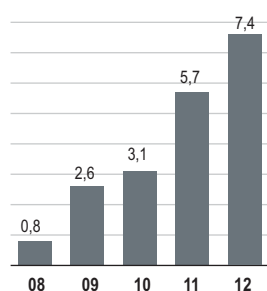
Recherche-développement : le Centre d'excellence Hieu C. Truong

La Monnaie est un chef de file mondial dans l'art et la science des pièces de circulation et de collection et des biens d'investissement en métaux précieux, un titre que lui a valu son application assidue à mettre au point des techniques et des produits inédits. De 5,7 millions de dollars en 2011, le budget de R-D est passé à 7,4 millions, l'équivalent de 2,1 % des revenus autres que ceux des produits d'investissement. À la fin de l'exercice, le Centre comptait 14 ingénieurs et technologues, contre 12 à la fin de 2011.

Les activités de R-D s'alignent sur les priorités qu'un comité directeur établit en fonction des besoins des quatre lignes commerciales. C'est ainsi que les travaux du Centre portent principalement sur deux types de technologie :

- le monnayage de pointe pratiqué à Ottawa : ingénierie de surface, gravure spécialisée des pièces numismatiques, produits d'investissement et affinage;

Dépenses en R-D
(en millions \$)



- les techniques perfectionnées employées à Winnipeg : placage multicouche sur acier, nouveaux matériaux et dispositifs de haute sécurité des pièces de circulation.

On a travaillé à améliorer le rendement et la durabilité des pièces, à tester des matériaux différents pour réduire les frais de fabrication, à parfaire la sécurité des pièces de haute valeur nominale et à dégager un avantage concurrentiel par des projets comme l'étude de propriétés résistantes au ternissement et de matériaux composites plus durables. Les pièces canadiennes de un et de deux dollars de deuxième génération lancées en avril 2012 présentent des caractéristiques qui ont exigé des années de recherche, dont des éléments de sécurité avancés comme le lettrage sur tranche, l'imagerie virtuelle et une marque au laser, sans parler d'un procédé inédit qui déjoue la contrefaçon en captant la morphologie de surface propre à chaque pièce.

L'équipe de R-D cherche aussi à perfectionner les procédés et à réduire l'empreinte écologique de la Monnaie. Un projet, par exemple, a permis d'améliorer la récupération du platine et du palladium dans les opérations d'affinage. Un autre, de faire baisser le coût de fabrication des pièces d'investissement en réduisant la teneur de métal précieux excédant le poids garanti du produit.

Le Centre mène aussi des projets précis en partenariat avec des universités, des instituts de recherche, des entreprises. C'est ainsi que la Monnaie a étudié le dépôt chimique de couches atomiques avec l'université Carleton, le graphisme au laser avec l'Université d'Ottawa et la technologie des faisceaux ioniques avec le Trinity College de Dublin, en Irlande. Des discussions sont en cours avec d'autres établissements en vue d'autres collaborations de ce genre en 2013.

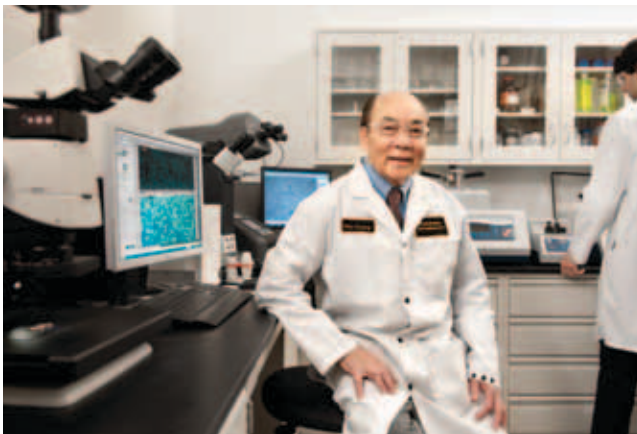
Le Centre s'est associé avec des fournisseurs de la Monnaie pour différents projets : améliorer la production des coins de frappe avec SECO/WARWICK Group; perfectionner les techniques de coloration avec Teca-Print USA; mettre au point avec Signoptic Technologies SAS le dispositif de sécurité avancé qui « lit » l'empreinte de surface des pièces; développer avec ECONOMA Automation Technology un procédé d'arasage des métaux précieux. Ces partenariats permettent aux fournisseurs de faire voir leurs produits sur les pièces de la Monnaie, qui en retour augmente ses revenus grâce aux redevances applicables à l'utilisation de sa technologie et de son matériel.

Le Centre met aussi au point des applications numismatiques commercialisables. En 2012, les ventes de 14 produits issus de la recherche ont engendré des revenus de 6,5 millions de dollars et des profits de 3 millions. Il s'agit notamment de la pièce au dinosaure qui luit dans le noir grâce à un colorant de pointe et, parmi les pièces du Jubilé de la Reine, celle en or pur sertie d'un diamant et celles en or et en argent purs à relief très haut. Les pièces « L'esprit de Haida Gwaii » sont non seulement celles de 5 et de 10 kilogrammes de la plus haute qualité d'épreuve numismatique au monde, elles ont aussi un très haut relief gravé sur un champ poli comme un miroir. L'ingénierie a aussi élevé la science du monnayage avec un procédé inédit qui allie prégravure numérique et frappe à l'aide d'une presse hydraulique. Ces produits ont fait sensation dans les marchés internationaux de la numismatique, belle publicité pour la compétence technologique et la créativité qui sont à l'œuvre à la Monnaie.

Un autre indice de rendement est le nombre de brevets en instance. En 2012, l'équipe de R-D a déposé quatre demandes de brevet concernant de nouveaux matériaux plaqués pour la monnaie de circulation et la technologie de Cybermonnaie^{MC}.

Le Centre s'occupe aussi de fournir à des établissements étrangers des services de consultation sur la création d'un milieu propice à l'innovation, ainsi que de la formation technique en fabrication d'outillage de frappe et de découpage des flans à des employés de Monnaies de l'Asie et de l'Europe. Un projet pilote créé en 2012 est en cours.

L'effort de R-D va se poursuivre en 2013 avec un budget étoffé, consacré en bonne partie aux travaux portant sur Cybermonnaie^{MC} et à la mise en service de l'installation de plus de 450 mètres carrés (5 000 pi²) en voie d'achèvement à Winnipeg. À la fin de 2013, le Centre d'excellence devrait fonctionner à plein régime avec un effectif plus nombreux de scientifiques, d'ingénieurs et de techniciens.



M. Hieu C. Truong, directeur exécutif de la recherche en technologies de pointe, dans un laboratoire de la Monnaie.

M. Hieu C. Truong, Ph.D.

Le nouveau Centre d'excellence est baptisé en l'honneur de M. Hieu C. Truong, Ph.D. et de ses nombreuses contributions durant sa carrière de 35 ans à la Monnaie. C'est lui qui a inventé le procédé de placage multicouche de cuivre et de nickel sur l'acier et qui a mené maintes équipes d'ingénieurs à développer la technologie des pièces holographiques, l'affinage de l'or au degré 99999, l'imagerie virtuelle au laser et tant d'autres innovations qui ont valu à la Monnaie sa réputation d'excellence technique en monnayage. Il est aujourd'hui directeur exécutif de la recherche en technologies de pointe, chargé de projets spéciaux et du soutien technique au marketing et aux ventes. Il est à l'origine de plusieurs brevets dont la Monnaie est titulaire concernant le placage, la fabrication de pièces et l'affinage de métaux précieux.

Technologie de l'information

Les exigences opérationnelles dans le secteur des Produits d'investissement, de l'affinage et des RTB, la rapidité de la croissance dans celui des Produits numismatiques et l'augmentation considérable des transactions électroniques ont repoussé de la fin de 2012 à 2013 la mise en service de la nouvelle plateforme PRE version Microsoft Dynamics AX 2012. La Section de la TI a continué de soutenir la création de nouveaux éléments de sécurité pour un plus grand éventail de produits et pour Cybermonnaie^{MC}. Le stockage de données à Winnipeg a été amélioré et les préparatifs achevés en vue d'augmenter la capacité du réseau entre Winnipeg et Ottawa, conformément aux plans de continuité des activités.

En 2013, le raccordement de l'affinerie au système PRE lui donnera accès aux outils perfectionnés dont disposent déjà les autres divisions et lignes commerciales, et lui permettra de s'intégrer tout naturellement dans l'ensemble des rouages de la Monnaie. La Section a aussi collaboré à l'unification de la gestion des ressources humaines en un système dont la mise en œuvre est prévue pour 2013.

Amélioration continue

En sus des immobilisations continues destinées à accroître la capacité de production et d'innovation, à renforcer la santé et la sécurité, à réduire les dépenses et à améliorer la productivité, la satisfaction de la clientèle et les délais d'exécution, la Monnaie a déployé à Ottawa et Winnipeg des efforts d'amélioration continue qui lui ont valu des économies et des hausses de profit de 2,1 millions de dollars.

À Ottawa, des cadres venus d'autres secteurs ont passé une journée dans des postes de première ligne afin de mieux comprendre les difficultés du travail, d'améliorer la communication et de prendre part à l'éclosion d'idées neuves en amélioration continue. Sous le régime des « 5S », des employés ont veillé assidûment à l'application et au renforcement des pratiques de la gestion visuelle. En bien des endroits, de nouveaux modules d'entreposage vertical ont quelque peu réglé les contraintes d'espace aggravées par la croissance phénoménale des ventes et des stocks dans les services des Produits numismatiques et articles de collection, et des Produits d'investissement, de l'affinage et des RTB. L'installation de nouvel équipement, une presse ultra-rapide, une chaîne d'emballage automatisé et une meilleure fluidité des opérations ont accru la capacité de

production et réduit les temps d'exécution des commandes. À l'affinerie, une foule de projets ont permis d'accélérer la cadence et de réduire de plus de moitié le temps écoulé entre la réception de la matière première et le produit fini, abaissant sensiblement les frais de location à bail. Des idées venues des employés ont fait économiser temps et argent, comme le nettoyage et la réutilisation des plaques cathodes dans l'atelier de récupération des pierres précieuses.

Voici quelques-unes des mesures prises à Ottawa durant l'année :

- L'optimisation du procédé de fabrication de la Feuille d'érable en argent a procuré des économies d'eau et de main-d'œuvre de 380 000 \$.
- Le remplacement des palettes en bois par d'autres en métal a accru la sécurité et la capacité de stockage interne et procuré une économie annuelle de 166 000 \$.
- Des gains d'efficacité, de main-d'œuvre et de temps d'utilisation dans la reconfiguration du racleur utilisé lors de l'électrolyse ultra-rapide de l'argent ont procuré des économies nettes de 534 000 \$.
- Une modification ingénieuse du panier à anodes dans l'appareil d'électrolyse ultra-rapide de l'argent permettra une économie annuelle de 204 000 \$.

L'établissement de Winnipeg a adhéré plus étroitement à la fabrication sans gaspillage (*Lean*) et à la méthode Six Sigma en constituant une équipe d'amélioration continue chargée de simplifier la démarche de détection et de résolution des problèmes. On a installé deux cellules d'emballage conçues sur mesure et on a surmonté non seulement les embûches du lettrage sur tranche, mais amélioré la profondeur et l'aspect du lettrage et normalisé le réglage des appareils. Les réunions autour des tableaux tactiques et l'application des « 5S » ont continué de contribuer à la santé et à la sécurité, à la qualité des produits et aux marges d'exploitation. L'établissement a fait parler de lui dans tout le pays lorsque les Manufacturiers et Exportateurs du Canada l'ont mis au programme des visites de la *National LEAN Conference*.

Voici les principales mesures prises à Winnipeg :

- L'adoption d'une méthode sûre de destruction des morceaux de pièces, comme le disque central de la pièce de deux dollars, par broyage plutôt que par fusion a entraîné une économie d'environ 450 000 \$.
- Le projet de remplacement sans danger des sacs d'anodes a amélioré la sécurité sur la chaîne de placage en éliminant des points de pincement et en réduisant l'usure de l'équipement, pour une économie de 91 000 \$.
- L'optimisation des appareils de balayage électronique a accéléré l'inspection des pièces plaquées et le débit de la chaîne, pour une économie de plus de 23 000 \$.
- La normalisation du réglage des machines de lettrage sur tranche a réduit les temps de réglage de 87,5 % et amélioré la qualité du produit.
- L'optimisation de l'ébavurage des pièces a fait augmenter de 24 % la cadence horaire de production des pièces étrangères.

Un comité directeur a été constitué afin de veiller au maintien des initiatives d'allègement (*Lean*) et d'amélioration continue dans les ateliers de fabrication, et de favoriser la fluidité dans les autres rouages de l'entreprise. Il a déjà dans sa mire deux processus administratifs à analyser et à améliorer en 2013.

Marketing et Communications

La Division du marketing et des communications effectue des études de marché, extrait des renseignements sur les clients, enrichit l'expérience proposée au client par les produits, l'image de marque et la visibilité de la Monnaie, fait des campagnes publicitaires et du marketing direct et met en œuvre des stratégies de communication répondant aux besoins commerciaux et internes de l'organisation. Elle mesure continuellement le succès des programmes de la Monnaie en prélevant des échantillons mensuels et elle sonde l'opinion sur des attributs de marque comme la qualité et l'innovation. Toujours axée sur les gens, les lieux et les passions qui caractérisent le Canada, la

Division exploite divers thèmes qui trouvent écho chez les clients, et dont beaucoup s'inspirent de conversations avec des marchands et des distributeurs qui dispensent leur connaissance des habitudes d'achat et des préférences de leurs clients. Les thèmes les plus appréciés ont été la guerre de 1812, le 100^e match de la Coupe Grey^{MD}, le 100^e anniversaire du naufrage du *Titanic*, le centenaire du Stampede de Calgary et la fin de carrière de la pièce canadienne de un cent.

La Monnaie mesure le succès de sa stratégie marketing à la notoriété de sa marque et à l'augmentation de sa clientèle et de ses recettes de ventes. Appliquant une nouvelle méthode pour mesurer la valeur de sa marque, elle a interviewé environ 400 personnes chaque mois. Cet exercice a révélé un gain de valeur continu en 2012. La valeur de la marque est calculée d'après six critères, de sorte que la Monnaie peut savoir très précisément comment elle est perçue et où elle doit agir pour faire mieux. Les études de marché ont aussi révélé que les clients veulent en savoir davantage sur les thèmes des pièces, sur leur fabrication et les connaissances usuelles en monnayage. La Monnaie a donc décidé d'axer sa publicité sur les caractéristiques des pièces et sur les histoires sous-jacentes; c'est ainsi par exemple qu'elle a raconté la bataille des hauteurs de Queenston pour « vendre » la série commémorant la guerre de 1812.

L'augmentation de la clientèle se mesure au nombre de clients actifs et à la fréquence de leurs achats. La Monnaie vise normalement à ce que le nombre de clients actifs augmente par tranches annuelles de 10 %. En 2012, le programme « 20 \$ pour 20 \$ » et les pièces de circulation commémoratives ont prouvé à nouveau leur efficacité pour étendre la clientèle, contribuant largement à l'augmentation de 49 % des clients actifs, loin devant l'objectif. La Monnaie a eu du succès aussi à convertir ces nouveaux clients aux achats multiples; 38 % d'entre eux ont effectué deux achats ou plus durant l'année, soit 8 % de plus que l'objectif annuel. Les produits qui ont fortement contribué à cette conversion sont deux pièces d'une demi-once en argent fin, celle du Dragon du calendrier lunaire chinois et l'édition annuelle « La richesse d'un symbole », comme le programme « 20 \$ pour 20 \$ » à mesure que l'année avançait.

La croissance du secteur numismatique s'est nourrie de la forte demande de pièces à faible tirage, à laquelle on a su réagir en créant promptement de nouveaux produits. Les ventes de produits d'investissement ont été soutenues aussi par de nouvelles créations, comme la pièce d'un quart d'once sur le thème de la guerre de 1812. Toujours aussi active en marketing électronique, la Monnaie a accru sa présence dans les médias sociaux, multiplié ses bannières publicitaires dans des sites partenaires et acheté des mots clés dont pourraient se servir d'éventuels clients. Le nombre de visites à monnaie.ca a augmenté de 65,7 % par rapport à 2011. La Monnaie a aussi vu grandir constamment le nombre d'adhérents à ses comptes Facebook et Twitter. Les médias sociaux sont désormais partie intégrante de toute campagne de marketing, où ils répètent les messages véhiculés par d'autres modes de communication. Par exemple, la Monnaie a invité ses « amis » Facebook à prendre part au jeu « Le plus grand pile ou face canadien » où celui qui devinait l'issue d'un tirage au sort virtuel courait la chance de gagner deux billets pour le 100^e match de la Coupe Grey^{MD}. La Monnaie a gagné en visibilité puisque le jeu a été joué plus de 24 000 fois et a suscité plus de 20 000 mentions « j'aime ». Il a aussi fait la promotion du dollar de circulation édition spéciale qui a servi au tirage au sort avant de nombreuses parties de la LCF^{MD} ainsi qu'à la Coupe Grey^{MD} même.

Entre autres initiatives prévues en 2013, on donnera suite à une étude de segmentation de la clientèle achevée en 2012, qui examinait les mobiles, les habitudes et les centres d'intérêt des acheteurs. Outre qu'elle veut créer des pièces sur mesure pour les segments les plus prometteurs, la Monnaie s'efforcera de valoriser l'expérience numismatique dans son ensemble, depuis la recherche des pièces jusqu'à leur achat et leur réception. Elle continuera de diffuser sa nouvelle identité visuelle, reposant sur les piliers de sa marque : fierté, confiance et innovation. Avec le concours d'experts et une participation du public, des travaux sont aussi en cours en vue de créer une série de pièces sur le thème *Cap sur 2017*, un hommage aux grands moments de l'histoire qui ont forgé

ici une identité nationale ouverte à la diversité, échelonné jusqu'au 150^e anniversaire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la loi fondatrice du Canada.

Ressources humaines

Le nombre d'employés permanents et temporaires a grimpé constamment pour atteindre 1 140 à la fin de l'exercice. Les salaires et les avantages sociaux ont suivi, passant de 71,7 à 77,5 millions de dollars.

À Ottawa, le nombre record de lancements et les ventes sans précédent de produits numismatiques ont fait augmenter l'emploi dans la production et les services de soutien. À Winnipeg, on a recruté des effectifs supplémentaires en vue de l'entrée en production de l'usine de placage agrandie, prévue pour le milieu de 2013.

Les dépenses au titre de la formation ont diminué, passant à 1,5 million de dollars, contre 2 millions en 2011. C'est qu'on s'est appliqué durant l'année à mettre en place une nouvelle infrastructure plus efficace de formation et de perfectionnement, un programme d'activités cohérentes et pertinentes conçu pour le maintien d'une main-d'œuvre motivée, compétente et confiante en l'avenir. On a aussi constitué quatre « Équipes Action Mobilisation » relevant chacune d'un vice-président, une initiative engagée pour donner suite à quatre priorités découlant d'un sondage des employés effectué en 2011 :

- renforcer l'interaction directe entre employés et hauts dirigeants;
- donner aux employés le sentiment d'une plus grande autonomie au sein de l'organisation;
- améliorer la communication des priorités stratégiques à travers l'entreprise et dans chacune de ses unités;
- sonder les employés sur l'amélioration des méthodes de gestion du rendement.

En mai 2012, la Monnaie a ratifié une convention collective de quatre ans avec le Syndicat uni des transports, qui représente les agents de ses services de protection à l'établissement d'Ottawa.

La mise en œuvre du Système d'information sur la gestion des ressources humaines (SIGRH) s'est poursuivie et devrait être terminée en mai 2013. Substitué à trois anciens systèmes, celui-ci aura des outils plus modernes et plus puissants de gestion de l'information sur les ressources humaines et la paie.

En 2013, la Monnaie continuera de parfaire l'expérience du travail dans ses murs par l'application de sa stratégie de formation et de perfectionnement, par des initiatives de mobilisation des employés et par un régime global de mieux-être qui favorise les saines habitudes de vie.

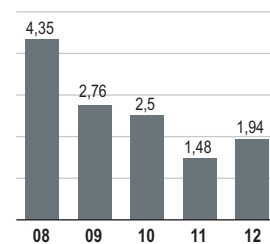
Santé et sécurité au travail

La protection de la vie humaine et de l'environnement est une valeur centrale de la Monnaie et une obligation de chaque employé. La Section de la santé et de la sécurité au travail s'assure le concours des supérieurs, des cadres et des employés afin que tous soient bien informés, voire formés, pour veiller à la santé et à la sécurité collectives.

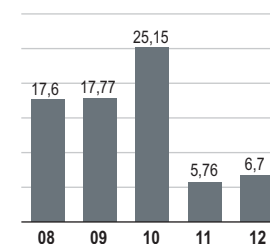
Les taux de fréquence des blessures entraînant des arrêts de travail ont augmenté par rapport à 2011, passant de 2,65 à 5,5 à Winnipeg et de 1,2 à 1,38 à Ottawa. Les taux de gravité aussi ont augmenté, passant de 15,58 à 18,71 à Winnipeg et de 3,48 à 5,06 à Ottawa.

Afin d'inverser cette tendance, la Monnaie a analysé les incidents et relevé une forte prévalence des blessures aux mains et aux yeux. On a revu des méthodes de travail, proposé de nouveaux équipements de protection, insisté sur un effort continu de sensibilisation à la sécurité. La Monnaie a aussi entrepris un examen et un remaniement complets des répertoires des substances chimiques présentes dans les établissements d'Ottawa et de Winnipeg. Les fiches signalétiques des produits

Taux de fréquence des blessures entraînant des arrêts de travail
(Nombre d'accidents avec arrêt de travail x heures travaillées) / 200 000 heures



Taux de gravité des blessures entraînant des arrêts de travail
(Nombre de jours d'absence x heures travaillées) / 200 000 heures



qui, à plus d'un millier, entrent dans les opérations de la Monnaie sont maintenant informatisées, de sorte qu'on peut les mettre à jour continuellement et les consulter rapidement. La Monnaie veut aussi se doter d'indicateurs avancés qui pourraient faciliter la prévention : un suivi des accidents évités de justesse, par exemple, ou des incidents mineurs n'entraînant pas d'absences.

D'autres initiatives sont dignes de mention :

- Lors de la séance semestrielle de discussion ouverte et de l'Assemblée annuelle des employés, le président et la direction insistent sur l'importance d'adhérer aux politiques et aux pratiques exemplaires de santé et de sécurité.
- Une récompense a été décernée à un employé de chaque établissement pour son apport à la santé et à la sécurité, lors du barbecue annuel du service à Ottawa et à Winnipeg.
- Le Comité de santé et sécurité au travail se réunit neuf fois par an et le Comité directeur en matière de santé et de sécurité, tous les trimestres. Formés de représentants patronaux et syndicaux, tous deux encouragent l'adoption de pratiques exemplaires et le recours à des mesures préventives au besoin.
- Les caucus quotidiens devant les tableaux tactiques des différents services ont toujours débuté par l'examen de toute question de santé et de sécurité qui a pu surgir le jour précédent.

Environnement

Par sa politique environnementale, la Monnaie reconnaît que la protection du milieu et l'usage durable des ressources et de l'énergie sont essentiels au bien-être des générations futures et donc ancrés dans ses valeurs et ses principes. Elle est de ce fait résolue à réduire au minimum, sinon à éliminer entièrement, l'empreinte écologique de son exploitation.

À Ottawa, l'expansion de l'équipe du génie écologique a permis de bâtir un système global de gestion *environnementale* intégrant les mécanismes existants dans un tout cohérent pour l'ensemble de la Monnaie. La structure obéit à la Norme internationale ISO 14001, qui régit divers aspects de la gestion du milieu et fournit des outils pratiques pour reconnaître et circonscrire les incidences écologiques et améliorer le bilan environnemental.

L'analyse préliminaire des aspects et des impacts environnementaux est terminée et on procède maintenant à l'analyse détaillée, celle qui doit cerner l'incidence de chacun des rouages de la Monnaie. À l'étape suivante, il s'agira de voir où on peut réduire l'empreinte écologique et d'intervenir en conséquence. Avec des indicateurs choisis et des mécanismes établis de surveillance des opérations, on pourra suivre le rendement à la trace.

Au nombre des priorités figurent la consommation d'eau, la production de déchets et l'utilisation de substances délétères comme le chlore, les colles et les solvants.

Le Système de gestion environnementale s'appuie sur un programme déjà exhaustif de protection du milieu. Dans les opérations de brunissage à Ottawa, on a réduit la consommation de produits chimiques et pris des mesures pour réduire la consommation d'eau de six millions de litres par année. La Monnaie étudie toujours un procédé de traitement des eaux usées qui réduirait encore de 110 000 litres par jour la consommation d'eau au brunissage. On a abandonné l'équipement d'hydrolyse qui risquait d'émettre du monoxyde d'azote et mis en place un procédé plus efficace, aux émissions nulles. Enfin, la Monnaie commencera en 2013 à recycler ses solvants dans des usages internes.

À Winnipeg, la remise à neuf écoénergétique s'est poursuivie, au coût de cinq millions de dollars : on a assaini l'air ambiant, rajeuni les vieux systèmes du bâtiment et modernisé l'éclairage. Le programme étalé sur deux ans sera mené à terme au milieu de 2013 avec le remplacement des fenêtres. Lorsque l'usine agrandie sera entrée en service, d'autres mesures de contrôle environnemental seront mises en place au besoin.

Responsabilité sociale d'entreprise (RSE)

La Monnaie a continué de bâtir sur les fondations établies en 2011, en rédigeant un énoncé de sa vision et en plantant les piliers de son programme de RSE.

En 2013, un comité directeur sera formé par des employés relevant de tous les domaines d'activité : santé et sécurité, affaires juridiques, ingénierie et protection de l'environnement, recherche-développement, gestion des matériaux, affaires générales, marketing et communications, ressources humaines, achats, amélioration continue, exploitation, gestion des risques de l'entreprise, etc.

Ce comité sera chargé de mettre la touche finale au cadre de RSE, de tracer les grandes lignes des initiatives qui en découleront et d'établir les critères en regard desquels la Monnaie évaluera son rendement d'entreprise socialement responsable. Une fois le cadre adopté, il veillera à ce que les initiatives proposées par les différents services soient conformes à la vision et aux priorités de la Monnaie.

Liquidités et ressources en capital

Depuis 2008, la Monnaie a investi beaucoup pour renouveler ses biens d'équipement afin d'accroître sa capacité, d'être à la hauteur de la complexité de ses produits et de pouvoir répondre à une demande qui grimpe en flèche. Tout ce temps, la croissance des flux de trésorerie et une gestion serrée des stocks et des fonds de roulement lui ont permis de financer ces dépenses sans s'endetter davantage. En décembre 2012, elle a conclu un accord de crédit réciproque (*swap*) pour obtenir 30 millions de dollars et financer ses besoins immédiats, surtout l'agrandissement de l'usine de placage de Winnipeg. Le taux d'intérêt est fixé à 2,06 %, renégociable en 2017. Au 31 décembre 2012, le montant des emprunts à long terme en cours avait grimpé à 39 millions de dollars, contre 10,5 millions un an plus tôt, poussant le ratio d'endettement à 0,14:1, contre 0,04:1 à la fin de 2011.

La rotation des stocks s'est faite 25,6 fois (32,2 fois en 2011), une baisse due surtout au bond spectaculaire des ventes de produits numismatiques et à un stock moindre de métaux précieux à la fin de l'exercice, de sorte que les soldes d'inventaire ont diminué, s'établissant à 86,6 millions de dollars à la fin de 2012, contre 102,6 millions un an plus tôt. Le ratio s'est amélioré, passant à 2,58:1, tandis qu'il s'élevait à 2,43:1 à la fin de 2011. En percevant à temps ses créances et en exploitant son crédit de façon pratique, la Monnaie dispose des fonds de roulement nécessaires à ses besoins.

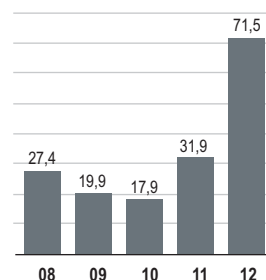
Son rendement financier lui a permis de déclarer et de verser au gouvernement du Canada un dividende de 10 millions de dollars, le même que l'année précédente.

Dépenses en immobilisations

Les immobilisations ont plus que doublé, passant de 31,9 à 71,5 millions de dollars, affectés surtout aux postes suivants :

- Poursuite des travaux d'agrandissement de 6 500 mètres carrés (70 000 pi²) destinés à accroître la capacité de placage à Winnipeg et à loger le Centre d'excellence Hieu C. Truong.
- Mise à niveau de la plateforme PRE.
- Mise en marche de plus de 60 projets d'investissement à Ottawa, afin d'augmenter la capacité et l'efficacité :
 - achat et installation d'une nouvelle presse, d'équipement de récupération des métaux précieux et d'une chaîne d'emballage automatisée;
 - occupation de locaux supplémentaires dans un immeuble proche de la Monnaie afin d'absorber la croissance du personnel;
 - aménagement de nouvelles chambres fortes pour répondre à la demande d'entreposage.
- Achèvement ou mise en marche de plus de 20 projets à l'affinerie, dont la première phase d'une optimisation des locaux et des travaux visant à augmenter la capacité d'affinage de l'argent et la capacité d'entreposage.

Dépenses en immobilisations
(en millions \$)



- Remplacement des fenêtres à Winnipeg, dans la dernière phase d'un programme d'économie d'énergie.

Les investissements prévus pour 2013 pourraient approcher 60 millions de dollars, dont 36 millions pour terminer et mettre en service l'usine agrandie de Winnipeg et près de 6 millions pour des mises à niveau informatiques exigées par différents projets, dont l'extension du système PRE à l'affinerie, la mise en œuvre d'un système de gestion des ressources humaines et le perfectionnement des moyens de commerce électronique.

Risques d'exploitation

Le rendement dépend de nombreux facteurs qui posent autant de risques : pressions de la concurrence, conditions économiques, instabilité des marchés financiers et des matières premières. La Monnaie se sert d'un programme de GRE (gestion des risques de l'entreprise) pour repérer, évaluer, surveiller et gérer les principales menaces à son fonctionnement. La GRE est désormais intégrée dans les processus de gestion et dans l'élaboration des plans d'entreprise et d'exploitation. Recueillie lors d'évaluations périodiques, l'information concernant des risques réels est dûment relayée au Conseil d'administration où elle fait l'objet de discussions.

En 2012, plusieurs facteurs ont modifié le profil de risque de la Monnaie et les méthodes établies pour le gérer :

- La dette est passée à 39 millions de dollars, surtout pour financer l'agrandissement de l'usine de Winnipeg. Le financement est choisi de manière à assurer des conditions favorables et à préserver une certaine latitude financière.
- La direction s'est réunie chaque trimestre pour examiner le rendement de chaque ligne commerciale, évaluer les chances d'atteindre les objectifs fixés, peser les risques et cerner les ajustements nécessaires.
- Chaque ligne commerciale a énuméré ses produits et ses services essentiels dans un examen complet des plans de continuité. Les stratégies seront revues en 2013, selon les besoins, à mesure que la GRE se renforcera à la Monnaie.

Les risques suivants ont été identifiés comme particulièrement pertinents dans le contexte d'exploitation, caractérisé récemment par la faiblesse de l'économie mondiale, la force du dollar canadien et les fluctuations de prix des métaux communs. Il ne faut pas oublier non plus que la Monnaie traite avec différents marchés qui font peser sur son rendement à venir des risques propres à chacun.

Prix des métaux communs et précieux

La Monnaie achète des métaux précieux (or, argent, platine, palladium) pour fabriquer des produits d'investissement et des pièces numismatiques, et des métaux communs pour fabriquer les pièces canadiennes et étrangères. Comme les cours varient, on se protège en faisant coïncider l'achat et la vente, en transférant le risque par contrat aux fournisseurs et en employant des stratégies de couverture ou des protections normales issues des activités commerciales. Malgré tout, les tendances lourdes qui se dessinent dans les cours des métaux peuvent influencer sur les ventes, les marges bénéficiaires et la rentabilité globale.

La Monnaie vend aussi le métal commun que lui procure son programme de récupération des alliages. Si une partie des ventes est couverte, des fluctuations de prix peuvent réduire les recettes tirées de la partie non protégée et, à la longue, le rendement de tout le programme.

Concurrence

Les lignes commerciales des pièces étrangères, des produits numismatiques et articles de collection et des produits d'investissement, de l'affinage et des RTB fonctionnent dans un milieu de concurrence. Il y a toujours le risque qu'un concurrent puisse empêcher la Monnaie d'atteindre des objectifs commerciaux. La direction analyse régulièrement la situation et ajuste en conséquence ses stratégies et ses tactiques. L'investissement dans la R-D, l'accent mis sur l'approvisionnement stratégique et les relations avec les vendeurs, et l'offre toujours plus grande de produits novateurs sont autant de parades aux risques inhérents à la concurrence.

En 2012, la menace s'est amplifiée dans la ligne commerciale des pièces étrangères. L'excédent de capacité mondiale, aggravé par l'entrée en scène de nouveaux acteurs, a rendu encore plus féroce une concurrence déjà vive, accentuant la pression exercée sur les marges bénéficiaires et remettant en question les visées à long terme de la Monnaie quant à sa part de marché.

Demande intérieure

L'évolution des paiements électroniques, les services de recyclage ou tout changement dans la structure des valeurs nominales peuvent avoir des répercussions dans la ligne commerciale des pièces de circulation canadiennes. La Monnaie prévient les coups : elle suit de près la demande intérieure et ajuste la production et la capacité selon les besoins; elle veille à l'efficacité et à la rentabilité de la production et de la distribution; elle améliore sans cesse la qualité et lance des pièces commémoratives de toute beauté; enfin, avec Cybermonnaie^{MC}, elle met au point une devise numérique. Toute baisse de la demande intérieure libère de la capacité à l'établissement de Winnipeg, qui peut alors être affectée à des contrats étrangers.

Économie

Le climat économique mondial, instable tout au long de 2012, peut gêner la Monnaie dans l'exécution de sa stratégie, comme il peut lui offrir des occasions à exploiter dans ses lignes commerciales des pièces étrangères, des produits numismatiques et articles de collection et des produits d'investissement, de l'affinage et des RTB. Dans un cas comme dans l'autre, on pèse soigneusement les risques et leur incidence sur les plans et les prévisions. On analyse périodiquement les tendances, on en mesure les effets éventuels et on cerne les mesures à prendre s'il y a lieu.

Demande de pièces étrangères

La Monnaie prend les grands moyens pour accroître sa part du marché des pièces étrangères. Sa capacité de placage actuelle est limitée par rapport aux occasions qu'elle voit poindre, d'où son investissement continu dans l'usine de placage, dont l'annexe doit entrer en service en 2013. Or, le climat actuel comprime la demande, un facteur aggravé par l'excédent de capacité mondiale, et rend d'autant plus vive la course aux contrats. On y fait face en donnant plus de moyens au personnel de vente, en offrant des techniques et des produits toujours meilleurs et en investissant dans le Centre d'excellence Hieu C. Truong.

Taux de change

Une part importante des revenus et des dépenses est exprimée en devises étrangères, ce qui expose la Monnaie aux variations des taux de change. On atténue le risque en ayant recours aux couvertures normales de change et d'instruments financiers. Ces couvertures protègent dans l'immédiat contre l'instabilité des taux, mais les tendances monétaires à plus long terme peuvent avoir une incidence sur les résultats. Un dollar canadien fort peut nuire aux exportations et réduire les revenus tirés des produits d'investissement, dont le prix est établi en dollars US.

Santé, sécurité, protection et environnement

L'exploitation et les activités commerciales de la Monnaie présentent des risques de toutes sortes pour la santé et la sécurité des personnes et l'intégrité du milieu. Tous les changements à mettre en œuvre font l'objet d'un examen structuré pour en cerner, en évaluer et en gérer les risques. Les consignes de santé et de sécurité, la formation permanente, les programmes de mieux-être et un programme officiel de prévention contribuent à réduire les risques dont l'ampleur est régulièrement mesurée par des cadres supérieurs. Au delà de l'analyse et de la gestion courantes des risques environnementaux, la Monnaie poursuit ses efforts de conscientisation et cherche à faire progresser ses pratiques d'entreprise à l'égard du milieu.

Comme elle manipule des devises et des métaux précieux, il lui faut un régime impeccable de protection de ses biens matériels et de ses ressources d'information. En 2012, elle a passé en revue et mis à jour chacune de ses politiques et de ses méthodes en matière de sécurité des lieux, des personnes et des données. En 2013, chaque employé devra suivre et réussir un cours donné en ligne afin de bien comprendre les nouvelles règles de sécurité de l'information; des assemblées auront lieu pour expliquer celles touchant les installations et le personnel. Si les risques ne pourront jamais disparaître entièrement, la Monnaie prend les moyens nécessaires pour les gérer avec prudence et bon sens.

Demande de métaux précieux

La demande de produits d'investissement en métaux précieux obéit à des forces du marché qui échappent à l'emprise de la Monnaie. On gère le risque en suivant de près l'état du marché afin d'ajuster aussitôt qu'il le faut et le mieux possible les opérations et la capacité de production. On l'atténue en offrant des produits autres que les classiques, par exemple les RTB de la Réserve d'or canadienne mis sur le marché en 2011, suivis de ceux de la Réserve d'argent canadienne en 2012, en entreposant davantage de métaux précieux et en pénétrant de nouveaux marchés.

Opérations et procédés de fabrication

La gestion des opérations de fabrication vise l'efficacité, la souplesse et la fiabilité. En investissant dans la technologie, en augmentant la capacité, en perfectionnant ses procédés, la Monnaie s'expose à des difficultés techniques et à des pénuries de ressources. Elle réduit le risque par une gestion prudente de la capacité soutenue par de judicieuses modernisations d'équipement, une formation conséquente de la main-d'œuvre, une culture d'amélioration continue et une utilisation opportune des relations avec les fournisseurs. Des ressources additionnelles ont été affectées pour mieux gérer la complexité de la chaîne logistique et les risques qui pèsent sur la qualité en raison du nombre et de la diversité nettement plus élevées de ses ventes de produits numismatiques.

Perspectives

Avec la frappe de la dernière pièce de circulation de un cent en mai, l'émission de RTB - Or et RTB - Argent et le Défi Cybermonnaie^{MC}, la Monnaie entre dans une nouvelle ère. Elle reste fidèle à son mandat, qui est de produire des pièces de circulation et autres, de gérer le système de monnayage intérieur et de conseiller le gouvernement du Canada en toutes matières qui s'y rapportent. Elle continuera de faire tout cela dans un but lucratif, mais il apparaît de plus en plus qu'elle est en train de changer.

Jouant de prudence, la Monnaie prévoit pour le court terme une persistance du climat économique qui dure depuis 2008. La demande de pièces d'investissement dépendra des fluctuations – ou de la stabilité – du cours de l'or, qui déterminera aussi la décision de lancer d'autres souscriptions de RTB. La récupération des pièces de un et de deux dollars sera certes profitable, mais ne compensera pas, loin s'en faut, la baisse de celle des pièces antérieures à 2001 jumelée à la faiblesse des prix des métaux communs. Comme les pièces recyclées répondent pour près de la moitié à la demande de

monnaie de circulation intérieure, et que le monde du monnayage recherche de plus en plus ses avis et sa technologie, la Monnaie voit dans la commercialisation de son savoir-faire un élément de plus en plus important de son exploitation et de son rendement financier. Le secteur de la numismatique et des articles de collection est en plein essor depuis quelques années. Ce succès devrait se poursuivre, la Monnaie aiguisant toujours plus sa capacité de concevoir et mettre en marché des produits qui ont l'heur de plaire aux collectionneurs du Canada et du monde entier.

Afin de contrer les obstacles immédiats et d'assurer sa croissance à long terme, la Monnaie cherche à étendre ses marchés actuels, à diversifier ses produits et ses services, à pénétrer de nouveaux marchés et à améliorer constamment son exploitation. Voici quelles seront précisément ses stratégies :

- S'imposer davantage dans le marché des pièces étrangères par la force d'un produit supérieur et d'un service hors-pair. La Monnaie est toujours résolue à faire passer à 15 % d'ici 2020 sa part du marché mondial.
- S'affairer à obtenir des contrats de consultation et de licence à l'étranger en misant sur ses compétences exclusives, ses techniques brevetées et les atouts propres au nouveau Centre d'excellence Hieu C. Truong.
- Collaborer avec les fournisseurs d'équipement et de services afin d'augmenter la capacité, de créer de nouveaux produits et de nouer des partenariats pour commercialiser des innovations à l'étranger.
- Faire grandir les marchés établis de ses produits numismatiques et ouvrir de nouveaux créneaux avec des produits créés sur mesure.
- Compenser l'instabilité dans la ligne commerciale des produits d'investissement, de l'affinage et des RTB par le lancement occasionnel de nouvelles souscriptions de RTB, si le marché s'y prête, par l'augmentation des ventes dans les marchés émergents comme la Chine et l'Inde et en multipliant les offres de services d'entreposage.
- Investir dans la recherche-développement pour mettre au point des produits et des techniques qui bonifient l'offre aux clients des quatre lignes commerciales. La R-D en cours à la Monnaie vise aussi à perfectionner sans cesse les méthodes d'exploitation afin d'accroître la productivité et la qualité.
- Investir dans l'infrastructure et l'équipement pour augmenter la capacité et la productivité, réduire l'empreinte écologique et veiller à la santé et à la sécurité des employés.

Résolue à demeurer à l'avant-garde de la conception d'une devise numérique, la Monnaie continuera de prendre une part active aux délibérations du comité que la Conférence des directeurs de Monnaies a mis sur pied pour traiter de l'argent de demain. Afin d'aider l'industrie à composer avec les enjeux d'efficacité, d'économie, d'innovation et de sécurité de l'argent électronique, la Monnaie mise sur le savoir-faire qu'elle cultive depuis 104 années passées à produire des produits de monnayage.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés du présent rapport annuel ont été établis par la direction de la Monnaie royale canadienne conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board, en utilisant les meilleurs estimations et jugements de la direction, lorsque cela est approprié. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui figurent dans ces états financiers. La direction est également responsable de toute autre information que renferme le rapport annuel et de la concordance, le cas échéant, de cette information avec les états financiers.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des systèmes de contrôle financier et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les transactions de la Société et de sa filiale entièrement détenue sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent et, selon le cas, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification. Le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et d'autres sujets financiers pertinents. Le Comité de vérification se réunit pour examiner les états financiers consolidés avec les auditeurs internes et externes et soumet son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, examine et approuve les états financiers consolidés.

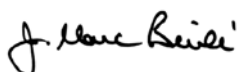
L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers consolidés et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

Le président,



Ian E. Bennett

Le chef de la direction financière,



J. Marc Brûlé, CA, CPA

Ottawa, Canada
Le 22 mars 2013

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le Comité de vérification (le Comité) a pour rôle de représenter le Conseil d'administration (le Conseil) dans la supervision de tous les aspects concrets des fonctions de présentation de rapports, de contrôle et de vérification de la Société, à l'exception de celles qui relèvent expressément d'un autre comité permanent du Conseil. Il s'intéresse tout particulièrement à la qualité des états financiers présentés à l'actionnaire de même qu'aux pratiques appliquées par la Société pour assurer la gestion du risque commercial et financier et pour garantir le respect des principales exigences juridiques, éthiques et réglementaires applicables.

Pendant la majeure partie de 2012, le Comité se composait de cinq (5) administrateurs indépendants qui ne sont ni des dirigeants, ni des employés de la Société : Susan Dujmovic (présidente), Carman M. Joynt, John K. Bell, Bonnie Staples-Lyon et Claude F. Bennett. Le président du Conseil, M. James B. Love, en fait aussi partie en tant que membre d'office. Le Conseil estime que la composition du Comité reflète un haut niveau de connaissance et de compétence dans le domaine financier.

Le Comité s'est réuni à sept (7) reprises au cours de l'année financière. Dans l'exercice de ses fonctions, il a :

- discuté avec les auditeurs interne et externe de la portée générale de leurs audits respectives et de leurs intentions plus spécifiques à cet égard;
- discuté des progrès de la Société quant à ses résultats financiers et son rendement global;
- discuté des états financiers annuels consolidés, des principes et conventions comptables, et de l'efficacité des mécanismes internes de contrôle financier;
- examiné les réponses de la direction aux recommandations des auditeurs interne et externe, et, dans certains cas, les mesures prises pour y donner suite;
- rencontré régulièrement les auditeurs interne et externe, en l'absence de la direction, afin de discuter des résultats de leurs examens, de leurs opinions sur les mécanismes internes de contrôle financier et de la qualité globale des états financiers de la Société.

Ces réunions visaient également à faciliter tous les échanges privés que les auditeurs interne ou externe souhaitaient avoir avec le Comité.

La présidente du Comité de vérification,



Susan Dujmovic

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Monnaie royale canadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

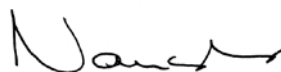
À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et ses règlements ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive.

Pour le vérificateur général du Canada,



Nancy Y. Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Le 22 mars 2013
Ottawa, Canada

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre (audit) (en milliers de \$CAN)

	Notes	2012	2011
			Retraité (note 5)
Actif			
Trésorerie	6	64 514 \$	78 930 \$
Créances	7	28 090	13 234
Charges payées d'avance		1 321	2 825
Impôts sur le résultat à recevoir	16	1 199	3 943
Stocks	8	86 583	102 645
Actifs financiers dérivés	9	2 975	1 697
Actifs courants		184 682	203 274
Actifs financiers dérivés	9	14	-
Immobilisations corporelles	10	211 891	161 464
Immeuble de placement	11	236	236
Immobilisations incorporelles	12	11 885	7 514
Total de l'actif		408 708 \$	372 488 \$
Passif			
Fournisseurs et charges à payer	13, 21	56 317 \$	71 369 \$
Emprunts	14	4 514	1 504
Produits différés	15	6 789	6 183
Avantages sociaux	17	2 071	2 002
Passifs financiers dérivés	9	1 776	2 564
Passifs courants		71 467	83 622
Passifs financiers dérivés	9	309	387
Emprunts	14	34 466	8 971
Passifs d'impôts différés	16	13 657	13 040
Avantages sociaux	17	10 455	8 970
Total du passif		130 354	114 990
Capitaux propres			
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	40 000
Résultats non distribués		238 600	219 775
Cumul des autres éléments du résultat global		(246)	(2 277)
Total des capitaux propres		278 354	257 498
Total du passif et des capitaux propres		408 708 \$	372 488 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du
Conseil d'administration

Approuvé au nom du
Comité de vérification

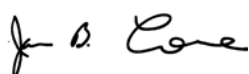
Approuvé au nom de la direction

Le président du Conseil,

La présidente,

Le président,

Chef de la direction financière,



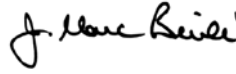
James B. Love, c.r.



Susan Dujmovic



Ian E. Bennett



J. Marc Brûlé, CPA, CA

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$CAN)

	Notes	2012	2011 Retraité (note 5)
Produits des activités ordinaires	18, 21	2 583 284 \$	3 159 351 \$
Coût des biens vendus		2 426 002	3 018 049
Marge brute		157 282	141 302
Autres charges d'exploitation			
Frais de marketing et ventes		68 564	50 564
Frais d'administration	20	47 905	48 161
Autres charges d'exploitation		116 469	98 725
Résultat opérationnel		40 813	42 577
Pertes de change nettes		(212)	(681)
Produits (frais) financiers, nets			
Produits financiers		416	500
Frais financiers		(325)	(343)
Produits financiers, nets		91	157
Résultat avant impôts sur le résultat		40 692	42 053
Charge d'impôts sur le résultat	16	10 871	10 952
Résultat de la période		29 821	31 101
Autres éléments du résultat global			
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie		760	(2 602)
Pertes nettes sur couvertures de flux de trésorerie virées des autres éléments du résultat global		1 271	35
Gains/(pertes) actuariels sur les régimes à prestations définies		(996)	755
Autres éléments du résultat global (gains/(pertes)), net d'impôts		1 035	(1 812)
Résultat global total		30 856 \$	29 289 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$CAN)

	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie)	Total
Solde au 31 décembre 2010	40 000 \$	197 919 \$	290 \$	238 209 \$
Résultat de la période	-	31 101	-	31 101
Autres éléments du résultat global (gains/(pertes))	-	755	(2 567)	(1 812)
Dividende versé	-	(10 000)	-	(10 000)
Solde au 31 décembre 2011 (retraité, note 5)	40 000	219 775	(2 277)	257 498
Résultat de la période	-	29 821	-	29 821
Autres éléments du résultat global (gains/(pertes))	-	(996)	2 031	1 035
Dividende versé	-	(10 000)	-	(10 000)
Solde au 31 décembre 2012	40 000 \$	238 600 \$	(246)\$	278 354 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Entrées de trésorerie – clients	2 567 909 \$	3 157 180 \$
Sorties de trésorerie – fournisseurs et employés	(2 552 839)	(3 185 774)
Intérêts versés	(325)	(345)
Encaissements – contrats dérivés	1 194 237	538 821
Décaissements – contrats dérivés	(1 163 252)	(463 407)
Impôts sur le résultat versés	(7 510)	(10 817)
Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles	38 220	35 658
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Intérêts reçus	416	500
Sorties de trésorerie pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(71 501)	(31 895)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(71 085)	(31 395)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividende versé	(10 000)	(10 000)
Produits d'emprunts	30 000	-
Remboursement d'emprunts et autres dettes	(1 495)	(1 497)
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) par les activités de financement	18 505	(11 497)
Diminution nette de la trésorerie	(14 360)	(7 234)
Trésorerie à l'ouverture de la période	78 930	86 045
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie détenue en monnaies étrangères	(56)	119
Trésorerie à la clôture de la période	64 514 \$	78 930 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012

1. Nature et description de la société

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie dans une optique de profit et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre le réseau de distribution pour le compte du gouvernement du Canada. Elle est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et extérieur, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et de l'établissement principal sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G8 et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), Canada, R2J 3E7.

En 2002, la Monnaie a constitué RCMH-MRCF Inc., une filiale entièrement détenue, qui est inactive depuis le 31 décembre 2008.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les méthodes énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes présentées.

Le 22 mars 2013, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue. La filiale a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.3 Conversion des monnaies étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés et les informations à fournir sont en milliers de dollars canadiens (\$CAN), qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées aux taux de change en vigueur aux dates de transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en monnaies étrangères sont reconvertis aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur avait été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent, sauf pour les écarts de change sur les transactions qui appliquent la comptabilité de couverture, lesquels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.4 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits sont présentés au net du montant estimé des retours de clients, des rabais et d'autres provisions semblables.

2.4.1 Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- La Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, tel qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des produits des activités ordinaires et des coûts engagés pour la transaction peut être évalué de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

2.4.2 Prestation de services

Les produits des activités ordinaires provenant de la prestation de services sont comptabilisés par rapport au degré d'avancement des contrats à la date de clôture. Les produits sont comptabilisés lorsque :

- le montant des produits des activités ordinaires, le degré d'avancement et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Le degré d'avancement des contrats à la date de clôture est déterminé en fonction de la proportion des coûts engagés jusqu'à ce jour par rapport au total des coûts estimés du contrat.

2.4.3 Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont courus en fonction du temps écoulé et comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.4.4 Redevances

Les produits provenant des redevances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et selon la substance de l'accord concerné, pourvu qu'il soit probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société et que le montant des redevances peut être évalué de façon fiable.

2.5 Produits différés

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes sont comptabilisés en résultat que lorsque les biens sont expédiés ou que les services sont rendus, ce qui représente le moment où les risques et avantages significatifs sont transférés à l'acheteur. Ainsi, les produits différés sont initialement comptabilisés comme passif dans l'état consolidé de la situation financière.

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des fonds en caisse et des placements à court terme très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois au moment de l'acquisition. Les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de dépôts à court terme et soumis à un risque négligeable de changement de juste valeur. À la date de clôture, la Société ne détenait aucun équivalent de trésorerie.

2.7 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cadre de l'activité ordinaire diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.8 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou l'émission d'actifs financiers et de passifs financiers (autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou à l'émission de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

2.8.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation du produit ou de la charge d'intérêt au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

2.9 Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories spécifiques suivantes : « actifs à la juste valeur par le biais du résultat net » et « prêts et créances ». Le classement dépend de la nature et du but des actifs financiers et est déterminé au moment de la comptabilisation initiale. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

Tous les actifs financiers dérivés se situent dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.11.2)

2.9.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les actifs de cette catégorie comprennent les créances et sont classés comme actifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

2.9.2 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir, ou
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme, ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné ou efficace.

Un actif financier autre qu'un actif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale. La Société n'a désigné aucun actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net à la fin de la période.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 9.5.

2.9.3 Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont appréciés quant à savoir s'il existe une indication de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Un actif financier est considéré comme déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif, et qu'il en résulte un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Une indication objective de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur; ou
- une rupture de contrat, telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients où la valeur comptable est réduite par l'utilisation du compte de correction de valeur. Lorsqu'une créance client est jugée irrécouvrable, elle est imputée au compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants sortis auparavant du bilan est crédité au compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti, si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et cette baisse peut être reliée objectivement à un événement qui est survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée auparavant est reprise en résultat net dans la mesure que la valeur comptable du placement reprise à la date de dépréciation ne dépasse pas ce que le coût amorti aurait été si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

2.9.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité.

2.10 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme « passifs à la juste valeur par le biais du résultat net » ou « autres passifs financiers ».

Tous les passifs financiers dérivés se situent dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.11.2)

2.10.1 Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction selon les mêmes critères que ceux décrits à la note 2.9.2 pour un actif financier détenu à des fins de transaction.

La Société n'a désigné aucun passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net à la fin de la période.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 9.5.

2.10.2 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction.

Les autres passifs financiers (y compris les emprunts) sont évalués ensuite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.10.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

2.11 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qu'il en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte est fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou passifs courants.

2.11.1 Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs risques et caractéristiques ne sont pas liés étroitement à ceux des contrats hôtes et que ces derniers ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société ne détenait aucun dérivé incorporé à la fin de la période.

2.11.2 Comptabilité de couverture

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique. Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat net dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture.

2.12 Immobilisations corporelles

2.12.1 Comptabilisation d'un actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuables directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié.

Lorsque des parties des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

2.12.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

Amélioration aux terrains	40 ans
Édifices	35-60 ans
Matériel	5-30 ans

Les projets d'immobilisations en cours de réalisation à des fins de production, d'approvisionnement ou administratives, ou pour lesquelles les fins n'ont pas encore été déterminées, sont comptabilisés au coût. Le coût comprend les honoraires des professionnels et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt capitalisés conformément à la méthode comptable de la Société. L'amortissement de ces actifs commence lorsqu'ils sont prêts à être utilisés aux fins prévues.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.12.3 Coûts ultérieurs

Les coûts de réparation et de maintenance au jour le jour sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de la révision précédente est décomptabilisé.

2.12.4 Décomptabilisation

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.13 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

Le terrain vacant situé à l'emplacement de la Société à Winnipeg est classé à titre d'immeuble de placement. Un immeuble de placement est évalué au coût, moins tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur.

La juste valeur de l'immeuble de placement a été établie par un évaluateur qualifié indépendant et est présentée à la note 11. L'évaluation sera effectuée tous les 3 à 5 ans, ou plus tôt si, selon le jugement de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans la valeur de marché de l'immeuble de placement.

2.14 Immobilisations incorporelles

2.14.1 Logiciels

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de 5 ans. La durée d'utilité estimée et la méthode d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.14.2 Recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche, entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles, sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les activités de développement comprennent un plan ou un modèle en vue de la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées à l'actif seulement si les coûts de développement peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou le procédé est réalisable du point de vue technique ou commercial, des avantages économiques futurs sont probables, et la Société a l'intention et possède suffisamment de ressources pour compléter la recherche et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses comptabilisées à l'actif englobent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe, les coûts indirects qui sont attribuables directement à préparer l'actif pour son utilisation visée, ainsi que les coûts d'emprunts inscrits à l'actif. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les coûts de développement comptabilisés à l'actif sont évalués au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs. Aucun coût de développement n'était comptabilisé à l'actif à la fin de la période.

2.15 Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement lorsqu'ils ont pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple. La Société n'a aucun contrat de location-financement.

Les versements en vertu des contrats de location simples sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

2.16 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts, afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsque la perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée du montant recouvrable, de manière à ce que la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

2.17 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.18 Avantages du personnel

2.18.1 Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages qui sont à régler dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période, après déduction du montant déjà payé et comme charge en résultat net.

2.18.2 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour défrayer les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

2.18.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, y compris des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de démission des employés.

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont immédiatement comptabilisés en résultat net pour les avantages qui sont acquis, tandis qu'ils sont différés et amortis en résultat net selon la méthode linéaire sur la période moyenne pour les avantages qui ne sont pas encore acquis.

2.18.4 Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel (autres que les avantages postérieurs à l'emploi) qui n'ont pas à être réglés dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés, mais non acquis sont classés comme autres avantages du personnel à long terme et présentés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs. Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'autoassure. Ainsi, en tant qu'employeur autoassuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution.

Le passif au titre des indemnités pour les accidents du travail est établi par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

Pour tous les autres avantages du personnel à long terme, les coûts des services passés et les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans l'état consolidé du résultat global, comme l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

2.19 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

2.19.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat déclaré dans l'état consolidé du résultat global à cause d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

2.19.2 Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale utilisée pour calculer le bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Les actifs d'impôts différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporelles déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite dans la mesure qu'il ne soit plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont prévus s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et la législation fiscale) qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

2.19.3 Impôts sur le résultat exigibles et différés pour la période

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

2.19.4 Crédits d'impôt à l'investissement

La Société continuera à utiliser la méthode de la réduction du coût pour comptabiliser les crédits d'impôt à l'investissement reçus et liés à recherche et au développement. Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en produits sur les mêmes périodes que les coûts connexes qu'ils sont destinés à compenser.

2.20 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie (lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif).

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée comme actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

2.21 Obligations liées à la mise hors service et au démantèlement d'actifs

Les obligations liées à la mise hors service d'actifs sont des obligations légales associées à la désaffectation d'immobilisations corporelles quand elles tirent leurs origines de l'acquisition, la construction, le développement et l'exploitation normale des actifs. Quand il est probable qu'un passif existe, la Société le reconnaît dans la période où il se crée s'il est possible d'en estimer raisonnablement une juste valeur. Le passif est d'abord évalué à sa juste valeur, puis il est ajusté à chaque période pour refléter le passage du temps au moyen d'une charge de désactualisation et tout changement futur du flux de trésorerie estimatif sous-jacent à l'évaluation de la juste valeur d'origine. Les coûts associés sont capitalisés comme faisant partie de la valeur comptable de l'actif et sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif sous-jacent auquel ils se rapportent.

La Société continue de surveiller les nouvelles exigences législatives ou réglementaires qui peuvent imposer une nouvelle obligation en matière de mise hors service d'actifs. Le cas échéant, elle reconnaît le passif dès que l'obligation est imposée.

2.22 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* révisée a fourni à la Société un capital-actions de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire à ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable à son actionnaire.

3. Principales sources d'incertitude relative aux estimations et aux jugements cruciaux

3.1 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour établir les présents états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie sur des informations externes et des conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés être pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que les périodes futures.

La durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles et incorporelles, les passifs liés au personnel, le contenu prévu de métaux précieux dans les sous-produits de l'affinage, la provision pour la dévaluation des stocks et les impôts sur le résultat représentent les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses.

3.1.1 Immobilisations

Les immobilisations, qui comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité déterminée, sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité se fondent sur les estimations de la direction quant aux périodes de service que fourniront les actifs. Les durées d'utilité de ces actifs sont examinées annuellement pour s'assurer qu'elles sont toujours appropriées. Toute modification de la durée d'utilité aura une incidence sur la charge future d'amortissement et la valeur comptable future des actifs. Les valeurs comptables des immobilisations à la fin des périodes de présentation de l'information financière sont présentées dans les notes 10 et 12.

3.1.2 Passifs liés au personnel

La valeur actuelle des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme à être réglés dans le futur sont fonction de facteurs qui sont déterminés selon une méthode actuarielle qui utilise un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les taux d'augmentation à long terme de la rémunération, l'âge de retraite, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires et les taux de mortalité. La Société consulte annuellement des actuaires externes au sujet de ces hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme. La valeur comptable des passifs liés au personnel à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 17.

3.1.3 Contenu prévu de métaux précieux dans les sous-produits de l'affinage

Certains matériaux des sous-produits de l'affinage contenant des métaux précieux que la Société ne peut traiter sont expédiés à des raffineurs à contrat afin de déterminer le contenu réel de métaux précieux. Compte tenu du degré variable d'homogénéité physique de ces matériaux, la Société se fie aux meilleures méthodes d'échantillonnage et d'affinage disponibles pour établir le meilleur estimé du contenu de métaux précieux au moment de l'expédition des matériaux. Toute modification de ces estimés aura une incidence sur la valeur comptable des stocks. Une fois que les règlements finaux ont été convenus avec les raffineurs à contrat et que le contenu réel de métaux précieux est connu, ces estimés sont remplacés par les valeurs réelles. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 8.

3.1.4 Provision pour la dévaluation des stocks

La provision pour la dévaluation des stocks est estimée pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. La direction examine régulièrement l'estimation. Toute modification de l'estimation aura une incidence sur la provision pour la dévaluation des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 8.

3.1.5 Impôts sur le résultat

La Société mène ses activités dans un territoire qui exige des calculs pour lesquels la détermination ultime des impôts est incertaine dans le cadre de l'activité ordinaire. Des passifs sont comptabilisés pour les incidences fiscales anticipées en fonction des estimations d'impôts supplémentaires qui seront probablement exigibles. Lorsque le montant définitif des impôts relatifs à ces questions diffère du montant comptabilisé initialement, cette différence influera sur les provisions pour la charge d'impôts et les impôts différés dans la période où cette détermination est effectuée.

Les actifs et les passifs d'impôts différés englobent les différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement dans la mesure qu'ils seront probablement réalisés. La reprise des différences temporelles peut prendre plusieurs années à se concrétiser et l'impôt différé connexe est calculé selon les taux d'imposition essentiellement en vigueur au cours de la période visée.

Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable de la meilleure estimation des résultats opérationnels futurs effectuée par la direction qui touchent le moment de la reprise des différences temporelles déductibles, la Société pourrait subir des ajustements d'impôts différés significatifs. De tels ajustements ne donneraient pas lieu à des sorties de trésorerie immédiates et n'affecteraient pas la liquidité immédiate de la Société.

3.2 Jugements cruciaux

Les jugements cruciaux que la direction a faits lors de l'application des méthodes comptables de la Société, autres que ceux comprenant des estimations, qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société sont les suivants :

3.2.1 Immobilisations

Les immobilisations à durée d'utilité déterminée doivent être soumises à un test de dépréciation si une indication de dépréciation existe. La direction doit faire un jugement en ce qui a trait à l'existence d'indicateurs de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

3.2.2 Provisions et passifs éventuels

Quand elle évalue si un passif devrait être comptabilisé sous forme de provision, la direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Société a une obligation réelle ou implicite à la suite d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation, et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lors de cet exercice, la direction peut utiliser son expérience acquise, des précédents externes antérieurs et des consultations et avis juridiques. Si la direction conclue que les trois conditions ci-dessus sont satisfaites, elle comptabilise une provision pour l'obligation. Autrement, un passif éventuel est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés, si la direction détermine que l'une des trois conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, à moins que l'éventualité d'une sortie pour règlement ne soit faible.

4. Changements futurs de méthodes comptables

La Société a examiné les nouvelles positions officielles en comptabilité et celles révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur et elle a déterminé que celles énumérées ci-dessous pourraient avoir une incidence sur ses états financiers consolidés dans les exercices futurs.

IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

IAS 1 a été modifié en juin 2011 pour changer le regroupement des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global. Les éléments qui seront reclassés au résultat net à une date ultérieure seront classés séparément de ceux qui ne le seront jamais. La modification d'IAS 1 s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette modification aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Une modification d'IAS 1 a été publiée en mai 2012 en ce qui a trait à la présentation et à la communication des informations comparatives, des retraitements rétrospectifs et des reclassements. La modification d'IAS 1 est en vigueur pour les périodes de présentation de l'information financière à compter du 1^{er} janvier 2013 et elle doit être appliquée de manière rétrospective. La Société a décidé d'adopter de façon anticipée la modification d'IAS 1 pour la période commençant le 1^{er} janvier 2012.

IAS 16 Immobilisations corporelles (« IAS 16 »)

IAS 16 a été modifié en mai 2012 pour apporter une précision sur le classement du matériel d'entretien : les pièces de rechange principales et le matériel d'entretien qui satisfont à la définition d'une immobilisation corporelle ne sont pas inscrits en stocks. La modification d'IAS 16 s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette modification doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette modification aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IAS 19 Avantages du personnel (« IAS 19 »)

IAS 19 a été modifié en juin 2011 pour la comptabilisation et la présentation des avantages postérieurs à l'emploi, y compris l'élimination de l'utilisation de la méthode du « corridor », la modification du traitement des indemnités de départ et diverses autres modifications. La modification d'IAS 19 s'applique aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette modification doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. Comme la Société est à évaluer l'incidence de la modification d'IAS 19 sur ses états financiers consolidés, son impact n'est pas connu à l'heure actuelle.

IAS 27 États financiers individuels (« IAS 27 »)

En 2011, IAS 27 a remplacé IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » existant. IAS 27 contient des dispositions en matière de comptabilité et d'informations à fournir pour les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées lorsque l'entité prépare des états financiers individuels. IAS 27 exige que l'entité prépare des états financiers individuels pour comptabiliser ces placements au coût ou en conformité avec IFRS 9 « Instruments financiers ». IAS 27 s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

IAS 28 Participations dans des coentreprises et entreprises associées (« IAS 28 »)

IAS 28 a été modifié en 2011. Il énonce les dispositions pour l'application de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 s'applique pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

IAS 32 Instruments financiers : présentation (« IAS 32 »)

Une modification d'IAS 32 a été publiée en décembre 2011 au sujet du guide d'application en matière de compensation des actifs financiers et passifs financiers et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2014. Cette modification doit être appliquée de manière rétrospective. La Société ne prévoit pas que l'application de cette modification aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Une modification d'IAS 32 a été publiée en mai 2012 à l'égard de l'effet fiscal des distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres et elle s'applique à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »)

Une modification d'IAS 34 a été publiée en mai 2012 à l'égard de l'information financière intermédiaire et du total des actifs et le total des passifs de chaque secteur à présenter. La modification s'applique à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette modification doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette modification aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (« IFRS 7 »)

Deux modifications d'IFRS 7 ont été publiées en décembre 2011. L'une d'entre elles vise à améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et passifs financiers et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2013. L'autre modification a trait aux informations à fournir sur l'application initiale d'IFRS 9 et s'applique à compter du 1^{er} janvier 2015 (ou autrement si IFRS 9 est appliqué en premier). Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective. La Société ne prévoit pas que l'application de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

La date d'application obligatoire d'IFRS 9 a été modifiée en décembre 2011. La Société devra adopter de manière rétrospective IFRS 9 le 1^{er} janvier 2015, qui est le résultat du projet de l'IASB de remplacer IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». La nouvelle norme définit un guide d'application pour le classement, la comptabilisation, la décomptabilisation et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 10 États financiers consolidés (« IFRS 10 »)

IFRS 10 établit les principes pour la présentation et la préparation d'états financiers consolidés lorsqu'une entité contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 annule et remplace IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » et SIC-12 « Consolidation – entités ad hoc » et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

IFRS 11 Partenariats (« IFRS 11 »)

IFRS 11 établit les principes pour la présentation d'informations financières par les parties à un partenariat. IFRS 11 annule et remplace IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et SIC-13 « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs » et s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière prospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (« IFRS 12 »)

IFRS 12 s'applique aux entités qui détiennent une participation dans une filiale, un partenariat, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée. Les nouvelles obligations d'information visent à aider les utilisateurs à comprendre l'incidence sur la performance financière d'une entité en ce qui a trait à ses participations dans d'autres entités, ainsi que la nature des risques associés à ces entités. IFRS 12 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière prospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence sur ses états financiers consolidés.

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (« IFRS 13 »)

IFRS 13 définit la juste valeur, énonce un cadre IFRS unique pour évaluer la juste valeur et exige des informations à fournir au sujet des évaluations de la juste valeur. IFRS 13 s'applique aux normes IFRS qui exigent ou autorisent les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir au sujet des évaluations de la juste valeur (et des évaluations, telles que la juste valeur diminuée des coûts pour vendre, fondées sur la juste valeur ou les informations à fournir sur ces évaluations), sauf dans des circonstances spécifiques. IFRS 13 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Cette norme doit être appliquée de manière prospective. Une application anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas que l'application de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

5. Retraitement de l'exercice antérieur

Au cours de l'établissement des soldes de stocks de clôture de l'exercice 2012, on a découvert une erreur dans le coût unitaire des produits affectant les comptes de stocks de 2011. L'erreur donne lieu à une réduction de 1,8 million de dollars des stocks et une surévaluation nette du résultat de 1,3 million de dollars. La Société a décidé de corriger l'erreur rétroactivement et de retraiter les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

L'incidence de l'erreur sur les montants de 2011 présentés antérieurement est expliquée ci-dessous :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2011	
	Résultats non distribués	Résultat de la période
Solde présenté antérieurement	221 077 \$	32 403 \$
Incidence des erreurs :		
Surévaluation des stocks/sous-évaluation du coût des biens vendus	(1 772)	(1 772)
Sous-évaluation des impôts sur le résultat à recevoir/surévaluation de la charge d'impôts sur le résultat	470	470
Surévaluation des résultats non distribués/du résultat de la période	(1 302)	(1 302)
Solde retraité	219 775 \$	31 101 \$

6. Trésorerie

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Dollars canadiens	52 822 \$	73 512 \$
Dollars américains	8 587	5 418
Euros	3 105	-
Total de la trésorerie	64 514 \$	78 930 \$

Conformément au contrat de construction pour l'agrandissement de l'usine à Winnipeg et à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba, la Société est tenue de retenir 7,5 pour cent des facturations proportionnelles. Ces montants sont assortis de restrictions de par leur nature et sont comptabilisés comme un actif et un passif. Les fonds affectés seront payés sur achèvement certifié des contrats de sous-traitance conformément à la *Loi sur le privilège du constructeur* du Manitoba au cours de 2013. Le solde total en argent du compte de dépôt des retenues et du passif connexe au 31 décembre 2012 s'élevait à 2,3 millions de dollars (aucun montant en 2011).

7. Créances

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Créances clients et régularisations	24 086 \$	9 839 \$
Provision pour créances douteuses	(110)	(58)
Créances clients, au net	23 976	9 781
Créances diverses	4 114	3 453
Total des créances	28 090 \$	13 234 \$

Les créances de la Société sont libellées dans les devises suivantes :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Dollars canadiens	18 451 \$	9 481 \$
Dollars américains	9 639	3 753
Total des créances	28 090 \$	13 234 \$

Les créances clients sont classées comme prêts et avances et sont évaluées au coût amorti.

La Société ne détient aucun bien donné en garantie des créances clients et des créances diverses.

8. Stocks

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Matières premières et fournitures	9 319 \$	47 304 \$
Travaux en cours	25 861	21 959
Produits finis	51 403	33 382
Total des stocks	86 583 \$	102 645 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des biens vendus en 2012 est de 2,4 milliards de dollars (3,0 milliards en 2011).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des biens vendus en 2012 comprend 2,4 millions de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur de réalisation nette (3,3 millions en 2011).

Les stocks ne sont pas donnés en garantie.

9. Instruments financiers et gestion des risques financiers

9.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada, et des avantages aux autres parties intéressées. La stratégie globale de la Société relative à la gestion du risque de capital est la même depuis l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La structure de capital de la Société se compose de ses emprunts (tels que décrits à la note 14) et des capitaux propres, qui sont constitués du capital émis, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure du capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt (voir la note 22.4) précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture générale, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions des emprunts.

La Société surveille également les ratios de levier financier de la dette dans le cadre de la gestion de la liquidité afin d'assurer un financement et un endettement appropriés pour faciliter l'atteinte des objectifs prévus. Vous trouverez ci-dessous les ratios de levier financier de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Ratio de la dette sur les capitaux propres

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Dette (emprunts à long et court terme)	38 980 \$	10 475 \$
Capitaux propres	278 354	257 498
	14,0 %	4,1 %

Ratio d'endettement

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Dette (emprunts à long et court terme)	38 980 \$	10 475 \$
Total de l'actif	408 708	372 488
	9,5 %	2,8 %

Pour maintenir ou rajuster sa structure du capital, la Corporation peut rajuster le montant des dividendes versés à l'actionnaire, émettre de nouvelles actions ou émettre ou rembourser des titres de créance. Ces activités sont approuvées par le Conseil d'administration et soumises aux dispositions de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

9.2 Classement des instruments financiers

9.2.1 Le classement, ainsi que la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société, sont comme suit :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012		2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Détenus à des fins de transaction				
Trésorerie	64 514 \$	64 514 \$	78 930 \$	78 930 \$
Actifs financiers dérivés	2 989	2 989	1 697	1 697
Prêts et créances				
Créances	28 090	28 090	13 234	13 234
Passifs financiers				
Détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers dérivés	2 085	2 085	2 951	2 951
Autres passifs financiers				
Fournisseurs et charges à payer	56 317	56 317	71 369	71 369
Emprunts	38 980	38 975	10 475	10 482

La Société n'avait aucun actif financier détenu jusqu'à l'échéance ou disponible à la vente à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur approximative en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- La juste valeur des emprunts a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actuelle des flux de trésorerie en utilisant les taux du marché appropriés à la date respective présentée.
- La juste valeur des contrats de change à terme, des swaps sur marchandises, des contrats à terme de gré à gré et des autres instruments dérivés est fondée sur les cours du marché à terme estimés rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de contrepartie et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

9.2.2 Produits et charges d'intérêts

La Société a comptabilisé les produits et charges d'intérêts à l'égard des instruments financiers suivants :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie	405 \$	488 \$
Autres passifs financiers		
Charge d'intérêts sur les emprunts	294 \$	308 \$

9.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion du risque de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques en matière de gestion du risque, dont l'élaboration d'un programme de gestion du risque d'entreprise, qui comprend l'établissement du niveau de tolérance au risque, la détermination et l'évaluation des incidences des divers risques et l'élaboration de plans d'action pour atténuer les risques dépassant le seuil organisationnel de tolérance au risque. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

9.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque.

Créances

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant le paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque inacceptable. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent. La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances en vue de déceler des variations des soldes de clients qui pourraient présenter des problèmes de recouvrabilité. Une provision est établie au besoin pour de tels comptes.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Amérique du Nord	19 367 \$	10 689 \$
Asie	5 046	907
Europe	2 014	1 031
Afrique	1 100	-
Amérique du Sud	399	3
Australie	143	103
Amérique centrale et Antilles	21	501
	28 090 \$	13 234 \$

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par type de client est la suivante :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Clients, commerçants et autres	9 402 \$	4 675 \$
Gouvernements (incluant les ministères et organismes)	11 544	6 902
Institutions bancaires	7 144	1 657
	28 090 \$	13 234 \$

La Société détermine une provision pour créances douteuses qui tient compte de la moins-value estimée des créances. La provision est fondée sur des comptes particuliers et est fixée en fonction de la connaissance de la Société de la situation financière des clients, du classement chronologique des créances, du climat commercial et géopolitique en vigueur, de la concentration des clients et des secteurs d'activité et de l'expérience acquise. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, qui se soldent en des modalités moyennes de paiement de 30 jours.

Le classement chronologique des créances est le suivant :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012		2011	
	Créances	Provision pour créances douteuses	Créances	Provision pour créances douteuses
Courantes				
0-30 jours	22 023 \$	- \$	9 323 \$	- \$
30-60 jours	3 488	-	2 052	-
60-90 jours	1 028	-	1 339	-
90-120 jours	1 243	-	260	-
Plus de 120 jours	418	110	318	58
Total	28 200 \$	110 \$	13 292 \$	58 \$
Net	-	28 090 \$	-	13 234 \$

La variation de la provision pour créances douteuses est comme suit :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Solde à l'ouverture de l'exercice	58 \$	152 \$
Ajouts	52	53
Radiations	-	(147)
Solde à la clôture de l'exercice	110 \$	58 \$

Trésorerie

La Société investit les fonds excédentaires pour gagner des produits financiers lorsque requis et ainsi maintenir la sécurité du capital et avoir en main les liquidités nécessaires pour satisfaire à ses besoins en flux de trésorerie. Elle gère le risque de crédit relatif à la trésorerie en prenant ses décisions en matière de placements à la lumière d'une politique de placement à court terme. Les placements doivent respecter les critères minimaux d'évaluation du crédit d'au moins une des agences suivantes :

- Dominion Bond Rating Service (DBRS), R1 Low
- Moody's, P1
- Standard and Poor's (S&P), A1

La Société examine régulièrement l'évaluation de crédit des émetteurs dont elle détient des placements et en dispose au taux généralement pratiqué sur le marché lorsque l'évaluation de crédit de l'émetteur régresse en dessous des cotes acceptables.

À chacune des dates de clôture présentées, la Société ne détenait aucun placement de cette nature.

Instruments dérivés

Le risque de crédit relatif aux contrats de change à terme, aux swaps sur marchandises et contrats à terme et aux autres dérivés est créé par la possibilité que les contreparties aux ententes manquent à leurs obligations respectives lorsque ces ententes apportent une juste valeur positive à la Société. Ces contreparties sont d'importantes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'elles n'a manqué à son obligation financière envers la Société. De plus, la Société gère son exposition en passant des contrats uniquement avec des contreparties solvables conformément aux Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État.

9.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

Le tableau suivant présente les conditions contractuelles jusqu'à l'échéance des passifs financiers reflétant les décaissements non actualisés de la Société :

Au 31 décembre 2012 (en milliers de \$CAN)

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moin de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés :						
Fournisseurs et charges à payer	(56 317) \$	(56 317) \$	(50 160) \$	(513) \$	(1 539) \$	(4 105) \$
Emprunts et autres dettes	(52 637)	(52 637)	(4 514)	(4 955)	(14 866)	(28 302)
Instruments dérivés :						
Swaps sur marchandises	124	15 128	14 199	929	-	-
Contrats de change à terme	1 075	60 555	59 255	1 300	-	-

Au 31 décembre 2011 (en milliers de \$CAN)

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moin de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés :						
Fournisseurs et charges à payer	(71 369) \$	(71 369) \$	(64 185) \$	(513) \$	(1 539) \$	(5 132) \$
Emprunts et autres dettes	(23 515)	(23 515)	(1 504)	(1 935)	(5 804)	(14 272)
Instruments dérivés :						
Swaps sur marchandises	(1 033)	4 667	4 667	-	-	-
Contrats de change à terme	188	33 829	34 726	(897)	-	-

9.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du cours de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les variations du prix des marchandises, influent sur le résultat de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

La Société utilise des dérivés, entre autres, des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de son activité et ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. La Société a pour politique de ne pas acheter des dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des achats et ventes libellés en monnaies étrangères, notamment en dollars américains, en euros et en livres sterling (GBP). Elle gère son exposition aux variations du cours du change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme et en appliquant la comptabilité de couverture à certains contrats admissibles afin de minimiser la volatilité du résultat net. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

L'exposition de la Société au risque de change est la suivante selon les équivalences en devises canadiennes.

Au 31 décembre 2012 (en milliers de \$CAN)

	\$US	Euro	GBP
Trésorerie	8 587 \$	3 105 \$	- \$
Créances	9 639	-	-
Fournisseurs et charges à payer	(3 100)	(210)	-
Exposition brute, à l'exclusion des dérivés	15 126	2 895	-
Ventes estimatives prévisionnelles	109 263	-	-
Achats estimatifs prévisionnels	(42 516)	(6 336)	(1 128)
Exposition brute	81 873	(3 441)	(1 128)
Contrat de change à terme	(78 223)	2 963	996
Exposition nette	3 650 \$	(478)\$	(132)\$

Au 31 décembre 2011 (en milliers de \$CAN)

	\$US	Euro
Trésorerie	5 418 \$	- \$
Créances	3 753	-
Fournisseurs et charges à payer	(1 561)	(265)
Exposition brute, à l'exclusion des dérivés	7 610	(265)
Ventes estimatives prévisionnelles	110 862	-
Achats estimatifs prévisionnels	(68 117)	(8 521)
Exposition brute	50 355	(8 786)
Contrat de change à terme	(45 934)	7 719
Exposition nette	4 421 \$	(1 067)\$

En se fondant sur les expositions nettes au 31 décembre 2012 et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une appréciation hypothétique de 10 % de la valeur du dollar canadien face aux devises ci-dessus entraînerait les hausses (baisses) du résultat de l'exercice ci-après. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar canadien face à ces devises aurait un effet contraire égal.

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012		2011	
	Autres éléments du résultat global	Résultat	Autres éléments du résultat global	Résultat
Dollars américains	4 313 \$	1 553 \$	(3 693)\$	455 \$
Euros	(64)	(158)	472	73
GBP	-	(75)	-	-

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie parce qu'il n'y a pas de placements à court terme aux dates présentées. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux, décrits à la note 14, exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. La Société ne comptabilise pas ses instruments d'emprunt à taux fixe en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'influerait donc d'aucune façon sur le résultat net découlant de ces instruments à taux fixe. Les swaps de taux d'intérêt exposent la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture augmenterait la juste valeur du passif lié aux swaps et diminuerait les autres éléments du résultat global d'environ 0,9 million de dollars (0,2 million en 2011). Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt aurait l'effet contraire.

Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux de base, entre autres, le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié au programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et avec la même devise.

La Société gère son exposition au risque de variation du prix des marchandises en concluant des engagements d'achat et de vente qui établissent le prix à terme ou en concluant des contrats de swap sur marchandises et des contrats à terme qui fixent le prix à terme des marchandises, et en appliquant la comptabilité de couverture à ces contrats afin de minimiser la volatilité du résultat net.

Les dérivés désignés comme couverture d'une transaction prévue sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie. La Société applique le classement des achats normalisés à certains contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises utilisées dans la production.

Donc, l'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le risque non couvert de la Société est minime.

9.4 Contrats de change à terme, swaps de marchandises et swaps de taux d'intérêt

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture sont les suivantes :

Au 31 décembre 2012 (en milliers de \$CAN)

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Swaps sur marchandises	2013	6 120 \$	414 \$
Contrats de change à terme	2013	79 942	2 438
<i>Non courants</i>			
Swaps sur marchandises	2014	191	14
		86 253 \$	2 866 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Swaps sur marchandises	2013	8 149 \$	283 \$
Contrats de change à terme	2013	43 036	1 212
Swaps de taux d'intérêt		4 500	47
<i>Non courants</i>			
Swaps sur marchandises	2014	741	21
Contrats de change à terme	2014	929	13
Swaps de taux d'intérêt	2022	34 500	248
		91 855 \$	1 824 \$

Au 31 décembre 2011 (en milliers de \$CAN)

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2012	96 512 \$	1 653 \$
		96 512 \$	1 653 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Swaps sur marchandises	2012	4 119 \$	1 033 \$
Contrats de change à terme	2012	60 258	1 203
Swaps de taux d'intérêt	2012	1 500	58
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2013	897	37
Swaps de taux d'intérêt	2018	9 000	350
		75 774 \$	2 681 \$

Les profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net au cours des périodes pendant lesquelles les profits (pertes) couverts se concrétiseront. Les montants seront reclassés dans le résultat net pendant des périodes d'au plus 6 ans, dont quelque 1,3 million de dollars de profits (pertes de 0,6 million en 2011) au cours des 12 prochains mois.

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couverture sont les suivantes :

Au 31 décembre 2012 (en milliers de \$CAN)

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2013	18 624 \$	123 \$
		18 624 \$	123 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2013	35 511 \$	234 \$
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2014	1 656	27
		37 167 \$	261 \$

Au 31 décembre 2011 (en milliers de \$CAN)

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2012	4 892 \$	44 \$
		4 892 \$	44 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2012	23 513 \$	270 \$
		23 513 \$	270 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat global qui sont occasionnés par la variation nette de la juste valeur des dérivés non désignés comme couvertures représentent un profit de 0,1 million de dollars (perte de 0,2 million en 2011). Ces montants sont compris dans les profits nets (pertes nettes) de change.

9.5 Évaluations de juste valeur comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière

Le tableau ci-dessous analyse les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur selon les méthodes d'évaluation. Tous les dérivés de la Société sont classés comme des instruments financiers de niveau 2. Les différents niveaux sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés des prix).
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables)

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Actifs financiers dérivés		
Contrats de change à terme	2 561 \$	1 697 \$
Swaps sur marchandises	428	-
	2 989 \$	1 697 \$
Passifs financiers dérivés		
Swaps sur marchandises	304 \$	1 033 \$
Contrats de change à terme	1 486	1 510
Swaps de taux d'intérêt	295	408
	2 085 \$	2 951 \$

10. Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations de la Société est présentée dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Coût	349 214 \$	287 445 \$
Cumul des amortissements	(137 323)	(125 981)
Valeur comptable nette	211 891 \$	161 464 \$
Valeur comptable nette par catégorie d'actif		
Terrains et améliorations aux terrains	3 170 \$	3 191 \$
Édifices	69 986	65 439
Usine et matériel	83 398	75 782
Projets d'immobilisations en cours	55 337	17 052
Valeur comptable nette	211 891 \$	161 464 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour 2012 :

(en milliers de \$CAN)

	Terrains et améliorations aux terrains	Édifices	Usine et matériel	Projets d'immobilisations en cours	Total
Coût					
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	4 094 \$	66 229 \$	186 289 \$	4 942 \$	261 554 \$
Entrées	-	5 512	6 259	16 873	28 644
Virements	-	108	4 655	(4 763)	-
Sorties	-	(1 189)	(1 564)	-	(2 753)
Solde au 31 décembre 2011	4 094	70 660	195 639	17 052	287 445
Entrées	-	3 454	10 100	51 283	64 837
Virements	-	4 094	8 904	(12 998)	-
Sorties	-	(84)	(2 984)	-	(3 068)
Solde au 31 décembre 2012	4 094 \$	78 124 \$	211 659 \$	55 337 \$	349 214 \$
Cumul des amortissements					
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	876 \$	2 547 \$	111 945 \$	- \$	115 368 \$
Amortissement	27	2 674	9 436	-	12 137
Sorties	-	-	(1 524)	-	(1 524)
Solde au 31 décembre 2011	903	5 221	119 857	-	125 981
Amortissement	21	2 917	10 407	-	13 345
Sorties	-	-	(2 003)	-	(2 003)
Solde au 31 décembre 2012	924 \$	8 138 \$	128 261 \$	- \$	137 323 \$
Valeur nette comptable au 31 décembre 2012					
	3 170 \$	69 986 \$	83 398 \$	55 337 \$	211 891 \$

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles au 31 décembre 2012 ou 2011.

Aucun actif n'avait été donné en garantie des emprunts au 31 décembre 2012 ou 2011.

11. Immeuble de placement

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Coût	236 \$	236 \$

La juste valeur des terrains s'élève à 2,6 millions de dollars au 1^{er} janvier 2010, telle que déterminée par un évaluateur indépendant. L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblables dans l'emplacement pertinent. Une autre évaluation sera effectuée à tous les 3 à 5 ans ou lorsqu'il y aura un changement important dans le prix de marché.

La Société détient l'immeuble de placement en fonds franc.

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour l'immeuble de placement au 31 décembre 2012 ou 2011.

12. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Coût	30 831 \$	24 167 \$
Cumul des amortissements	(18 946)	(16 653)
Valeur comptable nette	11 885 \$	7 514 \$

Les immobilisations incorporelles de la Société se composent notamment de logiciels pour l'usage interne ou pour la prestation de services aux clients.

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour 2012 :

(en milliers de \$CAN)

	Logiciels	Projets d'immobi- lisations en cours	Total
Coût			
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	19 392 \$	1 525 \$	20 917 \$
Entrées	874	2 376	3 250
Virements	751	(751)	-
Solde au 31 décembre 2011	21 017	3 150	24 167
Entrées	267	6 397	6 664
Virements	202	(202)	-
Solde au 31 décembre 2012	21 486 \$	9 345 \$	30 831 \$
Cumul des amortissements			
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	13 931 \$	- \$	13 931 \$
Amortissement	2 722	-	2 722
Solde au 31 décembre 2011	16 653	-	16 653
Amortissement	2 293	-	2 293
Solde au 31 décembre 2012	18 946 \$	- \$	18 946 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	2 540 \$	9 345 \$	11 885 \$

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2012 ou 2011.

13. Fournisseurs et charges à payer

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Dollars canadiens	53 007 \$	69 543 \$
Dollars américains	3 100	1 561
Euros	210	265
Total des fournisseurs et charges à payer	56 317 \$	71 369 \$

Les charges à payer comprennent un passif envers le ministère des Finances qui est expliqué en détail à la note 21.

14. Emprunts

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Acceptation bancaire	38 966 \$	10 471 \$
Intérêts courus	14	4
Total des emprunts	38 980 \$	10 475 \$
Courants	4 514 \$	1 504 \$
Non courants	34 466	8 971
Total des emprunts	38 980 \$	10 475 \$

L'emprunt de 15 millions de dollars canadiens d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,67 %, vient à échéance en 2018. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap de taux, échangeant un taux d'intérêt fixe pour un taux d'intérêt variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables aux trois mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 1,5 million de dollars par année pendant 10 ans. Le solde du capital se chiffre à 9 millions de dollars et la juste valeur de l'emprunt est de 9 millions au 31 décembre 2012. Le solde du capital se chiffre à 10,5 millions de dollars et la juste valeur de l'emprunt est de 10,5 millions au 31 décembre 2011. L'emprunt est non garanti.

En 2012, la Société a conclu un nouvel emprunt de 30 millions de dollars canadiens d'une durée de 10 ans au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,06 % et échéant en 2022. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt en ayant recours à un swap de taux échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux, d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables à chaque mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 10 ans. Le solde du capital se chiffre à 30 millions de dollars et la juste valeur de l'emprunt est de 30 millions au 31 décembre 2012.

15. Produits différés

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Paiements anticipés des clients (i)	6 537 \$	5 868 \$
Programme d'abonnement (ii)	252	315
Total des produits reportés	6 789 \$	6 183 \$

- i) Les produits différés proviennent de clients qui paient par anticipation le coût d'achat des matériaux dans le but de bloquer le prix d'achat, notamment des métaux. Les produits différés seront comptabilisés en résultat au moment de l'expédition.
- ii) Les produits différés ont trait au programme d'abonnement de la Société. Le client verse un paiement d'avance afin de bloquer le prix d'achat et il recevra un ensemble de biens prédéterminé sur une certaine période de temps. Les produits différés sont comptabilisés en résultat au moment où le bien particulier qui fait l'objet de l'abonnement est expédié.

16. Impôts sur le résultat

Charge d'impôts exigibles

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Charge d'impôts exigibles	9 579 \$	9 729 \$
Ajustements sur exercices antérieurs	853	(358)
Total de la charge d'impôts exigibles	10 432 \$	9 371 \$

Charge d'impôts différés

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Naissance et renversement des différences temporelles	627 \$	1 419 \$
Ajustements sur exercices antérieurs	(188)	154
Augmentation du taux d'imposition	-	8
Total de la charge d'impôts différés	439 \$	1 581 \$

La charge d'impôts sur le résultat avant impôts diffère de celle qui devrait résulter de l'application du taux fédéral d'imposition législatif de 25 % (26,5 % en 2011). La charge d'impôts de l'exercice peut être rapprochée du résultat comptable avant impôts comme suit :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Résultat avant impôts sur le résultat de l'exercice	40 692 \$	42 053 \$
Taux d'imposition	25,0 %	26,5 %
Charge d'impôts calculée	10 173	11 144
Charges non déductibles	144	147
Modification des taux d'imposition	-	8
Ajustements sur exercices antérieurs	665	(88)
Autres montant nets	(111)	(259)
Charge d'impôts comptabilisée en résultat	10 871 \$	10 952 \$

Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012			2011		
	Avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Net des impôts	Avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Net des impôts
Profits (pertes) sur dérivés	2 541 \$	(510)\$	2 031 \$	(3 441)\$	874 \$	(2 567)\$
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(1 328)	332	(996)	1 006	(251)	755
Total	1 213 \$	(178)\$	1 035 \$	(2 435)\$	623 \$	(1 812)\$

Actifs d'impôts courants

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011 Retraité (note 5)
Impôts sur le résultat à recevoir	1 199 \$	3 943 \$

Les incidences fiscales des différences temporelles qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts différés en 2012 et 2011 sont expliquées ci-dessous :

Différences temporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2012

(en milliers de \$CAN)

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde de fermeture
Actifs d'impôts différés				
Avantages sociaux	2 742 \$	57 \$	332 \$	3 131 \$
Fournisseurs	1 924	56	-	1 980
Actifs financiers dérivés	257	-	(257)	-
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	(15 873)	634	-	(15 239)
Immobilisations incorporelles	(1 856)	(1 111)	-	(2 967)
Passifs financiers dérivés	-	-	(253)	(253)
Immeuble de placement	(59)	-	-	(59)
Crédits d'impôt à l'investissement	(175)	(75)	-	(250)
Passifs d'impôts différés, nets	(13 040)\$	(439)\$	(178)\$	(13 657)\$

Différences temporelles pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

(en milliers de \$CAN)

	Solde d'ouverture	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde de fermeture
Actifs d'impôts différés				
Avantages sociaux	3 361 \$	(367)\$	(252) \$	2 742 \$
Fournisseurs	2 053	(129)	-	1 924
Actifs financiers dérivés	(46)	-	303	257
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	(15 701)	(172)	-	(15 873)
Immobilisations incorporelles	(1 025)	(831)	-	(1 856)
Immeuble de placement	(59)	-	-	(59)
Crédits d'impôt à l'investissement	(93)	(82)	-	(175)
Passifs d'impôts différés, nets	(11 510)\$	(1 581)\$	51 \$	(13 040)\$

17. Avantages sociaux

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le taux de cotisation d'employeur pour 2012 était de 1,74 fois le taux de cotisation exigé des employés (1,86 fois en 2011). Le total des cotisations de 11,4 millions de dollars a été comptabilisé en charge en 2012 (11,1 millions en 2011). Les cotisations pour 2013 sont estimées à 13,6 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

En 2012, la Société a offert des options de paiement forfaitaire pour ses indemnités de départ. Aucune perte de règlement n'a été comptabilisée au cours de l'exercice (1,0 million de dollars en 2011). Il n'y a pas eu de coûts de services passés ou de compressions de régime de retraite en 2012 et 2011.

iii) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Obligation au titre des avantages sociaux à la date de clôture :

Au 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Avantages postérieurs à l'emploi	8 887 \$	7 608 \$
Autres avantages à long terme	3 639	3 364
Total de l'obligation au titre des avantages sociaux	12 526 \$	10 972 \$

Voici l'évolution de l'obligation au titre des avantages sociaux :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	Avantages postérieurs à l'emploi			Autres avantages du personnel à long terme		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 608 \$	10 981 \$	11 032 \$	3 364 \$	3 187 \$	3 012 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	438	772	737	2 188	1 956	1 818
Coût financier	337	509	503	160	151	154
Prestations versées	(824)	(4 834)	(919)	(3 218)	(2 662)	(2 196)
Perte de règlement	-	1 024	-	-	-	-
Écarts actuariels	1 328	(1 006)	(372)	1 145	732	399
Autres	-	162	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	8 887 \$	7 608 \$	10 981 \$	3 639 \$	3 364 \$	3 187 \$

Les écarts actuariels englobent les écarts entre résultats et prévisions, qui représentent l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est réellement passé, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles.

Les charges pour les avantages sociaux ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Avantages postérieurs à l'emploi		
Cotisation au régime de retraite	11 408 \$	11 094 \$
Autres avantages postérieurs à l'emploi	1 279	(3 373)
Autres avantages postérieurs à l'emploi non courants	275	177
Total des charges au titre des avantages sociaux	12 962 \$	7 898 \$

Les montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat global ont été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Dans le résultat		
Cotisation au régime de retraite	11 408 \$	11 094 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 626	2 728
Coût financier	497	660
Prestations versées	(4 042)	(7 496)
Perte de règlement	-	1 024
Écarts actuariels	1 145	732
Autres	-	162
	11 634	8 904
Dans les autres éléments du résultat global		
Gains/(pertes) actuariels	1 328	(1 006)
	1 328	(1 006)
Total des montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat global	12 962 \$	7 898 \$

En supposant que toutes les autres hypothèses ne changent pas, une hausse hypothétique de un point de pourcentage du taux tendanciel présumé des frais médicaux augmentera le coût des services rendus, le coût financier et l'obligation au titre des prestations constituées d'un montant précisé dans le tableau suivant. L'incidence d'une baisse hypothétique de un point de pourcentage du taux tendanciel présumé des frais médicaux donnera environ le résultat contraire.

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	43 \$	6 \$
Obligation au titre des prestations constituées	270	177

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la fin de la période de présentation de l'information financière étaient comme suit (moyenne pondérée) :

Au 31 décembre

	2012	2011
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,5 %	4,2 %
Taux d'augmentation des indemnités	3,0 %	3,0 %
Coût des avantages de l'exercice clos		
Taux d'actualisation	4,2 %	4,6 %
Taux d'augmentation des indemnités	3,0 %	4,5 %
Taux tendanciel présumé des frais médicaux		
Taux tendanciel initial des frais médicaux	7,4 %	7,8 %
Taux tendanciel des frais diminué à	5,4 %	5,4 %

18. Produits des activités ordinaires

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Produits provenant de la vente de biens	2 568 117 \$	3 145 528 \$
Produits provenant de la prestation de services	15 167	13 823
Total des produits des activités ordinaires	2 583 284 \$	3 159 351 \$

19. Charges d'amortissement

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Amortissement des immobilisations corporelles	13 345 \$	12 137 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 293	2 722
Total des charges d'amortissement	15 638 \$	14 859 \$

Les charges d'amortissement ont été reclassées dans les autres charges d'exploitation comme suit :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Coût des biens vendus	11 302 \$	10 444 \$
Frais de marketing et ventes	1 734	1 766
Frais d'administration	2 602	2 649
Total des charges d'amortissement	15 638 \$	14 859 \$

20. Charges de recherche scientifique et développement expérimental, au net

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Charges de recherche et développement	7 416 \$	5 721 \$
Crédit à la recherche scientifique et au développement	(1 566)	(1 698)
Charges de recherche et développement, au net	5 850 \$	4 023 \$

Les charges nettes de recherche et développement sont incluses dans les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat global.

21. Opérations entre parties liées

La Société est liée, en termes de propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24 en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Conformément à cette exemption, comme elle n'a pas effectué de transactions significatives, considérées individuellement ou collectivement, avec ces parties liées, la Société n'a pas fourni d'informations détaillées sur les transactions avec :

- le gouvernement du Canada et ses ministères
- toutes les sociétés d'État fédérales.

Les transactions avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes sont négociées et évaluées à la juste valeur dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans par lequel le prix est convenu annuellement dans le cours normal des activités.

Les produits liés aux transactions avec le ministère des Finances sont comme suit :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Produits provenant du ministère des Finances	116 887 \$	113 724 \$

Vu l'application rétroactive d'IAS 16 à la date de transition aux IFRS, soit le 1^{er} janvier 2010, les charges d'amortissement qui ont été imputées au ministère des Finances conformément aux PCGR du Canada, à un taux supérieur aux charges d'amortissement réelles engagées selon IAS 16, ont été ajustées de l'ordre de 8,2 millions de dollars à ce moment-là. Cette somme a été incluse dans les fournisseurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, car elle peut être remboursable à vue au ministère des Finances. En 2012, la Société a réduit la facturation au ministère des Finances de 0,5 million de dollars (0,5 million en 2011) et le solde de 7,2 millions (7,7 millions en 2011) sera déduit dans les facturations futures au cours des 14 prochaines années.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend tous les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants, y compris tous les vice-présidents, qui ont le pouvoir et la responsabilité en matière de planification, direction et contrôle des activités de la Société.

La rémunération du personnel de direction clé pour l'exercice a été comme suit :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers de \$CAN)

	2012	2011
Avantages du personnel à court terme	2 616 \$	2 227 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	975	873
Autres avantages à long terme	117	106
Total de la rémunération	3 708 \$	3 206 \$

22. Engagements, éventualités et garanties

22.1 Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords au titre de contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. Au 31 décembre 2012, la Société avait des engagements de 63,8 millions de dollars au titre de contrats d'approvisionnement (14,4 millions en 2011). À la fin de la période, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

Au 31 décembre

Onces	2012	2011
Or	6 000	9 313
Argent	2 540 498	9 420 209
Platine	5 751	-

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges en 2012 se sont élevés à 3,0 millions de dollars (6,9 millions en 2011). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société, car elle a l'intention de les régler par la prise de possession ou l'expédition des métaux en question.

22.2 Engagements sur métaux communs

Afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection (pour le Canada et d'autres pays) et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des contrats d'approvisionnement à prix ferme. Au 31 décembre 2012, la Société avait des engagements d'achat en cours de 22,2 millions de dollars (50,2 millions au 31 décembre 2011).

22.3 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à contrat de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Monnaie. La Société ne prévoit devoir verser aucun paiement d'importance à l'avenir. Au 31 décembre 2012, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin est de 6,1 millions de dollars (12,2 millions au 31 décembre 2011).

22.4 Autres engagement et garanties

La Société peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la période et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et destinés au fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25 millions de dollars (25 millions en 2011).

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 31 décembre 2012 ou 2011.

Au 31 décembre 2012, la Société s'était engagée à dépenser environ 26,2 millions de dollars sur des projets en immobilisations (19,5 millions au 31 décembre 2011).

La Société a d'autres obligations liées à des baux et à des contrats d'achat de biens et de services. Au 31 décembre 2012, ces engagements futurs totalisent 24,8 millions de dollars (23,9 million au 31 décembre 2011). Ces engagements prendront fin en juin 2027 (19,7 millions de dollars en 2013; 0,16 million en 2014; 0,7 million en 2015; 0,4 million en 2016; 0,84 million en 2017; 3,33 millions en 2027).

Il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Il n'y a aucun passif éventuel au 31 décembre 2012 ou au 31 décembre 2011.

Il n'y a pas eu d'autres modifications importantes aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2011.

23. Reclassement

Certaines informations fournies dans les périodes antérieures ont été reclassées pour se conformer à la présentation adoptée au 31 décembre 2012.

Certains actifs et passifs dérivés qui avaient été présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011 ont été reclassés au 31 décembre 2012 pour être présentés séparément à titre d'actifs dérivés et de passifs dérivés. Un montant de 0,8 million de dollars a donc été reclassé des actifs dérivés aux passifs dérivés dans l'état consolidé de la situation financière et les notes connexes.

Certains avantages sociaux qui avaient été présentés comme des passifs non courants dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011 ont été reclassés comme avantages sociaux courants au 31 décembre 2012. Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux qui sont accumulés, mais non acquis, sont classés comme des avantages sociaux à long terme; cependant, ils doivent être présentés comme passifs courants parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs. Par conséquent, un montant de 0,6 million de dollars a été reclassé des avantages sociaux non courants aux avantages sociaux courants dans l'état consolidé de la situation financière et les notes connexes.

STATISTIQUES

Tableau 1 – Monnaie de circulation canadienne

Monnaie de circulation canadienne - Production en 2010, 2011 et 2012⁽¹⁾

	2012 Total des pièces	2011 Total des pièces	2010 Total des pièces
Millésime 2009			
2 \$	-	-	4 230 000
1 \$	-	-	-
50 ¢	-	-	-
25 ¢	-	-	3 520 000
10 ¢	-	-	4 125 000
5 ¢	-	-	504 000
1 ¢	-	-	555 000
Millésime 2010			
2 \$	-	1 470 000	3 990 000
1 \$	-	-	24 460 000
50 ¢	-	-	150 000
25 ¢	-	-	164 009 000
10 ¢	-	3 025 000	248 325 000
5 ¢	-	1 512 000	126 336 000
1 ¢	-	-	485 645 000
Millésime 2011			
2 \$	208 000	26 018 000	-
1 \$	-	25 410 000	-
50 ¢	-	175 000	-
25 ¢	12 050 000	212 970 000	-
10 ¢	-	289 300 000	-
5 ¢	-	228 816 000	-
1 ¢	-	662 750 000	-
Millésime 2012			
2 \$	89 185 000	-	-
1 \$	119 519 000	-	-
50 ¢	250 000	-	-
25 ¢	178 450 000	-	-
10 ¢	334 675 000	-	-
5 ¢	202 944 000	-	-
1 ¢	199 347 000	-	-
Total (tous les millésimes)			
2 \$	89 393 000	27 488 000	8 220 000
1 \$	119 519 000	25 410 000	24 460 000
50 ¢	250 000	175 000	150 000
25 ¢	190 500 000	212 970 000	167 529 000
10 ¢	334 675 000	292 325 000	252 450 000
5 ¢	202 944 000	230 328 000	126 840 000
1 ¢	199 347 000	662 750 000	486 200 000
Total	1 136 628 000	1 451 446 000	1 065 849 000

⁽¹⁾ Les chiffres sont arrondis au millier de pièces le plus près.

Tableau 2 – Monnaie de circulation canadienne**Monnaie de circulation canadienne - Production cumulative jusqu'au 31 décembre 2012^{(1) (2)}**

	2008	2009	2010	2011	2012
2 \$	17 140 000	42 660 000	5 460 000	26 226 000	89 185 000
1 \$	29 381 000	39 601 000	24 460 000	25 410 000	119 519 000
50 ¢	150 000	150 000	150 000	175 000	250 000
25 ¢	383 862 000	270 286 000	164 009 000	225 020 000	178 450 000
10 ¢	462 270 000	373 725 000	251 350 000	289 300 000	334 675 000
5 ¢	271 810 000	266 784 000	127 848 000	228 816 000	202 944 000
1 ¢	787 625 000	456 235 000	485 645 000	662 750 000	199 347 000

⁽¹⁾ Total des pièces par valeur nominale et millésime, sans considérer l'année civile pendant laquelle elles ont été produites.⁽²⁾ Les chiffres sont arrondis au millier de pièces le plus près.**Tableau 3 – Monnaie de circulation canadienne****Monnaie de circulation canadienne émise en 2011⁽¹⁾ (selon la distribution géographique)⁽²⁾**

Province Ville ⁽³⁾	2 \$	1 \$	50 ¢	25 ¢	10 ¢	5 ¢	1 ¢
Terre-Neuve-et- Labrador							
St. John's	350 000	965 000	–	1 556 000	2 297 000	1 776 000	1 635 000
Nouveau-Brunswick							
Saint John	1 677 000	817 000	–	1 972 000	68 000	42 000	97 000
Nouvelle-Écosse							
Halifax	9 000	215 000	–	1 056 000	1 352 000	1 438 000	1 430 000
Québec							
Montréal	1 405 000	880 000	–	7 294 000	5 980 000	1 160 000	6 732 000
Québec	3 378 000	3 002 000	–	8 244 000	4 540 000	1 118 000	788 000
Ontario							
Ottawa	621 000	2 225 000	–	9 416 000	5 843 000	930 000	3 648 000
Toronto	9 837 000	11 912 000	–	6 666 000	37 470 000	15 312 000	35 412 000
Manitoba							
Winnipeg	389 000	2 155 000	–	2 002 000	4 520 000	804 000	6 308 000
Saskatchewan							
Regina	888 000	1 279 000	–	3 468 000	1 945 000	304 000	1 022 000
Alberta							
Calgary	1 105 000	2 146 000	–	2 328 000	1 295 000	574 000	855 000
Edmonton	2 806 000	4 301 000	–	11 230 000	11 557 000	2 724 000	5 773 000
Colombie-Britannique							
Vancouver	5 128 000	3 473 000	–	6 604 000	6 775 000	3 138 000	5 697 000
Particuliers⁽⁴⁾	495 000	3 641 000	250 000	2 788 000	310 000	248 000	9 803 000
Total	28 088 000	37 011 000	250 000	64 624 000	83 952 000	29 568 000	79 200 000

⁽¹⁾ Les chiffres sont arrondis au millier de pièces le plus près.⁽²⁾ Le millésime des pièces ne correspond pas toujours à l'année d'émission.⁽³⁾ Les pièces ont été remises aux institutions financières des villes énumérées.⁽⁴⁾ Les chiffres ayant trait aux particuliers ne comprennent pas les achats de pièces numismatiques.

Tableau 4 – Produits numismatiques
Émis au 31 décembre 2011 (millésimes 2012 et 2013)

Produits numismatiques	Quantité vendue en 2012
25 ^e anniversaire de la pièce de 1 \$ - Ensemble spécimen (2012)	34 939
25 ^e anniversaire de la pièce de 1 \$ - Lot de 5 pièces de 1 \$ - Dollar porte-bonheur (2012)	58 262
25 ^e anniversaire de la pièce de 1 \$ - Pièce de 1 \$ en argent fin – Deux huards (2012)	9 812
25 ^e anniversaire de la pièce de 1 \$ - Pièce de 1 \$ en argent fin – Dollar porte-bonheur (2012)	18 231
25 ^e anniversaire de la pièce de 1 \$ - Pièce de 1 \$ en argent fin (2012)	14 889
50 ^e anniversaire de la Fédération canadienne de la faune – Pièce de 20 \$ en argent fin – L'original (2012)	7 493
50 ^e anniversaire de la Fédération canadienne de la faune – Pièce de 200 \$ en or – L'original (2012)	359
50 ^e anniversaire de la Fédération canadienne de la faune – Pièce de 250 \$ en argent – L'original (2012)	569
50 ^e anniversaire de la Fédération canadienne de la faune – Pièce de 2 500 \$ en or – L'original (2012)	12
50 ^e anniversaire de la Fédération canadienne de la faune – Pièce de 300 \$ en platine – L'original (2012)	247
Abonnement à la série Groupe des sept – Pièce de 20 \$ en argent fin – F.H. Varley (2012)	2 965
Adieu à la pièce de un cent – Ensemble de 5 pièces en argent fin (2012)	2 817
Adieu à la pièce de un cent – Pièce de 1/25 oz en or (2012)	11 106
Adieu à la pièce de un cent – Pièce de 10 \$ en argent fin plaquée or (2012)	29 582
Adieu à la pièce de un cent – Pièce de 20 \$ en argent fin (2012)	191 804
Adieu à la pièce de un cent – Pièce de 5 oz en argent (2012)	1 486
Armoiries – Pièce de 300 \$ en or – Nunavut (2012)	177
Armoiries – Pièce de 300 \$ en or – Québec (2012)	334
Carte de souhaits avec pièce – Fée des dents (2012)	20 037
Créatures préhistoriques – Pièce de 25 cents colorée – <i>Pachyrhinosaurus lakustai</i> (2012)	24 422
Ensemble de pièces de circulation et d'épreuves (2011-2012)	16 985
Ensemble de pièces divisionnaires en or – Année du Dragon (2012)	312
Ensemble Feuille d'érable en argent (2013)	9 969
Ensemble Feuille d'érable en or – 5 ^e anniversaire de la pièce de un million de dollars de la MRC (2012)	543
Ensemble Feuille d'érable en or (2013)	558
Ensemble hors-circulation (2012)	74 841
Ensemble hors-circulation édition spéciale (2012)	14 963
Ensemble pièce et timbres – Centenaire du Calgary Stampede (2012)	15 859
Ensemble spécimen avec pièce de 2 \$ édition spéciale – Louveteaux (2012)	14 925
Ensemble-cadeau – Anniversaire (2012)	24 659
Ensemble-cadeau – Mariage (2012)	24 325
Ensemble-cadeau – Ô Canada (2012)	31 464
Ensemble-cadeau – Temps des fêtes (2012)	26 404
Ensemble-cadeau pour bébé (2012)	43 310
Groupe des sept – Pièce de 20 \$ en argent fin – Arthur Lismer (2012)	6 900
Groupe des sept – Pièce de 20 \$ en argent fin – F.H. Varley (2012)	3 971
Groupe des sept – Pièce de 20 \$ en argent fin – Franklin Carmichael (2012)	6 641
Jubilé de diamant de la Reine – L'ensemble royal de pièces en argent (2012)	1 809
Jubilé de diamant de la Reine – L'ensemble royal de pièces en or (2012)	100
Jubilé de diamant de la Reine – Pièce de 20 \$ en argent fin – Visite de la Reine au Canada (2012)	10 994
Jubilé de diamant de la Reine – Pièce de 20 \$ en argent fin (2012)	180 020
Jubilé de diamant de la Reine – Pièce de 20 \$ en argent fin à très haut relief – Portrait (2012)	7 440
Jubilé de diamant de la Reine – Pièce de 50 \$ en or pur (2012)	499
Jubilé de diamant de la Reine – Pièce de 50 cents – Le monogramme royal (2012)	30 529

Tableau 4 – Produits numismatiques (suite)

Produits numismatiques	Quantité vendue en 2012
La guerre de 1812 – Dollar en argent brillant – Bicentenaire (2012)	19 623
La guerre de 1812 – Ensemble de pièces en argent et en nickel – Bicentenaire (2012)	26 891
La guerre de 1812 – Ensemble de pièces en argent fin – Bicentenaire (2012)	19 773
La guerre de 1812 – Lot de 10 pièces de circulation de 25 cents – Brock (2012)	58 366
La guerre de 1812 – Lot de 10 pièces de circulation de 25 cents – Tecumseh (2012)	46 427
La guerre de 1812 – Lot de 5 pièces de circulation de 2 \$ – HMS <i>Shannon</i> (2012)	55 712
La guerre de 1812 – Pièce de 10 \$ en argent fin – HMS <i>Shannon</i> (2012)	9 956
La guerre de 1812 – Pièce de 250 \$ de un kilo en argent – La bataille des hauteurs de Queenston (2012)	183
La guerre de 1812 – Pièce de 250 \$ de un kilo en argent – Médaille de la paix du roi Georges III (2012)	583
La guerre de 1812 – Pièce de 10 \$ en or pur (2012)	1 986
La guerre de 1812 – Pièce de 2 500 \$ de un kilo en or – La bataille des hauteurs de Queenston (2012)	16
La guerre de 1812 – Pièce de 2 500 \$ de un kilo en or – Médaille de la paix du roi Georges III (2012)	20
La guerre de 1812 – Pièce de 350 \$ en or – Sir Isaac Brock, héros du Haut-Canada (2012)	279
La guerre de 1812 – Pièce de 4 \$ en argent fin – Brock (2013)	5 592
La guerre de 1812 – Pièce de 4 \$ en argent fin – Tecumseh (2013)	5 647
La guerre de 1812 – Pièce en argent – Bicentenaire (2012)	39 569
LCF ^{MD} – Dollar en argent édition limitée – La Coupe Grey ^{MD} (2012)	9 966
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Alouettes de Montréal (2012)	12 227
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – BC Lions (2012)	12 097
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Calgary Stampeders (2012)	12 104
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Edmonton Eskimos (2012)	12 120
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Hamilton Tiger-Cats (2012)	11 906
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Saskatchewan Roughriders (2012)	15 700
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Toronto Argonauts (2012)	12 434
LCF ^{MD} – Pièce de 25 cents colorée – Winnipeg Blue Bombers (2012)	12 214
Lunes des Algonquins – Pièce de 5 \$ en niobium – Pleine lune du loup (2012)	7 496
Lunes des Algonquins – Pièce de 5 \$ en niobium – Pleine lune rose (2012)	7 214
Oiseaux du Canada – Pièce de 25 cents colorée – Le cardinal à poitrine rose (2012)	18 922
Oiseaux du Canada – Pièce de 25 cents colorée – Le gros-bec errant (2012)	18 264
Pièce de 1 \$ en argent fin édition limitée – Centenaire du Calgary Stampede (2012)	9 979
Pièce de 1/10 oz en or – Année du Dragon (2012)	8 398
Pièce de 1/25 oz en or – 150 ^e anniversaire de la ruée vers l'or de la région de Cariboo (2012)	5 245
Pièce de 1/25 oz en or – <i>Bluenose</i> (2012)	12 780
Pièce de ½ oz en argent fin – Année du Dragon – Boîte de 20 pièces (2012)	221
Pièce de ½ oz en argent fin – Année du Dragon (2012)	46 708
Pièce de 10 \$ en argent fin – Année du Serpent (2013)	13 485
Pièce de 10 \$ en argent fin – La mante religieuse (2012)	5 608
Pièce de 10 \$ en argent fin – La richesse d'un symbole (2012)	26 590
Pièce de 10 \$ en argent fin – RMS <i>Titanic</i> (2012)	20 000
Pièce de 10 \$ en argent fin – Scène d'hiver (2013)	7 039
Pièce de 100 \$ en or – 150 ^e anniversaire de la ruée vers l'or de la région de Cariboo (2012)	2 455
Pièce de 15 \$ en argent fin – Année du Serpent (2013)	10 405
Pièce de 15 \$ en argent fin – L'érable de la bonne fortune (2012)	8 139
Pièce de 15 \$ en argent lotus lunaire – Année du Serpent (2013)	18 271
Pièce de 150 \$ en or – Année du Serpent (2013)	1 108
Pièce de 150 \$ en or – Vœux de bonne fortune (2012)	881
Pièce de 20 \$ en argent fin – 50 ^e anniversaire de la Garde côtière canadienne (2012)	6 239

Tableau 4 – Produits numismatiques (suite)

Produits numismatiques	Quantité vendue en 2012
Pièce de 20 \$ en argent fin – Année du Serpent (2013)	11 610
Pièce de 20 \$ en argent fin – Aster et bourdon (2012)	9 978
Pièce de 20 \$ en argent fin – Flocon de neige (2012)	4 659
Pièce de 20 \$ en argent fin – L'érable à sucre (2012)	9 920
Pièce de 20 \$ en argent fin – L'ours polaire (2012)	174 474
Pièce de 20 \$ en argent fin – Le castor (2013)	7 439
Pièce de 20 \$ en argent fin – Les Rois mages (2012)	3 916
Pièce de 20 \$ en argent fin – Renne magique (2012)	160 781
Pièce de 20 \$ en argent fin – Rhododendron (2012)	9 633
Pièce de 20 \$ en argent fin – Tempête de neige (2012)	4 652
Pièce de 200 \$ en or – Les Vikings (2012)	1 730
Pièce de 25 cents colorée – 50 ^e anniversaire de la Garde côtière canadienne (2012)	10 326
Pièce de 25 cents colorée – Aster et bourdon (2012)	14 652
Pièce de 25 cents colorée – RMS <i>Titanic</i> (2012)	34 290
Pièce de 250 \$ de un kilo en argent – La richesse d'un symbole (2012)	934
Pièce de 250 \$ en argent fin – Année du Serpent (2013)	234
Pièce de 2 500 \$ de un kilo en or – Année du Dragon (2012)	37
Pièce de 2 500 \$ de un kilo en or – Année du Serpent (2013)	53
Pièce de 2 500 \$ de un kilo en or – La richesse d'un symbole (2012)	18
Pièce de 300 \$ en platine – La richesse d'un symbole (2012)	250
Pièce de 300 \$ en platine – Pygargue à tête blanche (2013)	199
Pièce de 5 \$ en argent fin – 25 ^e anniversaire de la Tournée mondiale Rick Hansen (2012)	3 409
Pièce de 5 \$ en argent fin – Georgina Pope (2012)	3 154
Pièce de 5 \$ en or – Année du Serpent (2013)	1 826
Pièce de 5 \$ en or pur – La richesse d'un symbole (2012)	3 715
Pièce de 5 oz en argent fin – Centenaire du Calgary Stampede (2012)	1 491
Pièce de 5 oz en or pur – Centenaire du Calgary Stampede (2012)	92
Pièce de 50 \$ en argent fin – Le castor (2013)	1 467
Pièce de 50 cents lenticulaire – La visite magique du père Noël (2012)	18 619
Pièce de 50 cents plaquée argent – RMS <i>Titanic</i> (2012)	14 997
Pièce de 500 \$ en argent fin – L'esprit de Haida Gwaii (2012)	95
Pièce de 500 \$ en or pur – La richesse d'un symbole (2012)	71
Pièce en argent fin – Bienvenue parmi nous (2012)	9 999
Pierres de naissance – Ensemble de pièces de 3 \$ en argent fin (2012)	200
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Août (2012)	2 068
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Avril (2012)	2 039
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Décembre (2012)	2 067
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Février (2012)	1 795
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Janvier (2012)	1 767
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Juillet (2012)	2 330
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Juin (2012)	2 006
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Mai (2012)	2 445
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Mars (2012)	2 002
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Novembre (2012)	1 927
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Octobre (2012)	1 989
Pierres de naissance – Pièce de 3 \$ en argent fin – Septembre (2012)	2 183
Rouleau de pièces de 50 cents à emballage spécial (2012)	9 960

Tableau 5 – Pièces feuille d'érable

Ventes en onces en 2010, 2011 et 2012

	2012	2011	2010	2009	2008
Feuille d'érable en or¹					
200 \$ (Au 99999)	2 900	8 408	22 660	13 765	27 476
50 \$ (Au 9999)	712 193	1 107 974	1 036 832	1 011 235	710 718
20 \$ (Au 9999)	14 297	15 768	17 151	27 253	14 391
10 \$ (Au 9999)	32 289	9 041	10 407	17 817	8 592
5 \$ (Au 9999)	9 570	8 128	11 116	22 767	3 851
1 \$ (Au 9999)	620	966	450	1 951	767
Vancouver 2010	–	–	6	74 124	75 876
Total (onces)	771 867	1 150 285	1 098 622	1 168 912	848 101
Feuille d'érable en argent¹					
5 \$ (Ag 9999)	18 132 297	23 129 966	17 799 992	9 727 592	7 909 161
Vancouver 2010	–	–	79 278	569 048	937 839
Total (onces)	18 132 297	23 129 966	17 879 270	10 296 640	8 847 000
Feuille d'érable en palladium					
50 \$ (Pd 9995)	–	–	25 000	40 000	9 694
Total (onces)	–	–	25 000	40 000	9 694
Feuille d'érable en platine					
50 \$ (Pt 9995)	34 650	5 000	–	33 000	–
Total (onces)	34 650	5 000	–	33 000	–

⁽¹⁾ Comprend les produits d'investissement créés sur mesure.**Tableau 6 – Activités de l'affinerie**Poids brut (onces troy) ⁽¹⁾

	2012	2011	2010	2009	2008
Dépôts d'or non affiné	3 732 973	3 916 921	4 868 626	5 025 764	4 383 594
Dépôts d'argent non affiné	1 121 777	1 512 494	2 423 859	1 786 872	1 468 176
Dépôts directs	379 705	751 295	577 233	503 913	948 997
Total ⁽²⁾	5 234 455	6 180 710	7 869 718	7 316 548	6 800 767

⁽¹⁾ Exprimé en onces troy d'or ou d'argent non affiné.⁽²⁾ Le total ne tient pas compte des retours de production interne traités à l'affinerie.

Tableau 7 – Monnaie de circulation canadienne**Motifs commémoratifs et standard, pièces plaquées et non plaquées 2009-2012**

	2012	2011	2010	2009
1 cent (ZPC)	87 972 000	301 400 000	486 200 000	36 575 000
1 cent (APC)	111 375 000	361 350 000	-	419 105 000
5 cents (P)	202 944 000	230 328 000	126 840 000	266 448 000
10 cents (P)	334 675 000	292 325 000	252 450 000	370 700 000
25 cents - Caribou (P)	153 450 000	187 520 000	134 151 000	155 966 000
25 cents - Coquelicot	-	-	10 978 000	-
25 cents - Patinage de vitesse	-	-	-	22 400 000
25 cents - Bobsleigh	-	-	-	22 400 000
25 cents - Hockey masculin	-	-	-	22 000 000
25 cents - Hockey féminin	-	-	-	22 000 000
25 cents - Cindy Klassen	-	-	-	22 000 000
25 cents - Hockey sur luge	-	-	22 400 000	-
25 cents - Bison des bois	-	12 500 000	-	-
25 cents - Épaulard	12 050 000	450 000	-	-
25 cents - Faucon pèlerin	-	12 500 000	-	-
25 cents - Tecumseh	12 500 000	-	-	-
25 cents - Brock	12 500 000	-	-	-
1 dollar - nickel plaqué bronze	2 414 000	20 410 000	4 110 000	29 351 000
1 dollar (P)	107 105 000	-	-	-
1 dollar - Porte-bonheur	5 000 000	-	10 250 000	-
1 dollar - Centenaire des Canadiens de Montréal	-	-	-	10 250 000
1 dollar - Centenaire de la Marine	-	-	7 000 000	-
1 dollar - Centenaire des Roughriders de la Saskatchewan	-	-	3 100 000	-
1 dollar - Centenaire Parcs Canada	-	5 000 000	-	-
1 dollar - 100 ^e Coupe Grey ^{MD}	5 000 000	-	-	-
2 dollars	1 531 000	22 488 000	8 220 000	38 430 000
2 dollars (P)	82 862 000	-	-	-
2 dollars - Forêt boréale	-	5 000 000	-	-
2 dollars - La guerre de 1812	5 000 000	-	-	-

(APC) Acier plaqué cuivre (ZPC) Zinc plaqué cuivre (P) Plaqué